

sanfrontière

Hebdomadaire de l'Immigration et du Tiers-Monde

TOGO :
EYADEMA AU POUVOIR
DEPUIS
QUINZE ANS

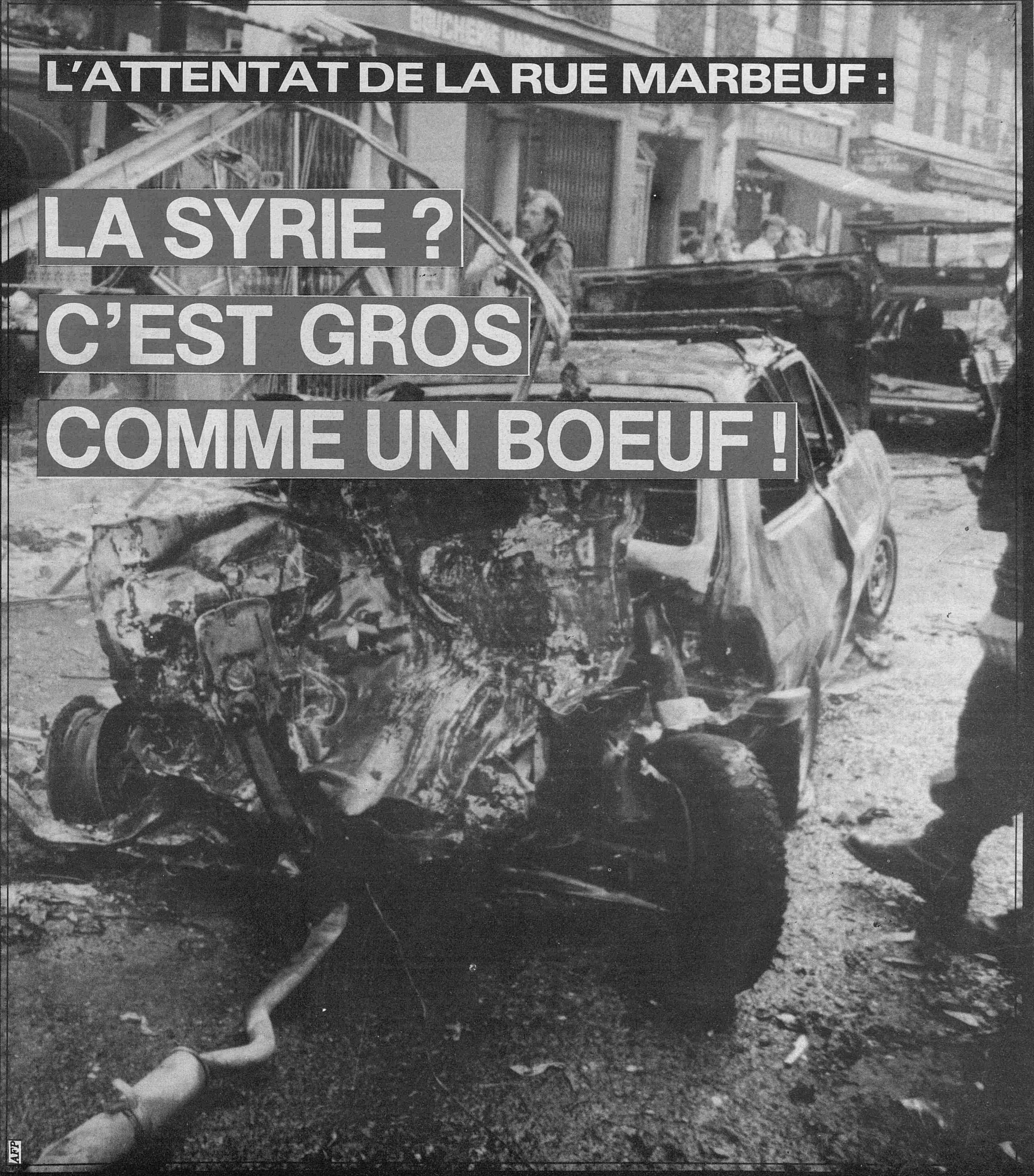


L'ATTENTAT DE LA RUE MARBEUF :

LA SYRIE ?

C'EST GROS

COMME UN BOEUF !



A LA UNE

- ☐ **L'attentat de la rue Marbeuf
La Syrie ? C'est gros comme
un boeuf !** *Pages 3 et 4*

ICI ET LA

- ☐ **Citroën : un tract raciste met
le feu aux poudres !** *Page 5*
- ☐ **Le cri d'un Réunionnais :
retourner vivre et travailler
dans mon pays** *Page 6*
- ☐ **Les Arméniens : une mosaïque
venue d'Orient** *Page 8*

SUD-SUD :

- ☐ **Palestine : entretien avec
Nabil Chaât** *Page 9*
- ☐ **Maroc : grève de la faim des
prisonniers politiques**
- ☐ **Ghana 1966-1981
La jonction Rawlings-
N'Krumah** *Page 10*
- ☐ **Malouines : vers la guerre ?** *P. 11*
- ☐ **L'Indonésie : l'éruption
volcanique ?** *Page 12*
- ☐ **Togo : les omissions du
bilan des quinze ans** *Pages 13 et 14*

CULTURE

- ☐ **Sauve qui peut le
court métrage** *Page 15*
- ☐ **Présence Antillaise : des îles
qui prennent au corps, au
cœur et à la tête** *Page 16*

Un droit de la
personnalité.

Je dénonce les mesures prises par le gouvernement précédent lorsqu'il a mis en application au terme de l'article 23 du code de la nationalité française : (L n° 73-42 du 9 janvier 1973 »)

Est français l'enfant, légitime ou naturel, né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né).

Concernant, les enfants algériens nés en France depuis le 1er janvier 1963, à les astreindre d'office de la nationalité française, dont un au moins l'un des parents même de nationalité algérienne, est né en Algérie au temps de la souveraineté française sont français au titre de l'article 23.

Je ne veux pas faire une séance de morale. Quand on applique des règles de droit, qui nous viennent de l'époque coloniale. Cela ne me semble pas la meilleure référence pour nos deux Etats. Les initiateurs, ont adapté cette règle à leur profit personnel. Et ne se sont pas préoccupés des problèmes causés à la population concernée ou les ont ignoré tout simplement.



presque ces deux millions de chômeurs. Pourquoi contraindre les jeunes algériens à la nationalité française. Ils ne la désirent pas. Mais c'est un moyen de forcer les familles à rentrer dans leur pays d'origine. Parce que les parents n'acceptent pas ce changement de nationalité. Surtout lorsque l'on connaît les problèmes avec les harkis, et de plus c'est un acte péjoratif pour les familles algériennes.

J'ai discuté de ces applications avec des jeunes algériens. Ils m'ont répondu : « Nous ne voulons pas opter

une individualité consciente formée par le caractère personnel et original de leur patrimoine.

A ce propos, je conseille vivement la lecture du code civil français et notamment le caractère juridique du patrimoine. Selon la théorie classique du patrimoine, qui considère le patrimoine comme étant un attribut de la personnalité, et le caractère principal.

Le patrimoine est une émanation de la personnalité. Il faut donc garder ce bien précieux. Nous nous trouvons en présence d'un

remplir les normes relatives au changement de nationalité. Je présume que l'on prendra les mesures nécessaires pour dégager ces chaînes à des dizaines de milliers de jeunes Algériens.

Mazouni Abdellatif
Etudiant à Lille II

Alors je donne
l'argent, avec
l'espoir ...

J'ai l'honneur de vous faire savoir que ça fait 3 ans que j'achète le journal Sans-Frontière. En somme toutes les semaines et je le lis. Il y a certains articles qui plaisent et m'intéressent. Il faut piocher par exemple mon pays Algérie, ça fait 5 ans que je demande un logement alors on me demande de l'argent.

Alors je donne l'argent avec l'espoir de trouver un logement pour mes enfants et moi et ma femme, comme ça on sait jamais, ce qui peut se passer dans l'avenir, si je reviens, j'aurais un logement, on fait des demandes à la mairie signées par le consulat. Il demande de mettre l'argent à la Caisse d'Epargne.

On s'est fait avoir, certaines gens, j'ai dit certains pas tous, qui sont bien placés dans les bureaux qui profitent sur les immigrés qui sont en France. Je préviens les immigrés Algériens et autres des gens qui vont prendre l'argent.

2^e article.

Je vous demande ou je peux m'adresser. Ça fait 25 ans que je suis là et 18 ans que je suis dans la même place comme plombier qualifié (OHQ). J'avais ma résidence de 10 ans et après prolongation 2 ans après d'un an, maintenant ils m'ont donné une prolongation d'un an à qui je peux m'adresser pour ces affaires-là. Quand je vais acheter une chose à crédit on me la refuse parce que j'ai une prolongation de 1 an. Si c'est possible de la publié ou la jeter à la corbeille.

Je vous remercie infiniment.

J'espère avoir une réponse favorable dans votre journal.

Veuillez agréer, mes sentiments distingués.

Kada B

sans frontière

SERVICE SOCIAL

Kamel BELARBI
Marc WEITZMANN
Fabienne MESSICA
Lella SEBBAR
Daniel LACERDA
Hassan ZEROUAL
Said BOUZIRI

SERVICE INTER

Raphaël CONSTANT
Farid AICHOUNE
Macodou N'DIAYE
Blaise N'DJEHOYA
Edouardo OLIVARES
Joël BOULARD
Fatima BELHADI
Aline N'GOALA

SERVICE CULTUREL

Khadidja BACHIRI
Mohamed NEMMICHÉ
Dalila ZOUAOU
Peira CAVA
Julien WEISS

SPORT

Hocine DIDOU

DESSINS

T. ARAB
POUB'S

PHOTOS

DJEMAI
Ahamadou GAYE
Senna ABDELHAK
AKLI

SECRETERIAT
DE REDACTION

Mustapha MOHAMMEDI
Nidham ABDI
PACO
Driss MOURAD
Abdel BOUAKRA
Fawzia ZOUAOU

ABONNEMENT,

DIFFUSION, PUBLICITE
NADHIRA
Ali MAJRI
Habib ARFAOUI

Rédaction Paris : 33 bd Saint-Martin. 75003 Paris.
Tél. 278 44 78.

Siège social : 35 rue Stephenson. 75018 Paris.

Fondateur de l'Association « Editions Sans Frontière » : Louis Gallimardet.

Rédacteur en chef : Méjid Daboussi « Ammar »

Directeur de publication : Khali Hammoud

C.C.P. : 420900 F Paris

Commission paritaire n° 61715

Diffusion N.M.P.P.

Pour tout courrier : 33 bd Saint-Martin. 3^e

Imprimerie Voltaire-Impression. Montreuil.

Donc le gouvernement n'a pas suivi le chemin de la démocratie en adoptant cette norme arbitraire et tyrannique.

Le gouvernement met en vigueur cette action. Peut-être, parce qu'il semble incapable à réagir face à la crise que tous les pays occidentaux connaissent.

Remarquez, pour l'avenir on a plus besoin de la main d'oeuvre à bon marché avec

pour la nationalité française ».

Je comprends leurs réactions. Parce que la nationalité française ne s'identifie pas à leur personnalité qui sont les éléments suivants : (le nom, le prénom, la manière de vivre, de parler, de penser, de s'exprimer etc...) ; malgré une large influence occidentale.

Chez ces jeunes, il existe

droit de la personnalité, un droit fondamental qui appartient à chaque personne. Je demande une réflexion de la part des législateurs. Afin qu'un traité vienne remédier à cette situation qui touche toutes les familles algériennes émigrées en France.

Afin de retrouver la voie démocratique qui m'apparaît la meilleure : c'est-à-dire laisser le libre choix de la nationalité à condition de

TARIFS
D'ABONNEMENTS

A l'ordre de « Sans Frontière », 33 bd Saint-Martin 75003 Paris - C.C.P. 420900 F Paris

— Soutien à partir de 300 francs —

	1 an	9 mois	6 mois
France	220F	170F	120F
Europe, Afrique	280F	220F	160F
Par avion	320F	290F	170F

☐ Abonnement

☐ Rénouveau

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Chômeurs et étudiants *

	1 an	9 mois	6 mois
	200	150	100
	250	190	130
	280	250	140

* Sur justificatif

Chèque ☐

C.C.P. ☐

L'attentat de la rue Marbeuf:

LA SYRIE ? C'EST GROS COMME UN BOEUF !

Il suffisait de lire les journaux pour s'en convaincre : la Syrie a attaqué la France. Il suffisait d'entendre le Ministre de l'Intérieur, Mr Gaston Deffere ordonnant l'expulsion de deux « diplomates »

syriens pour ne plus se poser de questions. L'attentat de la rue Marbeuf n'est pas celui de Copernic. Il est aussi imbécile et aveugle que le précédent, mais entre temps, la situation a changé, le gouvernement aussi. L'opinion publique, traumatisée et travaillée au corps sur le thème de la sécurité, avait enfin un coupable.

Il était désigné, ficelé, et expulsé comme un corps étranger. Le terrorisme n'est pas « national » n'ont

cessé de répéter les responsables. C'est un terrorisme

d'importation. Et de tous côtés, on a essayé de répondre à cet appel désignant les coupables, en y amenant chacun à sa manière sa conviction ou les petits bouts de ficelle ramassés ici et là pour s'en convaincre..

Car les bouts de ficelle ne manquent pas dans cette triste affaire. Ils ne font que traduire un certain malaise. Et il faut bien avoir en tête ce beau proverbe chinois avant

d'avancer un peu plus et d'examiner les faits « l'idiot, quand on lui montre la lune, regarde le doigt ».



AFP

Mais il est vrai qu'il faut tenir compte de l'émotion qui s'est emparée de toute l'opinion publique (immigrés compris) face à cet attentat inqualifiable.

Force est de constater que les indices qui « impliquent » le régime syrien sont nombreux. La tension qui sévit entre les deux gouvernements, qui s'est traduite par l'assassinat de l'ambassadeur de France à Beyrouth laisse à penser que ce régime connu par ses « brutalités », (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur) a décidé d'en découdre avec le gouvernement français.

Mais il est un fait qui semble déranger un peu cette vision des choses, c'est la visite que devait faire le ministre des affaires étrangères de Syrie en France et qui était programmée pour le lendemain du jour de l'attentat. Ce fait à lui seul permet de se poser au moins quelques questions : le régime syrien est-il à ce point débile qu'il accepte de faire capoter la rencontre prévue de Cheysson et de Khaddam (ministre des A. E syrien) ?

Deuxième hypothèse possible, le régime serait-il alors dans l'incapacité de contrôler ses services secrets, qui ont ainsi fait capoter la rencontre et toutes les négociations qui devaient fatalement être engagées entre les deux gouvernements ?

La discrétion de Claude Cheysson dans cette affaire tendrait à prouver qu'il n'est pas très convaincu des thèses du Ministre de l'Intérieur. Il faut se rappeler que la seule déclaration qu'il ait tenue a trait au fait qu'il ne faut

pas lier l'expulsion de deux syriens à l'attentat de la rue Marbeuf. Et on pourrait imaginer, comme certaines rumeurs le laissent penser que l'expulsion des deux « diplomates » avait déjà été décidée deux jours avant l'attentat, et ce en réponse à l'assassinat de Louis Delamare à Beyrouth. Du reste le journal « Le Monde » est un des rares à se poser la question des différentes hypothèses.

Sous le titre « La Syrie au pilori », l'éditorial paru en date du 24 avril 82, soit trois jours après l'attentat, pose deux questions essentielles : « Paris dispose-t-il d'informations tenues secrètes à ce jour ? Ou la filière « syrienne » n'est-elle toujours pas prouvée » ?

Avant dde terminer par cette phrase qui en dit long : « l'étrange dans l'affaire, résidant peut être

en ce que Paris... est aujourd'hui au bord de la rupture avec un Etat, dont au sein même du gouvernement français la culpabilité dans le forfait de la rue Marbeuf ne paraît pas aussi évidente à tout le monde ».

Alors plutôt que de regarder le doigt, il faut essayer de « voir » d'un peu plus près la « cible », qui serait en l'état actuel des informations ce qui permettrait de conclure à la responsabilité des services secrets syriens.

Le journal « El Watan El Arabi » est présenté, à tort ou à raison, comme étant un journal pro-irakien, donc impliqué dans le conflit meurtrier qui oppose les deux partis Bass et Damas et de Bagdad.

Les syriens avaient montré ce qu'ils étaient capables de faire à

Beyrouth même, où ils ont dynamité l'immeuble de l'ambassade irakienne qui s'est écroulé comme un château de cartes, avec tous ses occupants.

Il serait fastidieux de comptabiliser les actions des uns et des autres. Les deux régimes n'ont jamais eu l'habitude de régler leurs contradictions (internes et externes) autrement qu'avec les armes.

Mais le fait que le journal n'ai pas été touché, semble indiquer qu'il s'agit peut-être d'une fausse cible, pour détourner l'attention sur les syriens.

Il ne s'agit là que de simples hypothèses. Mais comment interpréter autrement la réunion du « conseil de guerre » qui se réunit à l'Élysée tous les jours ?

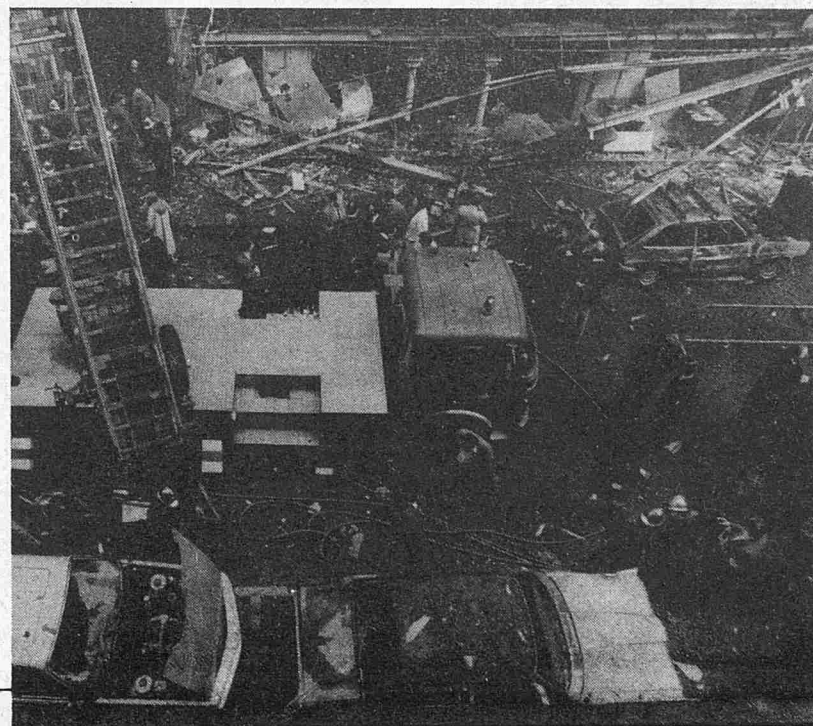
Si la culpabilité de la Syrie est aussi évidente, cela ne doit pas nécessiter une aussi grande mobilisation et à un tel niveau.

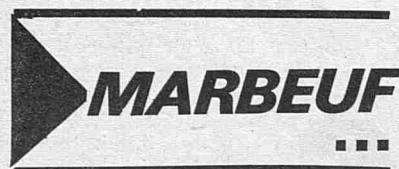
Officiellement, il s'agit d'une cellule de crise, contre le terrorisme (international), qui sévit en France.

Mais cela semble plutôt indiquer que le danger est sérieux et que des forces hostiles sont en train de commencer une « déstabilisation » de la France.

Si l'hypothèse de la non culpabilité syrienne peut être examinée, il faut se poser la question de savoir à « qui profite le crime » comme dans un vulgaire thriller.

La déstabilisation des relations Franco-Syriennes est déjà un « acquis », en ce sens que l'assassinat de Delamare par les syriens est un fait accepté par tout le monde (complicité ou participation directe). Cette déstabilisation est un acte positif





pour l'état libanais d'abord, mais aussi pour l'OLP ainsi que pour l'Irak, sans parler des autres pays.

Mais l'attentat de la rue Marbeuf est une attaque directe contre le gouvernement français, ce qui exclut d'imaginer que l'OLP après la rencontre Arafat-Cheyssou, puisse être impliquée à quelque niveau que ce soit.

Les relations excellentes entre l'Irak et la France interdisent aussi au régime de Baghdad toute initiative de cette gravité, même si, il n'y a pas longtemps ils ont pu mener des actions terroristes en France, principalement contre l'OLP d'ailleurs (assassinat de A. Kalak et A. Hamad à Paris). La France vient d'exclure par la bouche de M. Mitterrand lui-même toute participation de l'extrême droite française dans l'attentat.

S'il faut en croire Serge July, dans « Libération » en date du vendredi 23 avril, la France était engagée dans une action avec le Mossad israélien au Proche-Orient et la C.I.A.

Cette information qui reste à expliquer tendrait à exclure ainsi les deux services de renseignements israéliens et américains de toute cette affaire contrairement à ce qu'avancent les syriens. Pour sa part la « Pravda » a démenti mardi que l'URSS ait une quelconque responsabilité dans l'attentat de la rue Marbeuf. Cela suppose que certains avaient parlé de cette hypothèse. Bizarre ?

D'autant que le Ministre de l'Intérieur vient de relancer en quelque sorte le débat, en affirmant dans une interview donnée à « Paris Match », que les responsables de la déstabilisation de la France sont à chercher du côté de trois pays : la Libye, la Syrie et le Yémen du sud. Bizarre ?

Il ne s'agit donc plus de certitudes du départ. Il s'agirait plutôt d'une concertation contre la France. Mais ces trois pays présentent en commun le charme discret d'être liés avec l'Union Soviétique, et nous serions en droit d'interpréter les propos du ministre en termes politiques, à savoir qu'il constate un certain nombre de divergences avec ces pays (sous-entendu avec l'URSS aussi) et que ces divergences ont donné lieu à des actes terroristes en France. Alors quitte à naviguer à vue, il faut quand même avoir en tête, l'attentat du Capitole en début d'avril, tous les discours sur la sécurité qui ont jalonné le mois, avant de situer exactement les responsabilités.

Car force est de constater que la France est déstabilisée par tous ces attentats, encore faudrait-il comprendre à quel niveau se situe le débat et avec qui ?

Tout semble se passer dans l'ombre, avec l'aval du gouvernement, qui est en passe d'accepter les propositions qui lui sont soumises de répondre aussi par des actes terroristes. Les enjeux ont l'air d'être énormes. L'opinion est s'est contentée du « bouc émissaire » idéal que fut la Syrie pour qu'on ne soit pas obligé de répondre à ces interrogations.

Pour notre part, nous maintenons que pour ce qui concerne l'attentat de la rue Marbeuf (et uniquement cela) la piste syrienne (et en fonction de tout ce qui est public aujourd'hui) cela n'est pas très sérieux : c'est même gros comme un boeuf !

Mejid Ammar.

Terrorisme, Sécurité :

CHANGEMENTS ET POTS CASSÉS

La gauche française aborde douloureusement le premier anniversaire de son accession au pouvoir. Les réactions et les déclarations qui ont suivi l'attentat de la rue Marbeuf, les discordes gouvernementales sur les contrôles d'identité et les pouvoirs de la police ont illustré de manière éclatante que le virus de la sécurité avait atteint bon nombre des responsables gouvernementaux.

Aujourd'hui, certains ministres et en premier lieu G. Defferre ont opté pour la politique de la fuite en avant. De peur de donner à la droite un argument, ils ont décidé d'être plus royaliste que le roi. Leurs déclarations sont telles qu'un nommé Peyrefitte peut se permettre de faire de l'humour et leur conseiller de ne pas aller trop loin.

Mais ce qui est éclatant aujourd'hui a des racines plus lointaines. La première déclaration de Defferre où les symptômes de la « sécurité » apparaissent nettement, concernait ces bons et vieux boucs émissaires de toujours, les immigrés.

A Marseille le Ministre avait annoncé qu'il serait implacable à l'encontre des « faux touristes » et des étrangers délinquants. Suivait quelques jours après, une déclaration d'un responsable socialisant d'un syndicat de police qui demandait de reprendre les expulsions d'immigrés.

Ainsi plutôt que d'être offensif vis-à-vis de ses adversaires politiques, le gouvernement a opté pour la défensive.

Etranger : terroriste ?

Ce fut le cas pour la réforme de la DST qui est passée à la trappe, pour la loi Sécurité et Liberté qui a failli y passer, pour les contrôles d'identité qui en fait seront renforcés, pour la régularisation des « sans-papiers » qui a été bâclée.

C'est le cas au lendemain de Marbeuf. A croire qu'elle a mauvaise conscience, la gauche tient ou admet des déclarations inadmissibles.

Il a été déclaré qu'il fallait plus que jamais vérifier les activités des étrangers en France. A croire que derrière chaque étranger se camouflerait un « terroriste ». Qu'on le veuille ou non, de ces propos, c'est cette idée que retiendra l'opinion publique française.

Il faudra aussi contrôler les frontières comme si ce type de mesure

a diminué en quoi que ce soit le terrorisme. En revanche, elle augmente la xénophobie latente.

Et dans la foulée, un sort a été fait au sacro-saint principe de la France-terre d'asile. A partir d'aujourd'hui, les responsables politiques devront limiter leurs déclarations et activités. Et de citer en exemple Ben Bella

lieu mais les réflexes politiques n'ont pas changé. Ce sont les mêmes chansons, les mêmes bouc-émissaires.

Quant à l'immigration, entre le marteau, la droite réclamant la fermeté à l'encontre des étrangers, et l'enclume, la gauche proclamant et mettant en pratique cette fermeté, elle devra payer (indirectement) les vitres cassées de la rue Marbeuf.

Mais à ce rythme, et ici est le drame des aveugles de gauche, c'est le changement qui paiera à plus ou moins long terme les pots cassés.

R. Constant



(quelques jours après le voyage de Defferre à Alger. Comme c'est curieux). Ainsi de terre d'asile, la France devient un asile pour les réfugiés politiques.

Dans tout ceci, l'humanisme de la gauche française en prend un coup. Le changement politique a eu

libre opinion

QUAND UN A VOCAT ACCUSE

L'accusation reproche à Bréguet l'usage de faux papiers et le port d'un pistolet. Encore faut-il mettre dans le plateau de la balance les raisons qui ont fait agir ainsi Bruno Bréguet.

Arrêté à Haïfa en juin 1970, condamné à 15 ans de réclusion par un tribunal israélien le 26 avril 1971, Bruno Bréguet ne sera libéré que le 24 juin 1977 sur l'intervention d'un comité international qui comprenait entre autres Jean-Paul Sartre, Alberto Moravia, Noam Chomsky et Max Frisch, est expulsé d'Israël.

Et c'est parce qu'il se sait poursuivi par la vindicte des services secrets d'Israël, parce qu'il ne veut pas connaître le sort de son ami, l'Algérien Mohammed Boudia, de Mahmoud El Hamchari représentant de l'OLP, assassinés à Paris par les services secrets d'Israël que Bréguet cache son identité.

La police et la justice seraient en droit de le lui reprocher si elles avaient fait tout ce qu'elles avaient pu pour arrêter cette bande d'assassins dont le quartier général (sauf une brève interruption du

vivant du Général De Gaulle) est à Paris, ces pseudos diplomates et ces authentiques tueurs tels Zwi Steinberg, alias Waldemar Enrique, faux passeport brésilien et vrai passeport de service d'Israël.

Abraham Gehmer alias Leslie Orbaum, 2ème puis premier secrétaire de l'ambassade d'Israël à Paris, néanmoins muni d'un faux passeport britannique, Sylvia Rafaël alias Patricia Roxburgh vrai passeport israélien et faux passeport canadien ou Jonathan Ingleby, faux citoyen britannique. Mais ce ne fut pas le cas.

Les trois dossiers de meurtre ont été clos par un non lieu et M. Yigal Eyal, le patron de ces tueurs est devenu à Paris le confident de la police française qui devait l'arrêter. Il existe dans le dossier soumis au tribunal un document étrange. C'est le rapport en date du 15 mars 1982, côté D 177, adressé au commissariat principal Ange Mancini par l'inspecteur Joël Gailliege.

C'est la seule pièce du dossier concernant le curriculum de Bruno

Bréguet présenté tour à tour comme « un célibataire chrétien (1) », « un gauchiste très extrémiste », « un mercenaire et une espèce de Tartarin » portant en même temps sur lui des armes chinoises et soviétiques.

Les renseignements émanant tous d'une seule source « une personnalité israélienne » selon l'inspecteur Joël Gailliege à qui elle a bien voulu accorder un entretien et dont la police cache le nom.

Ce qui est parfaitement illégal puisqu'il s'agit de l'audition véritable d'un témoin important, le seul en fait qui ait été entendu sur le passé judiciaire de Bruno Bréguet et sur son activité militante. Ce n'est pas à la légère qu'on dit de quelqu'un en effet qu'il travaille pour le F.P.L.P.

C'est là une violation des droits de la défense dont elle n'a même pas été avertie puisque ce rapport n'a pas été communiqué à la défense avant la clôture de l'instruction.

La raison de cette illégalité qui nuit à toute la procédure est claire : ce chef d'orchestre de l'intoxication

en ce qui concerne Bréguet n'est autre que M. Yigal Eyal l'organisateur de l'assassinat de Mahmoud Hamchari à Paris et de Mohamed Boudia et de Basil Koubaissi et qui a juré d'avoir la peau de Bruno Bréguet et que la police aurait dû arrêter au lieu d'en faire en France son confident. Il fut un temps où les tueurs d'Israël en France devaient mettre eux-mêmes la main à la pâte si on peut dire.

Aujourd'hui ils exigent de faire ce travail par la police et la justice française. Et c'est parce que le sang coule aujourd'hui à Jérusalem et dans les territoires occupés que les agents d'Israël exigent qu'on frappe vite ceux là même qui sont les amis des morts et des blessés de la mosquée d'Omar.

On veut faire prendre pâques pour le jour de l'expiation, celui ou les prêtres d'Israël chargent des boucs émissaires de tous les péchés d'Israël.

Jacques Vergès
Avocat

Justice
pour une
grève de la faim

Depuis le 19/04/82, un réunionnais, Y. Poudroux, cinquante quatre ans a entamé une grève de la faim devant le Secrétariat aux DOM/TOM. Ses revendications : bénéficier de l'amnistie, être réintégré dans son poste à la Réunion.

Lors de notre enquête, auprès des services publics (l'Elysée, Oudinot...).

nous avons trouvé qu'indifférence et mépris à l'égard de son cas. Seule la Ligue des Droits de l'Homme dont le président de la Commission Immigration, Me Rostoker nous a confirmé le soutien de son organisation à M. Poudroux.

Un tel isolement et une telle indifférence devant ce drame humain laissent à penser que les accusations que porte cet homme sont justifiées. M. Poudroux accuse les socialistes réunionnais de ne pas vouloir son retour au pays pour des raisons politiques. Interrogé à ce sujet, M. Bertile, député socialiste de la Réunion nous a déclaré que « personnellement, je ne suis pas opposé à son retour », « le gouvernement doit se pencher sur ce drame humain et prendre toutes les décisions possibles » et qu'il a pris contact à ce sujet avec M. Emmanuelli, Secrétaire d'Etat aux DOM et TOM.

Ce qui explique les propositions de M. Gaudillière, chef du cabinet de ce Ministre à M. Poudroux faites mardi 27 dans l'après-midi : retour à la Réunion et recherche éventuelle d'un poste.

Au moment où nous bouclons M. Poudroux est déterminé à continuer sa grève. Son affaire est incontestablement politique. Les documents que nous publions le prouvent.

Son drame est réel. Sa famille ne vit qu'avec l'aide de ses deux fils et 1 300 Frs par mois.

Sauf à vouloir prouver une fois de plus en ce qui concerne l'Outre Mer que rien n'aurait changé depuis le 10 mai, le gouvernement doit lui rendre justice. Justice et non pas pitié.

Voir page 6

Ras-le-bol immigré à Citroën :

LE GLAS DU FASCISME
ORDINAIRE

« C'est fini pour toi, madame Citroën ! »

L'OS hurle, micro en main épaulé par ses collègues sous le regard circonspect des délégués CGT de l'union départementale.

Une chose est en tout cas certaine : le mouvement de grève engagé depuis une semaine par les immigrés de l'usine d'Aulnay-sous-Bois, semble bien sonner le glas de la CSL (ex-CFT), ce syndicat maison à mi-chemin de la société de gardiennage, véritable gardien du fascisme ordinaire.

La remise en cause de la CSL, syndicat implanté, de force, dans toutes les usines Talbot-Citroën, filiales du groupe Peugeot, remonte déjà à quelques années. En 80 à la même époque, la CSL de Talbot-Poissy s'était vu rafler 10 à 13 % de ses suffrages, au bénéfice de la CGT, lors d'un vote effectué sous contrôle judiciaire ; en automne 81, c'était au profit de la CFDT cette fois, qui ramassait 50 % des bulletins, que la CSL subissait un second Waterloo ; et quinze jours plus tard, Citroën-Rennes, le syndicat-maison perdait encore 30 % des voix, au profit des syndicats CGT et CFDT, toujours sous contrôle judiciaire.

Pourtant, à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, fondée en 74, aucun résultat électoral ne laissait prévoir un mouvement d'une telle ampleur : la veille même du premier jour de grève, la CSL confirmait une implantation largement majoritaire chez les OS. Mais, depuis longtemps déjà, en sourdine, la tension montait, comme l'explique un OS de « la grande peinture » : « A l'atelier de la grande peinture, on fait les voitures étanches, on les ponce et on les peint, avec un rendement de quatre cent à quatre cent trente voitures par jour. C'est plus que pénible, c'est vraiment infernal. D'abord, la direction ne veut pas embaucher assez de monde : on travaille sur un poste quand il en faudrait deux. Les gens de la maîtrise nous surveillent tout le

temps, ils sont toujours après nous. Si on veut aller pisser, il faut leur demander avant, pour qu'ils répondent : « T'as qu'à crever là ! » On a aucune liberté, c'est de l'esclavage ! »

Esclavage, un mot qui revient souvent dans la bouche des grévistes immigrés, assis sur les talus face aux portes de l'usine : « On est payé 3 700 F. brut. De ça, il faut retirer le transport que Citroën refuse de nous payer, les repas du midi qu'on prend pourtant dans l'usine, et la cotisation à la CSL : 100 frs, on paye pour ce syndicat pourri. Et qu'est-ce qu'il nous reste après ? »

La CSL, Confédération du Syndicat Libre (eh oui !) est la bête noire des grévistes. Il y a de quoi : « Les types de la CSL sont toujours après nous. Ils nous obligent à prendre la carte à leur syndicat, on paye cent francs pour ça ! Et si on refuse, ils nous mettent aux postes les plus durs, si on insiste vraiment trop, ils nous cassent la gueule ».

L'histoire est arrivée à Mohamed El Harrari, l'un des (rares) délégués CFDT. Depuis une dizaine de jours, la tension était à son comble. Mohamed allait d'atelier en atelier, regroupant les OS, élaborant une plate-forme revendicative. Ça ne rate pas : quelques jours avant la grève, cinq caïds tombent à bras raccourcis sur le délégué CFDT, dans l'enceinte même de l'usine. Trois d'entre eux seront formellement identifiés comme membres de la CSL, et inculpés.

Le jeudi soir, les délégués CGT proposent à l'équipe de nuit un arrêt de travail de trois heures : c'est le début du conflit.

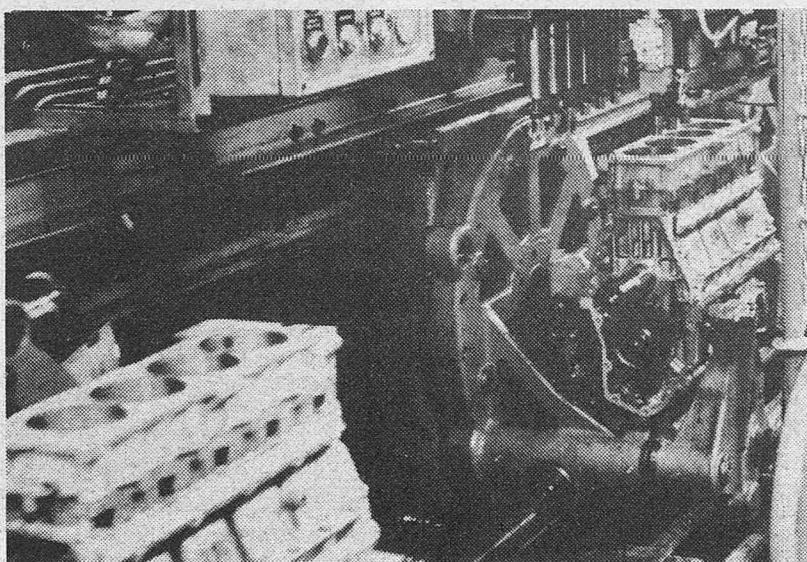
Le lendemain, un incident va mettre le feu aux poudres : les immigrés de l'équipe du matin

découvrent dans leur vestiaire le tract « Cher Mustapha... » (reproduit ci-contre). Sans doute déposé par un ou les membres de la CSL. Un tract qui (mal) écrit et diffusé par le Front National, en dit long sur l'idéologie régnante au sein de la maîtrise. Ce sera la goutte d'eau qui fait déborder le vase : immédiatement, mille cinq cents OS débrayent, et les revendications s'établissent, sur la base d'une augmentation des salaires (400 F, demande la CGT), une diminution des cadences et l'embauche de personnel pour assumer les 39 h, la gratuité du transport, pour la CFDT et, bien sûr, la liberté syndicale.

La direction devait réagir dès lundi, par l'envoi de deux vigiles armés de fusils, rapidement embarqués par la police, et quelques échafaudées maîtrise piquet de grève. Dès mardi, la situation se

stabilisait dans une traditionnelle guerre des nerfs. Devant les piquets de grève, un hélicoptère de la direction apportait quelques dizaines d'employés parachutés d'autres usines pour tenter, apparemment en vain, de faire sortir la production de CX, bloquée depuis jeudi soir. Face aux agents de maîtrise qui, depuis la cour de l'usine ne se privaient pas pour prendre les grévistes en photos, ceux-ci criaient à leurs chefs d'équipe respectifs : « Vas-y, maintenant sur la chaîne ! Qu'est-ce que tu attends ? La CSL est morte, la pauvre, le 22 avril à 8 heures du soir. C'est fini le couscous canigout ! Plus de travail sans augmentations maintenant ! Et si tu touches à un de nous, on est tous unis, tous ensemble ! »

M.W.



Un tract raciste immonde

Le tract « Cher Mustapha », distribué aux OS de Citroën. (Mal) écrit et diffusé par le Front National, groupe d'extrême droite qui lance, pour la fête de Jeanne d'Arc, une campagne sur le thème : « Boutons l'ennemi hors de France ». Tout un programme... qui semble avoir pas mal de succès auprès des cadres de l'usine clean d'Aulnay.

Mont très cher Mustafa,

Avec la grâce d'Allah tout puissant, nous sommes devenus les maîtres et seigneurs de France. Je me demande pourquoi tu hésites à venir nous rejoindre.

Ici, tu travailleras et tu seras considéré. Ta femme et tes enfants viendront te rejoindre. Tu verras, c'est très intéressant, les allocations surtout lorsque tu as 10 à 15 enfants. Attention : Une seule de tes femmes sera considérée comme légitime. Les autres seront inscrites comme célibataires ayant charge de famille. Pour les lois

sociales, c'est très intéressant.

Tu mettras tes femmes au travail, pas longtemps, juste le temps qu'il faut pour pouvoir toucher les allocations de chômage et elles iront pointer.

Sois sans crainte, ce n'est pas difficile et cela ne prend presque pas de temps, une dizaine de minutes parce qu'il faut faire la file à cause de tous ces étrangers (les Larue, les Dupont etc...) qu'il faut quand même faire passer. Lorsque nous serons au pouvoir, on créera des guichets pour eux. En attendant, comme c'est les français qui paient, il faut se montrer patient.

Les français vénèrent les Saints. C'est une bonne chose, car bien entendu, Allah veille sur nous. Depuis que nous sommes ici, nous avons un peu adopté les coutumes locales et nous avons aussi notre Saint.

Saint Dicat est bon, fort, puissant et nous protège contre les étrangers. Il arrange tout. Si tu oublies de pointer, tu t'adresses au Saint Dicat. Il porte trois noms : CFTC, CGT, FO.

Au syndicat CGT, il y a des employés arabes. Ils écrivent aussi pour servir les français, mais c'est provisoire, car ceux-ci ne font

aucun effort pour apprendre l'arabe, sauf pour les chiffres qu'ils ont adoptés depuis des siècles.

N'hésite donc plus, viens avec tes femmes et tes enfants, frères et oncles.

Ne t'inquiète surtout pas d'être malade avec la nourriture des français (ils mangent du porc...) car il y a la Moutouelle. Tu travailles six mois et puis... tu es malade et tu touches la Moutouelle et, avec les allocations familiales de 10 gosses, tu peux vivre bien et pour rester en forme, tu vas travailler en noir.

Si ta femme doit accoucher et qu'il n'y a pas de place à l'hôpital, ne t'en fais pas, on va ailleurs. C'est quand même l'assistance Publique qui paie. Si un gosse tombe malade ou une de tes femmes non légitimes, ce sont encore les français qui paient.

Alors tu vois que ta présence ici est indispensable et sait si tu ne seras pas élu au futur Conseil des Zimmigrés.

Viens vite, nous t'attendons très nombreux.

Bien à toi,
Ton cousin Ben Ahmed Sidi
Par Allah et à la grâce de Dieu

Renault : ça continue

Jusqu'à mercredi matin 27/4/82, c'était toujours l'impasse à l'usine Renault de Flins. Les mesures autoritaires de la direction pour sauvegarder, coûte que coûte la production en cherchant à faire démarrer certaines chaînes, sous la surveillance d'un huissier, n'ont fait qu'aggraver la situation.

Seul le sans froid des ouvriers a permis d'éviter l'affrontement entre grévistes et non grévistes.

La tâche est lourde pour ce jeune Comité de Grève, créé seulement la semaine dernière à l'initiative des ouvriers en grève. Leur but est de coordonner l'action syndicale des deux centrales en place (CGT et CFDT) et de contrôler ainsi l'évolution du conflit. C'est un événement important qui

souligne bien la détermination des grévistes, leur volonté à instaurer une unité syndicale dans l'action.

Pour ce comité, ces manœuvres patronales laissent présager des mesures répressives à l'égard des ouvriers et visent, sans doute, l'essoufflement des grévistes et la pourriture du conflit.

Le patronat, au nom de la sacro-sainte liberté du travail... et du profit, semble écarter toutes concessions. M. Cornu, envoyé du Ministère du Travail, aura fort à faire. Les négociations jusqu'ici bloquées devront reprendre dans l'après-midi du 27/4/82 au cours d'une réunion où Direction, syndicats, Comité de Grève et M. Cornu se rencontreront.

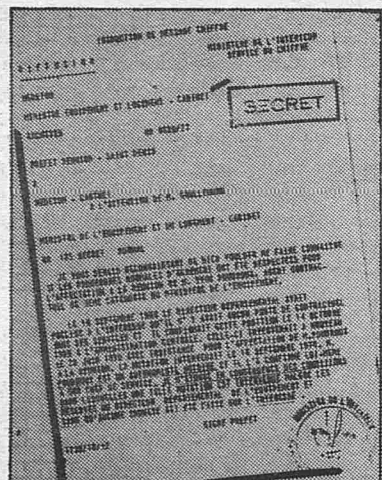
Le cri d'un Réunionnais :

Pour la huitième fois de sa vie, un réunionnais fait la grève de la faim pour réclamer ses droits. Son histoire est édifiante.

RETOURNER VIVRE, TRAVAILLER DANS MON PAYS !

L'histoire de M. Yves-Jean Poudroux commence en 1962 quand à l'âge de trente-quatre ans, il est rapatrié d'Indochine en France. A partir de ce moment commence pour cet homme un cheminement où le mépris et le cynisme d'une administration coloniale se disputaient la première place. Déjà, M. Poudroux avait demandé à être rapatrié directement dans son pays d'origine, la Réunion. Ceci ne fut pas possible selon l'administration.

En la matière, l'Etat n'a pas à se justifier. En fait, la raison en est toute simple : M. Poudroux est un « autonomiste » ce qui aux yeux du gouvernement français signifiait, et signifie toujours semble-t-il, « séparatisme » et raison majeure d'expatriation.



Trois mois après l'arrivée de M. Poudroux à la Réunion et à la suite de tentatives infructueuses visant à la corruption, le Préfet de la Réunion envoie le 12/12/70 un message codé et secret à M. Grollemund, Secrétaire général des « DOM » et au ministère de l'Équipement pour protester du fait qu'on lui ait envoyé un autonomiste notoire.

D'ailleurs, M. Poudroux s'en rendra compte à partir de 1965, année où il devient agent contractuel au ministère de l'Équipement. Il s'en amuse même puisqu'il alterne des demandes de mutation pour des départements français « métropolitains » qui lui sont toutes accordées et d'autres pour la Réunion qui lui sont toutes refusées. Et le jeu durera jusqu'en octobre 1970.

A cette date, il est affecté à St-Pierre de la Réunion à la Direction Départementale de l'Équipement (DDE). La mutation fait suite à une intervention de M. Poudroux auprès de l'Élysée au lendemain de l'élection de G. Pompidou à la présidence de la République. Selon un des documents que nous publions par ailleurs, les services de l'Élysée ont demandé à la direction du personnel de l'équipement d'être « bienveillant » à l'égard de la demande de mutation, ce qui fait que le service, de son propre aveu n'a pas été trop « regardant ». Preuve que la vigilance n'était pas de mise à ce moment. Mais cela ne va guère durer. En arrivant à la Réunion, le chef de service de la DDE dont dépend M. Poudroux lui conseille de ne pas faire de politique et même lui aurait proposé de faire rentrer sa famille

et lui trouver une maison gratuite s'il renonçait à toute activité politique autonomiste. Devant le refus de l'intéressé, qui se traduit entre autre par la création d'un Parti Progressiste Réunionnais en mai 71, le préfet, le secrétaire général de l'Outre Mer, M. Grollemund, tentent de faire déplacer en France le fonctionnaire « notoirement autonomiste ».

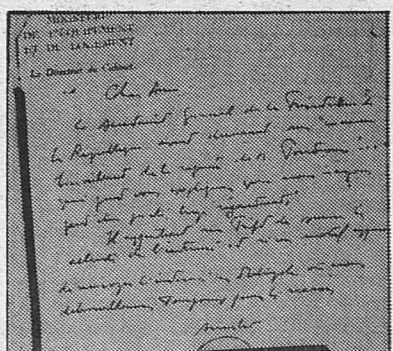
Le coup réussit. On profite d'un déplacement de M. Poudroux en France où il se rend pour tenter de faire rentrer l'ensemble de sa famille et rejoindre sa femme malade, pour lui annoncer qu'il est muté en France à Prades près de Perpignan. Entre temps, il faut dire que le préfet de la Réunion avait averti M. Grollemund du départ de « l'indésirable » pour faire le nécessaire.

Quand en janvier 72, ce dernier apprend qu'une dizaine de fonctionnaires originaires des « Départements d'Outre Mer » (DOM) qui tous ont été mutés en France par application de l'Ordonnance d'octobre 60 (1), entament une grève de la faim pour leur réintégration dans leur patrie, il se joint au mouvement à partir de Perpignan. Ce sera la première action de ce type, elle durera quatorze jours. Comme pour tous les fonctionnaires, il obtiendra satisfaction devant la mobilisation de l'opinion publique et la campagne de presse. Il est réintégré à la Réunion.

En août 73, il crée le Parti National Réunionnais, un comité de défense des chômeurs, une caisse de chômage de vivres. Bref en quelques mois, se déclenche à son encontre et à l'encontre de son parti les foudres et les méthodes classiques de pressions et de répressions larvées ou ouvertes illégales ou légales, qui sont utilisées dans les colonies : menaces de licenciement aux parents dont les

enfants sont membres du PNR, convocation régulière au commissariat de police, agression de nervis ou d'hommes de main de droite.

Le 29/3/74, M. Poudroux décide de déclencher une grève de la faim en faveur des chômeurs réunionnais, qui, comme ceux de l'ensemble de l'Outre Mer français ne bénéficient d'aucune allocation ou aide de



« Cher Ami, Le Secrétaire Général de la Présidence de la République avait demandé un « examen bienveillant de la requête de M. Poudroux... ce qui peut vous expliquer que nous n'ayons peut-être pas été trop « regardant ».

Il appartient au préfet de suivre les activités de l'intéressé et si un motif apparaît de renvoyer l'intéressé en Métropole où nous nous débrouillerons toujours pour le recaser ».

Le Directeur de Cabinet M. Chapon, répond à son ami Grollemund. Il avoue que ses services n'ont pas été trop « regardant » au sujet de la mutation de M. Poudroux. Pour se rattraper, il indique qu'il est prêt à collaborer à une expatriation de l'indésirable.

l'administration. Des bagarres ont lieu entre les membres du PNR et des escouades de nervis de droite envoyées par le maire UDR. Au cours d'une de ses nombreuses agressions, le fils de M. Poudroux tire avec une carabine et blesse un de ses agresseurs. Ce dernier mourra quinze jours plus tard des suites de ses blessures.

En dépit de la légitime défense dans laquelle se trouvait le fils de M. Poudroux, il est écroué. Au moment de l'inculpation, le Procureur de la République n'hésite pas à déclarer au fils, qu'il y a bien longtemps qu'« on » attendait ça et que bientôt, ce sera le tour de son père.

A l'occasion de l'élection présidentielle de 74 et vu l'incertitude du scrutin, l'affaire se tasse provisoirement. M. Poudroux et son Parti mène la campagne pour F. Mitterrand qui aura la majorité des suffrages au second tour. Au lendemain du scrutin, la droite et l'administration réunionnaise rassurée, reprend sa bataille. Désespérant de pouvoir obtenir la libération de son fils par des moyens légaux, M. Poudroux avec des militants du PNR prennent en otage le substitut du Procureur de la République et réclament en échange une rançon, la libération de leur camarade et un avion pour se rendre au Mozambique (où selon le responsable du PNR le FRELIMO était prêt à les accueillir). C'est l'échec de l'opération : le substitut s'échappe et tous les protagonistes sont

arrêtés.

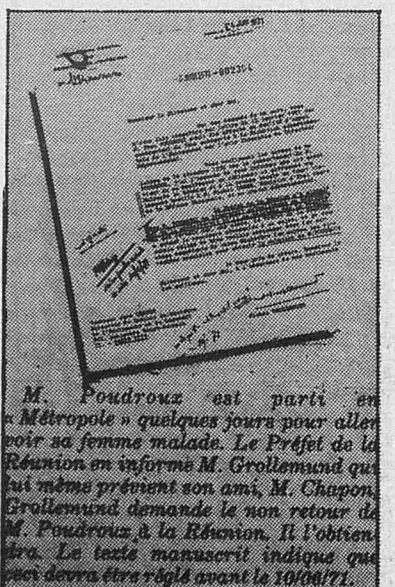
La justice saisie va tenter de présenter l'affaire comme une pure affaire de droit commun. Deux dossiers seront établis ; l'un sur la « Résistance Réunionnaise », l'autre sur l'enlèvement. Le premier fera l'objet de non-lieu et le second sera le dossier du procès de M. Poudroux et de ses amis. Mais avant, une tentative est faite pour obtenir un placement d'office dans un asile.

Le procès a lieu à huis clos. L'avocat de M. Poudroux se désistait au dernier moment, craignant des représailles. Refusant de parler, les accusés seront condamnés à 25 ans de réclusion criminelle pour M. Poudroux, 8 ans pour Marvilliers et plusieurs mois pour les autres.

Quelques mois plus tard à la suite d'une cassation, le procès a lieu devant la Cour d'Aix en Provence en mai 76. Selon M. Poudroux, un arrangement a lieu entre son avocat et les juges ; pas de procès politique en échange d'une réduction des peines. M. Poudroux est condamné à 6 ans et Marvilliers à 3 ans de prison. Tous les deux sont transférés aux beaumettes à Marseille.

En juin 76, les deux condamnés entament une grève de la faim pour bénéficier du statut politique. Après une cinquantaine de jours, ils acceptent d'arrêter sous promesse du directeur de la prison de bénéficier d'un statut spécial. Transférés à Fresnes dans la région parisienne et apprenant qu'ils restent en régime de droit commun, une nouvelle grève de la faim est déclenchée. Elle durera 28 jours et se traduira par leur envoi à Melun où aux côtés de condamnés du FNLC, ils auront droit au « statut spécial ».

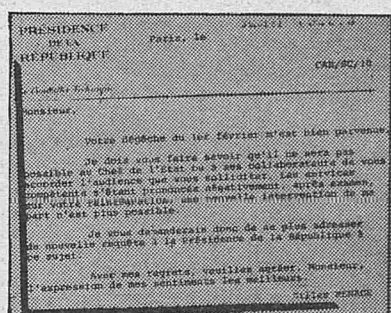
En septembre 77, M. Poudroux est libéré et rejoint Orléans où depuis quelques mois sa famille a été aménagée. Il part à la recherche d'un emploi mais avec son casier judiciaire, il n'en trouvera pas. Il s'adresse à l'ANPE pour bénéficier d'allocation. Là encore, il apprend que cela n'est pas possible. Seule ouverture possible « l'allocation perte d'emploi » existant pour les fonctionnaires. Il s'adresse au



M. Poudroux est parti en « Métropole » quelques jours pour aller voir sa femme malade. Le Préfet de la Réunion en informe M. Grollemund qui lui-même prévient son ami, M. Chapon. Grollemund demande le non retour de M. Poudroux à la Réunion. Il l'obtient. Le texte manuscrit indique que cet ordre devra être réglé avant le 10/10/71.

Ministère et le cabinet de M. d'Ornano, Ministre de l'Environnement et du Cadre de la vie, lui répond par courrier du 22/10/79 que l'attribution de l'allocation est impossible car « les textes n'étant pas applicables en dehors du territoire métropolitain ».

Privé d'emploi, ne pouvant pas entrer dans son pays, n'ayant comme seules ressources que l'aide de ses deux fils et une allocation mensuelle de 1 300 francs, ayant à charge une famille de quatre personnes, en juin 80, M. Poudroux se retrouve chargé de dettes et ne pouvant faire face aux échéances, il déclenche sa cinquième grève de la faim pour qu'on lui rende justice. Il bénéficie du soutien de la Fédération Socialiste du Loiret (a



« Ici le fac simile de la lettre du Conseiller Technique de la Présidence de la République adressée le 30/03/82 à M. Poudroux.

Le style est hautain, méprisant, scandaleux. M. Ménage, signataire de la lettre, n'a jamais fait une grève de la faim de sa vie, ne connaît rien du tout sur les « DOM », n'a rien compris à « l'humanisme Mitterrandien » tant soit peu que ce dernier existe encore.

Note : Le lundi 20/4/82, le service du courrier ou du conseiller technique de l'Élysée était incapable de dire quels sont les « services compétents » qui s'étaient prononcés négativement.

laquelle il a adhéré en 77 car le PS « acceptait l'autonomie de la Réunion », la CFDT et la ligue des Droits de l'Homme - Après 38 jours, il l'arrête en ayant obtenu peu de chose.

En mars 81, il essaie de sensibiliser l'opinion en tentant une grève devant son ministère d'origine, l'Équipement. On le tabasse et on tente de l'interner d'office. Le médecin chargé de l'examiner refuse de signer le placement d'Office.

Le 10 mai 81, M. Poudroux croit qu'il arrive au bout de ses peines. Il adresse des lettres au Ministère de la Solidarité Nationale, de la Justice, de l'équipement, à la Présidence de la République. Partout, c'est le refus. La lettre de M. G. Menage, conseiller technique à l'Élysée, est éloquent. Devant un dossier où, quoiqu'on puisse penser des idées et des actions de M. Poudroux, un drame humain est réel, on pouvait s'attendre à une réponse d'un autre type et d'un autre ton. Mais il semble que le cynisme bureaucratique et technocratique de Giscard ait laissé des traces indélébiles.

Et le 19 avril 82, M. Poudroux a entamé sa septième grève de la faim. Pour combien de temps ?

R. Constant

9 mai 1982

MEMORIAL FANON A PARIS

Après Fort-De-France, Paris. C'est, en effet, le 9 mai 82, que se déroulera au Palais des Glaces, le Mémorial Frantz Fanon, organisé par l'émigration antillo-guyanaise en France.

En écho à la formation d'un comité préparatoire au Mémorial de la Martinique, un comité s'était dès le mois de janvier 1982 constitué afin d'organiser à Paris un mémorial au mois de mai en France. Comité qui s'est rapidement mis au travail et qui aujourd'hui peut annoncer pour le 9 mai prochain une journée de débats autour de la pensée, de l'œuvre de Fanon, puis un gala artistique clôturant la soirée.

L'appel suivant a été lancé par ce comité préparatoire au Mémorial : « Il y a vingt ans mourait Frantz Fanon »

Psychiatre et écrivain martiniquais, Frantz Fanon a combattu aux côtés des révolutionnaires algériens dans leur lutte pour la libération nationale.

Après 20 ans de silence un hommage populaire vient de lui être rendu sur sa terre natale : la Martinique.

Pour mieux connaître la vie, l'œuvre et la pensée de ce compatriote qui a mis en accord ses paroles et ses actes, nous vous invitons à participer aux débats que nous organisons le 9 mai 1982.

Cette manifestation sera aussi pour la communauté antillo-guyanaise en France l'occasion de réfléchir et de s'interroger sur l'avenir de nos pays respectifs et sur la nécessité pour nos peuples de prendre en main leur destin.

Il va sans dire que nous souhaitons voir s'associer à la célébration de ce mémorial tous ceux et celles du Tiers-Monde ou d'ailleurs qui reconnaissent l'importance de la contribution de Fanon à la théorie de la libération nationale.

D'ores et déjà on peut souhaiter plein succès à cette journée de réflexion autour de Fanon et, qui sait, souhaiter que cela ne s'arrête pas là.

La journée du 9 sera ainsi présentée :

Communiqué :

Pour la carte

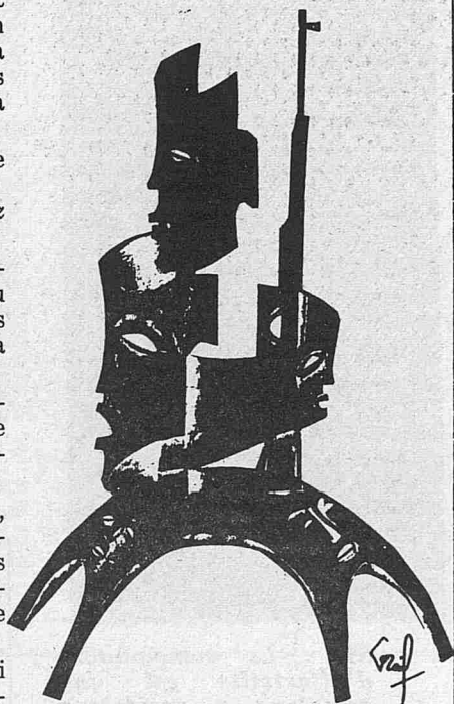
d'identité d'immigrés de 10 ans

La Cimade, service œcuménique, adresse, ce jour 22 avril 1982, une lettre à Monsieur Gaston Defferre, Ministre de l'Intérieur, lui demandant l'attribution d'une carte d'identité d'immigrés de 10 ans, renouvelable sans condition d'emploi, à tous les travailleurs étrangers régulièrement installés en France.

L'attribution de cette carte signifierait concrètement que la volonté politique du gouvernement est bien de « sortir la population étrangère de la précarité ». Cet acte serait également la reconnaissance officielle du caractère permanent de l'immigration et la reconnaissance du fait, qu'aujourd'hui, la société française est plurinationale et pluriculturelle.

- de 10 heures à midi : Animation exposition de panneaux photos, bibliographie, extraits de textes de Fanon.

- de 14 heures à 19 heures : Conférences - débats autour des thèmes suivants « Fanon est-il un « théoricien » de la libération nationale ? » « L'originalité de la pensée de Fanon par rapport aux théories occidentales » ; « le problème des bourgeoisies néo-coloniales » ; « Fanon et l'incon-



scient » ; « La pratique psychiatrique de Fanon » ; « Le problème de la violence » ; « Fanon : les intellectuels et la culture nationale ».

A partir de 20 heures : Gala artistique de clôture avec les artistes suivants : Joby Bernabé « dé mo kat pawol », Alain Jean-Marie trio, Louis Xavier et le groupe Ladja et enfin le groupe Fusion.

Rendez-vous donc le 9 mai 1982 au Palais des Glaces, 37 rue du Faubourg du Temple, 75010 Paris, de 10 heures à 24 heures. Pour le gala (30 francs), la location des places est ouverte à partir du 2 mai.

A.N.G.

Immigrés à Bruxelles

TRAGEDIE ET OBSTINATION

Le tragique incendie survenu le samedi 24 avril dernier au petit commun dans un immeuble vétuste de la commune de Saint-Josse qui compte avec Schaerbeek, l'une des plus fortes concentrations d'immigrés de la capitale belge, a traqué de manière lugubre les projecteurs de l'actualité sur les conditions précaires de logement des travailleurs étrangers.

Une vingtaine de personnes ont péri dans l'effondrement de l'immeuble qui abritait outre les 27 locataires inscrits au registre communal, plusieurs hôtes de passage, les uns et les autres de nationalité turque. Comme beaucoup de maisons de la rue où s'est produit le sinistre, « les habitations étaient vieilles d'au moins un siècle » a commenté le bourgmestre de St-Josse.

« C'est toujours la même chose ! Les propriétaires refusent de consentir aux frais d'entretien. Ils attendent que les immeubles soient déclarés insalubres. Et une fois les habitants en sont délogés, ils les font abattre en espérant construire des immeubles plus élevés et par conséquent plus rentables ». « C'est cette mentalité qui mène à de pareilles catastrophes » fait-on observer dans la communauté turque comme parmi les non-inscrits de Schaerbeek, dont beaucoup sont contraints de procéder à des réparations de fortune pour maintenir les adductions de gaz et d'électricité.

Ces dernières semaines, le comité de soutien à la lutte des immigrés non-inscrits de Schaerbeek (700 selon Nols, le bourgmestre, la moitié selon le comité) a fait le maximum pour mobiliser l'opinion contre le refus obstiné du conseil

communal d'appliquer la loi du 15 décembre 1980, qui fixe les conditions dans lesquelles un immigré peut habiter en Belgique. Et parmi ces conditions figure les regroupements familiaux qui concernent la majorité des intéressés. Le 8 avril, le premier ministre Wilfrid Martens s'est prononcé pour l'application de la loi au cours d'une entrevue avec des représentants de la C.s.C. le syndicat chrétien et le M.O.C., le mouvement ouvrier chrétien de sensibilité progressiste.

Sans attendre la réponse du ministre qui a promis à ses interlocuteurs de consulter à ce propos les ministres compétents, MM. Gol et Demuyter, respectivement titulaires des portefeuilles de la justice et de la région bruxelloise et cela avant le 19 avril, le comité de soutien aux grévistes de la faim relancent la mobilisation. (Ces derniers ont abandonné leur action de 13 jours qui a polarisé l'attention sur le cas des non-inscrits de Schaerbeek, au vu de la promesse de M. Martens).

Ainsi, la ligue belge des Droits de l'Homme, le M.R.a.X. la commission Justice et Paix, le Front Antiraciste, les deux ailes linguistique de la CSC et de la FGTB, les deux syndicats ouvriers, les trotskistes de la L.R.T. - R.A.L., les maoïstes du P.T.B.



P.D.V.A. et une pléiade d'associations immigrées de Bruxelles ont soutenu la manifestation qui regroupait 1 500 personnes. Composé pour moitié de Belges, le cortège, a essuyé quelques réactions hostiles de la part d'éléments autochtones de la population schaerbeekoise.

Le jeudi 22, aucune nouvelle positive n'est encore parvenue du cabinet du premier-ministre. Les immigrés non-inscrits et les Belges solidaires ont mis sur pied une parodie d'enterrement pour symboliser la mort de la légalité à Schaerbeek pendant la réunion du conseil communal. Toujours dans la veine symbolique, le cortège a tourné sept fois autour de la bâtisse, devenue depuis quelque temps, la forteresse du racisme. On en est là à Schaerbeek, Nols le bourgmestre tient bon. Les socialistes au sein du conseil communal, loin de s'opposer à sa politique cherchent depuis quelque temps à dissuader les non-inscrits et ceux qui les soutiennent de poursuivre leurs actions. Motif : les élections communales approchent. Ils craignent de perdre des sièges. De temps à autre, Nols inscrit un des postulants, histoire de temporiser. Côté gouvernemental, on fait la sourde oreille. Les non-inscrits vont-ils être réduits à orienter leurs actions contre le cabinet de Martens qu'ils accusent de couvrir Nols ? C'est du moins la tendance qui se dessine dans les dernières assemblées générales...

De notre correspondant
François Misser

Deux Byzantins

FIN DE L'OCCUPATION

Les « Deux Byzantins », c'est fini : à l'heure où nous mettons sous presse, les employés, qui occupaient le restaurant depuis le 12 février (voir Sans-Frontière, n° 50, 53 et 56), ont quitté les lieux, et remis les clés au patron, M. J. Clamani.

Il y a quelques jours déjà que les employés songeaient à arrêter l'occupation du restaurant. Une certaine lassitude face à la mauvaise volonté de M. J. Clamani et à l'absence de volonté du Ministère du Travail de prendre des mesures dans cette affaire, une certaine lassitude s'installait peu à peu. De plus, les stocks de nourriture étant épuisés, et les travailleurs n'ayant pas les moyens financiers de les reconstituer, il n'était plus possible depuis quelques temps déjà de garder le restaurant ouvert sans patron.

Quelques tentatives d'intimidation ont eu lieu aussi. Le 9 avril, vers 23h30, des « inconnus » brisent la porte du restaurant et s'enfuient. Le lendemain (comme par hasard), le patron profite d'un

moment d'inattention des employés pour pénétrer dans le restaurant : quelques instants plus tard, il menace de porter plainte contre les grévistes qui auraient cassé la porte d'un frigidaire (que personne ne se rappelle avoir vue brisée jusque là !). Ajoutez à cela le simple besoin de survivre, et le fait que l'électricité et le gaz ont été coupés récemment, et vous comprendrez qu'il n'était guère possible de continuer longtemps.

Alors, l'occupation des « Deux Byzantins », échec ou non ? C'est un échec dans la mesure où il n'a pas été possible de briser le refus de négocier du patron, ni de l'amener à reprendre l'activité du restaurant sur la base d'un accord salariés-syndicats-patron.

D'un autre côté, certains points ont été acquis. Le Conseil de Prud'hommes a nommé un Conseil-Rapporteur qui cherchera sans doute à voir clair dans les affaires de M. J. Clamani, et pourra le mettre en demeure de régler tout ce qu'il doit à ses employés. Par ailleurs, le Bureau de conciliation du Conseil de Prud'hommes lui or-

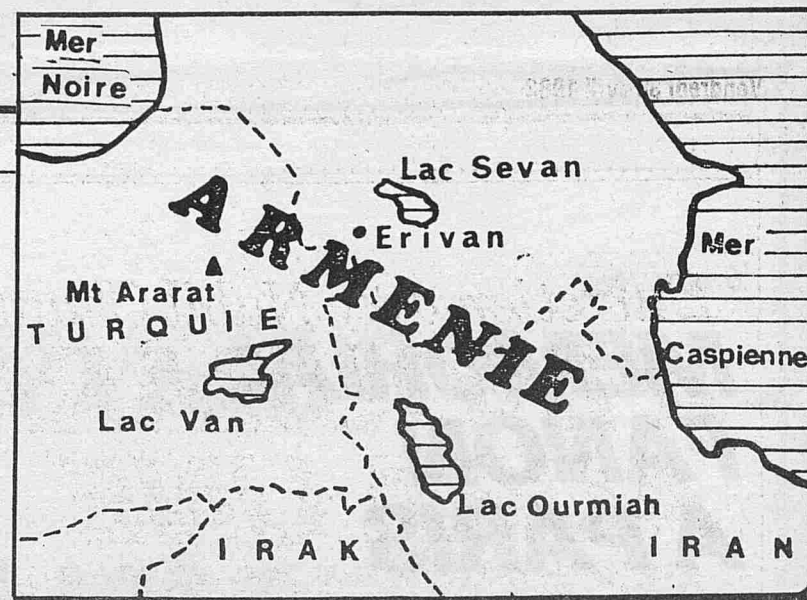
donne de fournir à ces mêmes employés les « fiches de paye qui n'ont pas été remises antérieurement à la déclaration » (rappelons que certains travaillaient là depuis 1979 sans être déclarés).

Enfin, au cours d'une réunion entre les grévistes, les syndicats, le patron et la Direction Départementale du travail (DDT), cette dernière a informé qu'il n'avait pas le droit de licencier ses employés : en d'autres termes, si les « Deux Byzantins » ouvrent à nouveau, ce sera théoriquement avec les employés que M.J. Clamani voulait licencier.

Il semble donc que la lutte ait abouti au moins sur un point : la disparition du travail clandestin dans les établissements du sieur Clamani. Mais à quel prix pour les employés, qui ont dû se battre pendant des semaines (et qui devront, sans doute pour la plupart d'entre eux, retrouver du travail ailleurs) ! Et combien d'autres « Byzantins » continuent de fonctionner encore grâce au travail clandestin ?

Jibé

Les Arméniens d'Alfortville

UNE MOSAIQUE
VENUE D'ORIENT

A l'heure où certains Arméniens choisissent l'action violente pour rappeler à l'opinion internationale, le génocide perpétré en 1915, d'autres essaient d'entretenir et de propager le patrimoine culturel et artistique menacé de disparition. La Maison de la Culture Arménienne d'Alfortville participe à cette lutte qui, pour n'être pas spectaculaire, n'en est pas moins fondamentale. La Directrice de la MCA, Madame Hasmig Kenovian, nous explique pourquoi.

SANS FRONTIERE :
Depuis combien de temps la Maison de la Culture

Arménienne d'Alfortville existe-t-elle et quels sont ses objectifs ?

HASMIG KENOVIAN : La « Maison » - c'est ainsi que l'appellent les enfants - date de 1976. Elle a été créée à l'initiative de l'Association de la Maison Arménienne Culturelle et Artistique avec un objectif bien précis : réveiller l'identité arménienne des jeunes membres de la communauté qui sont, ils faut bien le dire, en voie d'assimilation. Très peu de familles ont enseigné la langue et la culture arménienne aux enfants de 6 à 15 ans. Nous voulons donc, nous, transmettre l'identité, la culture et les traditions de notre peuple.

SF : Transmettre la culture, n'est-ce pas plutôt le rôle des écoles et des églises arméniennes ?

H.K. : Ces institutions ont bien sûr un rôle à jouer, et nous ne voulons pas le leur enlever. Pas question par exemple de donner de cours de langue puisqu'il existe une école à Alfortville qui enseigne l'arménien, aussi bien aux enfants qu'aux adultes d'ailleurs. La « Maison »

essaie d'éveiller, de sensibiliser et d'enseigner les jeunes à la civilisation, à la danse, à la musique, au théâtre arméniens, ce que ne font ni l'école, ni l'église. Nous organisons également des groupes de réflexion avec les adolescents et les jeunes. C'est l'occasion de réfléchir ensemble sur la conception arménienne de la famille, la relation des Arméniens à l'Eglise, différentes des conceptions traditionnelles des autres Français.

SF : Et le rôle de la famille dans tout cela ?

H.K. : Les parents doivent eux aussi transmettre des racines à leurs enfants. Mais il faut avouer que notre fonction est un peu ambiguë vis-à-vis des familles car nous leur servons en quelque sorte de « bonne conscience ». Certains parents envoient leurs enfants chez nous en se disant : « la Maison » en fera des Arméniens... mais ils continuent à parler français chez eux !

SF : La Maison de la Culture Arménienne de Paris a été créée par un parti politique arménien. La MCA d'Alfortville a-t-elle des liens avec un parti ?

H.K. : Nous avons aussi un rôle politique. Dans la mesure où transmettre la culture est un acte politique. En apportant aux enfants une certaine connaissance nous les amenons à une conscience nationale. Attention ! Je n'ai pas dit une conscience nationaliste... De toutes façons, pour être nationaliste, il faudrait que nous soyons sur nos terres, ce qui n'est pas le cas.

SF : Mais vous voulez les retrouver un jour ?

H.K. : Bien sûr. Tous les Arméniens veulent retourner un jour sur leurs terres. Mais nous ne sommes ni une école de militantisme, ni une école de parti. De plus, en raisonnant nous nous rendons bien compte qu'il est considérablement difficile d'obtenir un jour notre territoire... mais... il y a toujours un « mais ». Et puis on ne peut indéfiniment vivre en Diaspora... Alors

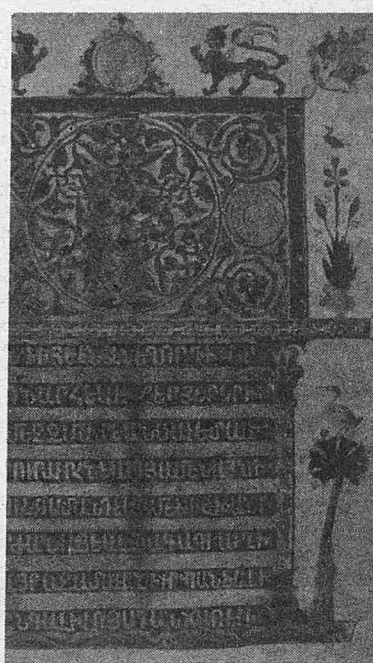
SF : N'est-ce pas dangereux de donner une conscience nationale aux enfants si vous voyez très exactement l'impasse dans laquelle se trouve la Question Arménienne ?

H.K. : Non, car nous ne les leurrons pas. Nous leur disons la

"ON NE PEUT EXILER SON ESPRIT" (OVIDE).



vérité. Certains se dirigeront plus tard vers une action politique, d'autres non. Ils doivent trouver eux-mêmes leur créneau d'action. Pour nous, l'essentiel est qu'ils passent un jour à l'action. Quelle qu'elle soit. Mais s'ils n'agissent pas, au moins ces jeunes connaîtront-ils leur identité. Au moins n'auront-ils pas honte d'être « différents ».



SF : La communauté d'Alfortville est une mosaïque : Arméniens émigrés de Turquie, du Liban, d'Arménie soviétique. Qui vient vous voir ?

H.K. : Essentiellement les Arméniens installés en France depuis trois générations. Là il faut reconnaître que nous avons un problème : une Maison de la Culture, c'est un concept typiquement occidental. Pour un Oriental, ça ne signifie rien, sinon que c'est une « Maison ». Car les Arméniens sont des Indoeuropéens. Si nous avons créé cette Maison, nous Arméniens de France, c'est bien parce que nous avons adopté une certaine forme de pensée occidentale.

Alors vis-à-vis de ces communautés récemment immigrées, nous avons un rôle bien spécifique : nous les accueillons, nous les écoutons. Et puis nous les aidons dans leurs démarches administratives car un certain nombre d'entre eux ne parle pas le français. De plus, pour des Arméniens qui arrivent de Turquie en 1982, le problème essentiel c'est d'apprendre le français, de trouver du travail et un logement. La question de l'identité arménienne à sauvegarder à tout prix, « on y pensera plus tard ! ». Mais nous espérons bien voir leurs enfants fréquenter nos ateliers un jour.

SF : Les jeunes de ces communautés récemment immigrées doivent pourtant se sentir isolés. Venir à la « Maison » pourrait-elle aider à rompre cette solitude ?

H.K. : Ils viennent aux concerts, aux spectacles que nous donnons. Mais vous savez, les contacts entre Arméniens de différents pays sont difficiles, ne serait-ce que pour des

raisons linguistiques, les Arméniens de France ne parlant bien souvent que le français, ceux de Turquie, le turc et ceux du Liban, l'arménien...

SF : Votre tâche ne serait-elle pas alors de redonner une certaine homogénéité à cette grande communauté ?

H.K. : Peut-être. Mais à longue échéance alors. Il faudra bien une génération pour ressouder notre communauté car c'est la conception même de notre arménité qui est différente. En Orient, être Arménien c'est avant tout être chrétien. En France évidemment, le problème se pose autrement.

Quand j'écoute aujourd'hui un Arménien de Turquie, je réalise le fossé qui nous sépare : nos sensibilités, nos systèmes de pensée ne sont plus les mêmes. En l'entendant parler, je me demande : qu'avons-nous de commun tous les deux ? La réponse est simple : nous sommes tous les deux Arméniens.

Propos recueillis
par Marie-Jo

Souvenir
de deux génocides

A lors que le génocide arménien n'est toujours pas reconnu par la communauté internationale, des hommes osent remettre en question aujourd'hui l'existence même des chambres à gaz de la deuxième guerre mondiale.

Deux faits qui nous rappellent - si besoin en était - l'importance du Souvenir. Mais plus que les souvenirs, c'est toute la Mémoire d'un peuple, de chaque peuple, qu'il nous faut connaître, comprendre et surtout transmettre.

Souvenir de deux holocaustes :
1894-1920 : 1 million 1/2 d'Arméniens]
1939-1945 : 6 millions de Juifs.

Devant ces deux génocides, devant l'utilisation par Adolph Hitler du silence et de la lâcheté du monde lors du génocide des Arméniens, on comprend le pari de certains groupes, arméniens ou juifs, qui luttent contre l'oubli. Non seulement l'oubli des massacres, mais celui de leur propre civilisation, de leur propre culture, de leurs traditions, de leur histoire, refusant ainsi de perdre leur identité en s'assimilant.

Mais au-delà du danger d'assimilation auquel doivent faire face ces peuples, c'est contre l'ignorance des « autres » qu'il leur faut lutter. L'ignorance de ceux qui ne sont ni Juifs ni Arméniens, qui côtoient ces 2 communautés tous les jours, mais ne les connaissent pas. Symbole du mépris réciproque dans lesquels vivent les différentes communautés en France, qu'elles se distinguent par l'origine ethnique ou religieuse.

Depuis quelques temps la France connaît une recrudescence de racisme. Une campagne de presse accuse l'Algérie de détenir des français « par milliers ». D'autres regrettent que l'on n'ait pas choisi « un vrai Français » pour archevêque de Paris. D'autres encore affirment que les Chrétiens enseignent « un Dieu mort » alors que les Juifs enseignent « un Dieu vivant ».

Devant ces manifestations de racisme, résultat de l'ignorance et de la peur, il revient à chacun de s'ouvrir à celui qui est « différent », Arménien, Arabe, Asiatique, Juif, Chrétien, Musulman, Occidental, Oriental... Il nous appartient de dépasser nos peurs et nos préjugés pour apprendre enfin de l'autre qui il est, ce qu'il est pour apprendre la richesse de sa culture et de son histoire, pour connaître sa Mémoire. Celle qui est inscrite au fond de lui-même et que l'on ne peut laisser de côté.

S'il était « normal » aujourd'hui d'apprendre à l'école non seulement l'anglais ou l'espagnol, mais aussi le cambodgien, l'arménien, l'arabe ou l'hébreu, s'il était réellement possible d'étudier l'histoire de notre pays comme un pays enrichi, et non affaibli, par la rencontre d'autres civilisations et la coexistence de communautés différentes, verrions-nous aujourd'hui ces relents de racisme apparaître aussi facilement en France ?

La perte de l'identité tout comme l'ethnocentrisme culturel sont des pièges mortels. Saurons-nous les éviter à temps ?

Une mini
diaspora

C'est en 1923 que les premiers Arméniens à Alfortville, fuyant les conditions de vie difficiles qui leur sont réservées en Turquie, après le génocide de 1915.

La cité industrielle accueillera sans réticence ces nouveaux immigrants. Par esprit humanitaire bien sûr. Mais sans doute aussi parce que l'on manquait cruellement de main-d'œuvre aux usines d'Alfortville depuis la guerre de 14-18.

Rapidement la communauté arménienne construira sa propre église et entretiendra jusqu'en 1940 une vie culturelle et politique intense. Mais un premier bouleversement intervient : la deuxième guerre mondiale. Puis en 1947, Staline appelle tous les Arméniens exilés à venir s'installer dans ce qui est la « République Socialiste Soviétique d'Arménie ». Certains répondront à cet appel. Ils reviendront presque tous quelques vingt années plus tard.

La communauté connaît ensuite une période de léthargie jusque vers les années 60 : la première génération avait essayé de survivre. La deuxième essaiera de s'intégrer à la société française.

En 1965, toutefois la commémoration du cinquantenaire du génocide bouleverse bien des membres de la communauté qui se mettront à « repenser la Question Arménienne » : être Arménien. Pourquoi ? Comment ? Et pour lutter contre l'oubli de leur langue et de leur culture, ils créent l'Association de la Maison Arménienne Culturelle et Artistique en 1970.

Depuis cette date de nouvelle communautés arméniennes sont arrivées, notamment des familles entières venues du Liban et de Turquie, enrichissant la petite cité et transformant une nouvelle fois sa physionomie.

Entretien avec Nabil Chaat

« MOUBARAK AURA UNE POSITION PRAGMATIQUE »

Cette interview avec Nabil Chaat membre du conseil national palestinien a été réalisée le 11 avril alors que toutes les supputations étaient encore possibles sur le retrait ou non des forces israéliennes du Sinaï. Ce point de vue d'un des dirigeants palestiniens est une analyse pertinente des enjeux qui sont en train de se jouer aujourd'hui.

Sans-Frontière : Nous sommes à quelques jours de la date prévue par les accords de Camp David pour le retrait israélien du Sinaï, qu'en pensez-vous ?

Nabil Chaat : L'insurrection dans les territoires occupés, a rendu impossible tout retard dans le retrait du Sinaï, parce que le gouvernement israélien, commence à dire que les Colons qui refusent de quitter, font une pression importante sur Israël. Cette pression obligerait normalement Israël à reculer la date du retrait, le mouvement en Cisjordanie a créé une situation rendant définitivement impossible cette idée.

Les manifestations dans les rues de Palestine de 15 000 juifs Israéliens, contre le gouvernement israélien et contre la répression en Cisjordanie a créé une division dans l'opinion publique israélienne.

Avant le groupe demandant le recul du retrait du Sinaï influençait pratiquement seul l'opinion israélienne ; mais après la révolte en Cisjordanie, il est démontré qu'il existe deux opinions israéliennes : l'une réclamant de ne pas se retirer du Sinaï dans les temps, l'autre demande justement de précipiter le retrait.

Parce que le problème des territoires occupés, prenant de l'importance, rend nécessaire, l'arrêt des situations qui peuvent amener l'explosion des relations Egypto-Israélienne, en même temps qu'il y a explosion en Cisjordanie.

S.F. : Est-ce que cela veut dire à votre avis que le 25 avril il y aura retrait des israéliens du Sinaï ?

N.C. : Je pense qu'Israël va se retirer complètement du Sinaï dans les délais présents, évidemment, il y a une situation juridique qui

l'oblige à cela et aussi des pressions américaines ; sûrement que les américains, cela les intéresse de dire aux autres arabes, un jour ou l'autre : « ce que nous avons imposé à Israël, nous pouvons le faire encore, le continuer et le finir » mais le mouvement en Cisjordanie, par la pression des masses a créé une situation qui ne permet pas à Israël de reculer sur l'accord de retrait, et donc pour moi, l'insurrection en Cisjordanie a anéanti définitivement l'idée du recul de la date du retrait du Sinaï.

S.F. : Est-ce que cela annonce une nouvelle politique de la part de Moubarak, après le retrait.

N.C. : Cela demande à voir la position de l'ennemi. Dans les rapports arabes avec l'ennemi sioniste, il faut examiner les positions avant de voir ce que veut la partie arabe, car dans la réalité c'est Israël qui rend de fait caducs les accords de Camp David, parce que l'ennemi a refusé tous ce qui dans l'insurrection du dossier de Camp David, a trait au Peuple Palestinien. Il disent qu'il n'y a aucune clause qui lie les diverses parties de l'accord, et refuse tout ce qui est normalisation en lien avec le pouvoir autonome (des Palestiniens), et veut donc continuer la normalisation, bien que

rien n'ait avancé en ce qui concerne la question de l'autonomie. Après cela l'Egypte a accepté, le retrait du Sinaï, sans la lier à la normalisation et à l'autonomie, considérant elle aussi que les trois parties de l'accord, qui sont la normalisation, le retrait, l'autonomie, sont des parties indépendantes et non liées.

S.F. : Est-ce que cela veut dire pour vous que Camp David c'est fini ?

N.C. : Israël a annulé en réalité Camp David, par l'annexion du Golan, avec sa menace d'annexion de Cisjordanie, comme elle a fait de Jérusalem, qu'elle a annexé, en la rendant capitale historique d'Israël, arguant de plus qu'il ne peut y avoir de négociations sur ce point, ainsi que ses déclarations ne reconnaissant aucune possibilité d'autodétermination qui peut amener à la création d'un état palestinien. Elle a donc rendu caduque de fait les accords de Camp David.

Maintenant la question par rapport à Moubarak, c'est comment Moubarak pourra tirer profit de ce retour en arrière israélien. Camp David lui-même est un recul sur le droit des Palestiniens ; de plus Israël ne reconnaît aucune possibilité réelle et autonome au peuple palestinien, disant que l'autonomie est une manifestation administrative du pouvoir et non un pouvoir sur la terre. Que cela ne peut contenir tout ce qui peut économiquement nous rendre maître de la terre et tous ce que l'on sait par rapport à leur position sur l'autonomie, annule de fait toute possibilité de continuation de l'accord de camp David. Maintenant est-ce que Moubarak peut annuler un autre point de l'accord de Camp David : qui est la normalisation avec Israël ? Car il ne reste de Camp David, actuellement que l'opération de normalisation. Après le retrait du Sinaï il ne restera que le drapeau israélien sur l'ambassade d'Israël au Caire, et certains autres aspects de la normalisation qu'Israël va avoir envie de lancer dans l'avenir en approfondissant des accords politiques et économiques avec l'Egypte.

Par nécessité Moubarak aura une position pragmatique dans cette affaire, moi je crois que Moubarak, veut revenir avec l'Egypte dans le Camp Arabe. Les intérêts de l'Egypte lui commandent de revenir dans la nation arabe, comme c'est dans l'intérêt du monde arabe, qu'il y ait une Egypte forte en son sein. N'importe quel essai de retour de l'Egypte vers le Camp Arabe veut dire, un surplus de tension dans les relations Egyptiennes avec l'ennemi, et évidemment dans les relations américano-egyptiennes.

S.F. : Mais cela va donc se faire dans le temps ?

N.C. : Evidemment cela prend du temps. Le retour de l'Egypte à un équilibre des forces dans les rapports diplomatiques, avec l'URSS, l'Europe et le Japon, et donc un retour de l'Egypte à une politique de non alignement, cela demande un rééquilibrage dans les rapports américano-egyptiens et les rapports Israël-Egyptien.

Maroc

GREVE DE LA FAIM A LA PRISON DE KENITRA

Trente neuf prisonniers politiques de la prison de Kénitra au Maroc viennent d'entamer une grève de la faim pour réclamer la libération de tous les prisonniers politiques détenus dans les prisons marocaines.

Dans une lettre qu'ils nous ont fait parvenir et que nous publions en extenso : « Ils réaffirment leur détermination à poursuivre la lutte pour leur liberté ».

Monsieur le Directeur de Sans-Frontière,

Vous connaissez sans doute l'état des libertés politiques et syndicales dans notre pays. Vous savez sans doute aussi que cela, a eu, et a encore, pour conséquence l'existence de dizaine de prisonniers politiques et syndicaux privés de leurs droits les plus élémentaires : la liberté.

Les gouvernants de notre pays, en ignorant la revendication de l'opinion publique nationale et internationale de libérer tous les détenus politiques et syndicaux marocains, affirment une fois de plus leur détermination à continuer à bafouer les libertés démocratiques individuelles et publiques et à continuer à violer les droits de l'homme dans notre pays.

Nous les prisonniers politiques marocains soussignés, devant la détermination des responsables, et vu que notre incarcération depuis des années et sa perpétuation, sont un aspect de la relâche susmentionnée, condamnons une fois encore notre emprisonnement, dénonçons sa perpétuation, revendiquons sa levée.

Pour cela nous avons décidé de déclencher une grève tournante de la faim, du 26 avril jusqu'au 4 mai, revendiquant notre libération et réaffirmant notre détermination à poursuivre la lutte pour notre liberté, considérant que notre lutte s'inscrit dans le cadre du combat de toutes les forces démocratiques

dans notre pays et de par le monde, pour la libération de tous les prisonniers politiques et syndicaux, le retour de tous les exilés et l'instauration des libertés politiques et syndicales.

En choisissant cette voie de lutte contre notre emprisonnement illégitime, nous espérons de votre journal et tous ceux qui sont concernés par les droits de l'homme, le soutien dans notre juste combat, et l'information de l'opinion publique de notre lutte, ses objectifs et sa date.

Les prisonniers politiques de Kénitra - Maroc

A.J.J.A solidaire

Opposé à la peine de mort, à la détention pour cause de délit d'opinion, à la torture et aux détentions arbitraires, l'Association des Jeunes Juristes Africains dont l'une des vocations est la lutte pour la promotion et la défense des droits de l'homme en Afrique vient d'être informé de ce qu'une quarantaine de prisonniers politiques marocains de la prison de Kénitra entame aujourd'hui une grève de la faim jusqu'au quatre mai pour réclamer la libération de tous les détenus politiques au Maroc.

Conformément à sa vocation et s'inspirant des principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que de la Charte Africaine de Droits de l'Homme et des peuples l'Association des jeunes juristes

africains lance un appel pressant aux autorités marocaines pour qu'elles libèrent tous les détenus politiques, car elle est convaincue qu'il existe d'autres moyens que la violence pour répondre aux inquiétudes des prisonniers marocains.

D'après certains témoignages les manifestants s'en seraient pris particulièrement aux voitures « Honda » stationnées dans les rues, qui symbolisent à leurs yeux le « privilège » des hauts fonctionnaires. De nombreuses arrestations ont été opérées, bien que les autorités n'en aient pas confirmé le nombre.

Par ailleurs les autorités algériennes, ont lancé une campagne nationale d'information en vue d'aider les élèves à choisir les débouchés ou les filières capables d'accueillir l'afflux de plus en plus massifs de bacheliers. Rien que pour cette année il y aura 100 000 candidats au baccalauréat.

L'Algérie se trouve confrontée à un problème que connaît la Tunisie il y a une dizaine d'années, où des milliers de lycéens furent chassés de l'enseignement supérieur faute de débouchés, et allèrent rejoindre le rang des chômeurs ou bien prirent le chemin de l'exil.

L'émigration, ayant été stoppée en 1974, les perspectives ne sont pas brillantes.

F.A.

S.F. : Il y a une forte dose d'optimisme dans votre analyse ?

N.C. : C'est dans l'intérêt de l'Egypte que Moubarak fasse cela, mais quand fera-t-il cela, et comment le fera-t-il ? Je pense que cela prendra du temps, pas moins d'un an et cela suppose un certain nombre de changement dans la politique égyptienne, moi je suis très optimiste même si je n'ai rien en main pour étayer ce que je vous dis, il y a un certain nombre d'indications importantes qui tendent à le démontrer.

S.F. : Lesquels ?

N.C. : La position de l'Egypte sur le retrait dernièrement, sur le droit du peuple palestinien sur Raffah, y compris la partie égyptienne de Raffah, sur la question de Taba, comme quoi elle ne laisserait pas un seul pouce de la terre égyptienne, et aussi qu'elle ne veut prendre aucun pouce du territoire palestinien, c'est-à-dire que les frontières sont entre l'Egypte et la Palestine et non entre l'Egypte et Israël.

Propos recueillis par
Saïd Bouzirj



Le capitaine Rawlings : le justicier du Ghana

LA JONCTION RAWLINGS - N'KRUMAH

L'Armed Forces Revolutionary Council (AFRC) arrivé au pouvoir le 4 juin 1979 organise des élections qui permettront l'arrivée du PNP (conduit par Hilla Liman) au pouvoir.

Jerry Rawlings et les autres membres de l'AFRC ont ainsi répondu à une des sollicitations nationales régulièrement émises par le pays entier depuis la chute de N'Krumah en 1966. En trois mois de pouvoir, de Mai 1979 à septembre 1979, l'AFRC se dépêche de « faire le ménage » dans les rangs de l'administration et de l'armée. La pauvreté de l'état ghanéen, l'inflation qui annihile tous les efforts des classes populaires, la corruption institutionnalisée rendent la vie impossible à tous ceux qui n'ont pas accès aux « avenues » menant aux « Top Kalabulé ». La victoire du PNP fut indéniablement une source d'espoir populaire, sa philosophie « N'Krumaïste » lui ayant rallié pas mal de voix, ce qui lui valut son ticket pour la présidence.

La déception qui suivit explique en grande partie l'explosion de joie qui accompagna l'annonce radiodiffusée du « retour » de J.J. Rawlings. Dans la nuit du 31 décembre 1981, les ghanéens apprenaient par un « Speech » diffusé sur les ondes de la voix de Rawlings, lui-même, la constitution du Provisional National Defense Comité (PNDC) et la destitution du gouvernement Liman.

Trois ans après avoir remis le pouvoir aux civils, les raisons qui avaient poussé « L'Armed Forces Revolutionary Council » (AFRC) de s'emparer du pouvoir se sont... agrandies d'une expérience acquise au fil du temps. Le gouvernement de Hilla Liman n'a pas pu venir à bout des problèmes qui paralysent l'état : depuis l'année 1979, la hausse des prix a cru de façon intolérable ainsi la dette extérieure, les circuits de distribution aussitôt à nouveau détournés, la monnaie ghanéenne, le Cédi dégringole en chute libre, la corruption - un temps puni sous l'AFRC - sollicite chacun, les

caisses de l'état sont vides. L'armée elle-même participe du moins certains officiers au pillage et s'adapte aux diverses malversations ou aux « coups » illicites dans une administration occupée à s'enrichir le plus rapidement possible.

Ceux qui ont participé ou soutenu l'AFRC, une fois quitté le pouvoir, continuent à observer le comportement de la classe politique. Ils constatent avec une amère déception la survivance, puis la réinstitutionnalisation du « régime des partis », l'osmose précédente entre les élus et sa clientèle.

Le retour d'une partie de l'ancienne équipe du AFRC au pouvoir

et animateur de l'aile gauche du parti - le mouvement des jeunes - fut autrefois connu comme un « N'Krumaïste » impénitent et très critique à l'endroit de sa propre majorité. Selon lui, le Ghana était sous la coupe de quelques politiciens nationaux alliés aux « compradores », lesquels s'approprièrent à travers le « mismanagement », l'essentiel de l'effort collectif, à leur propre et seul profit. C'était donc littéralement une nécessité, dans un rapport social qu'ils estimaient être un conflit de classe, de retirer au profit des ghanéens, la plus-value engendrée par leur travail.

Le mouvement du 4 juin en

La volonté d'assainir la vie politique

fut expliqué par Rawlings lui-même comme une réponse déterminée par l'égoïsme et l'irresponsabilité de la classe politique sous le gouvernement du People's National Party (PNP) dont le chef Liman s'était avéré incapable de maintenir à flot un bâtiment aux fondations immergées dans la corruption généralisée, le trafic des devises, le marché noir responsables de l'incurie de la machine d'état et de l'appauvrissement des ghanéens. Pour éviter les erreurs du Mouvement du 4 juin, le PNDC annonça des mesures qui situaient la distance du projet politique entre l'AFRC et le « Provisional National Defense Committee ». Le « Chaitman », en annonçant la constitution des « People's Defense Committee », en décrétant la mobilisation des rangs de l'armée et des étudiants pour les travaux de voirie et de récolte du cacao, la suspension de la Constitution et l'état d'urgence, initiait là un mouvement, un processus radical visant à restituer à la société civile ses droits et ses responsabilités, et à empêcher de toute évidence la main-mise par une élite vénale sur les rouages de l'économie entière.

Atuh Austin, ex-membre du PNP

arrivant au pouvoir en 1979 n'avait aucun programme alternatif à proposer, à part la volonté d'assainir la vie politique de ses « pollutions » et céder le pouvoir aux civils, considérés dans la plus pure tradition britannique - comme les seuls aptes à gérer la chose publique. Ces derniers, quoique sous surveillance, ne se sentirent publiés par un contrat moral rendu caduque par les élections nationales de septembre 1974. L'absence d'une organisation politique relayant le régime éphémère de l'AFRC.

Ceux-ci se retrouvèrent prisonniers d'un ordre qu'ils avaient eux-mêmes aidé à naître. Les tracasseries, la surveillance policière sous Liman les désignait comme l'ennemi de l'intérieur, le pouvoir d'alors craignant une action « déstabilisatrice » de la part de ceux qu'ils voyaient désormais comme les chevaux de Troie de la « Jamarhiya Libyenne ».

La désintégration de l'appareil économique ghanéen est une des conséquences majeures de la colère des ghanéens contre les différents régimes qui se sont succédés depuis la chute de N'Krumah. Plus précisément, la mémoire collective

Ghana. 1966-1981 :

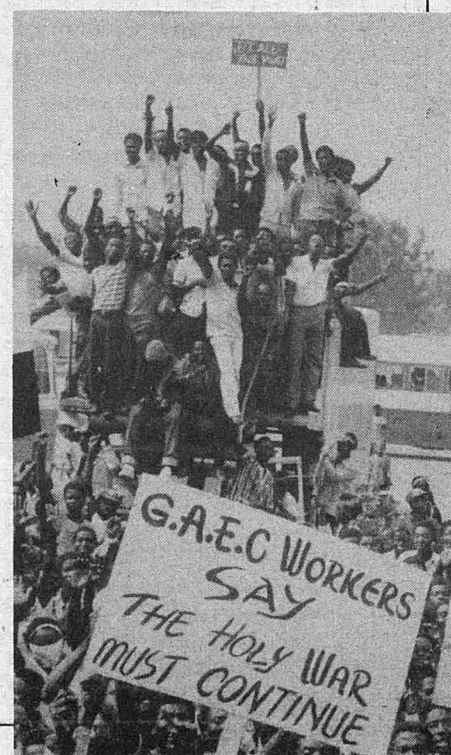
Bientôt 4 mois que le « Provisional National Defense Comité » dirige la république africaine du Ghana, après une action militaire qui vit des affrontements entre une partie de l'armée « légaliste » et tous les autres qui ont rallié Rawlings et ses compagnons du Mouvement du 4 juin 1979. Accra, la capitale est un lieu d'agitation et de mobilisation, depuis la formation des « people Defenses Committees », les comités de défense du peuple qui sont les organes de base de la révolution. De par sa situation géographique et son histoire la plus récente, le Ghana demeure pour bien des Africains, le berceau du « N'Krumisme », une philosophie qu'il conviendrait de connaître, si l'on veut comprendre l'utopie révolutionnaire qui s'est emparée de cette nation.

ghanéenne fait une fixation sur Sir Achempong, qui renversa le gouvernement civil de Koffi Busia en 1971 après que ce dernier prit la place du général Afrida, putshiste lui aussi. Les habitudes prises sous le suprême Military Council et II par une partie de la bourgeoisie d'affaires, les gros planteurs ou les commerçants Ashanti à savoir, l'exportation illicite des matières premières vers la Côte-d'Ivoire ou le Togo, l'affaiblissement du « cédi » par le marché noir dû au trafic effréné de devises, les détournements des ressources de l'état, avaient tout à craindre du PNDC. A part les deux victimes décédées des suites de tabassage militaire, cette révolution commençante ne pourrait être mise au banc des nations comme coupable de crimes contre les « droits de l'homme ».

Toutes les personnes qui participaient au gouvernement de Liman sont sous résidence surveillée au cas où elles seraient arrêtées. Même le vice-président, le plus impopulaire et tenu à tort ou à raison pour le parrain entre septembre 79 et décembre 81 demeure en vie dans les conditions précitées. Pour mettre fin aux actes de brutalités policières ou militaires, le PNDC, à la suite des tristes accusations provenant du pays ashanti décida la peine de mort pour les soldats convaincus d'actes arbitraires ou de justice sommaire, certains ayant servis de bras armés à des caciques pour « rendre justice » dans les vieilles querelles entre individus.

D'autre part, certains ont parlé d'insécurité ou d'anarchie dans le pays et surtout à l'intérieur des forces armées, en essayant de montrer par là l'incapacité du PNDC à assurer la sécurité des individus. En dehors du couvre-feu qui commence à dix heures à Accra et à huit heures dans le pays ashanti, il n'y a aucune restriction de mouvements. Il n'y a eu de tentative d'assassinat que contre le « chairman » lui-même, la dernière autour du 5 et 6 mars, c'est-à-dire la veille de la fête de l'indépendan-

ce, sans qu'une information officielle ne vienne confirmer ou démentir la rumeur. Les affrontements dans l'armée qui font dire à certains qu'il y a « anarchie » dans le pays sont des événements dont il faut chercher l'explication au cœur des conflits qui traversent l'armée. Selon les renseignements fournis par des ghanéens proches du nouveau pouvoir, il y aurait parmi les officiers des gens « travaillés » par la bourgeoisie qui essaie de les convaincre que les PNDC leur ôtent peu à peu leurs prérogatives ou dit autrement, l'idéologie du PNDC irait contre le maintien de leurs possibilités matérielles pour finir par en faire des citoyens de catégorie ordinaire, perspective insoutenable pour ceux qui espèrent une situation particulière en raison de la hiérarchie et de leur participation aux actions qui ont débouché sur la victoire militaire et le retour de Rawlings. C'est ainsi qu'à la veille de la fête d'indépendance, une tentative de coup d'Etat aurait été déjouée par les services secrets, et sans qu'il y ait eu confrontation sanglante.



GHANA...

Le point focal réel d'un affrontement demeure la « résistance passive » de certains commerçants. Il est de notoriété publique qu'aux jours qui suivirent le retour de Rawlings au pouvoir des hommes d'affaires échaudés par la perspective d'un contrôle autoritaire des prix, ont fait disparaître carrément les marchandes magasins.

Dans le secteur des transports, le même phénomène s'est produit, amplifiant le manque de taxis dû déjà au manque d'énergie. Ce problème était en voie d'amélioration vers la mi-avril, après les accords obtenus auprès du Nigéria par une équipe du PNDC conduite par le chef de la Défense, le brigadier général Nunoo-Mensah. On trouvait encore des cas de pharmaciens ou de médecins à l'hôpital militaire de « Thirty Seven » qui avaient enseveli des produits pharmaceutiques pour faire monter les prix ; il aura fallu l'aide de la Libye

pour commencer à suppléer au manque des antibiotiques (Drugs), tellement le manque de médicaments était devenu intolérable pour la population. Les prix des biens ont baissé de façon sensible en trois mois de pouvoir : la boule de « kenley », le plat national est passé de dix cedis à un cedi, les taxis de cinq à un, on trouve à nouveau du pain, des cigarettes quoiqu'encore, avec de réelles difficultés. Si les usines fonctionnent encore en dessous de leurs capacités, cela est dû au manque d'approvisionnement en matériel et surtout à l'absence de devises nécessaires pour importer des biens. L'exemple le plus frappant est la rareté quasi totale en pièces détachées pour les assemblages de machines ou la simple réapparition de pièces défectueuses.

Le PNDC a renoncé à un affrontement direct avec la bourgeoisie d'affaires, comptant plutôt sur l'effet d'entraînement, d'un démarrage obtenu par climat de solidarité qui s'est emparé de certains. On peut penser qu'à long terme, qu'avec la pression populaire et le contrôle des PNDC, un réajustement des prix à un niveau supportable pour la population surviendra. Dans l'immédiat, Rawlings, au lieu d'aller au devant de la volonté populaire par une intervention

musclée n'entend intervenir que s'il y a une réaction venant de la base.

Lors des cérémonies marquant les festivités du 25ème anniversaire du Ghana le 6 mars 1981, le chairman décrivait cette année, l'année de « sauvetage national » jusqu'au 6 mars 1983 et le PNDC décida de mobiliser le peuple entier dans la recherche de l'autosuffisance alimentaire. Décidés à en finir avec une démocratie caricaturale aux mécanismes détournés au seul profit des nantis, les membres du PNDC veulent la démocratie économique et politique qui faisaient du Ghana de N'krumah, un pays dont la prospérité et l'égalité des chances se vérifiait par l'afflux de travailleurs étrangers, un système d'éducation libre et gratuit qui ont fait place à l'incroyable incurie qui a jeté le Ghana au rang des pays mendiants auprès des marchés financiers internationaux. La jonction qui s'est faite entre le peuple ghanéen et le PNDC s'explique par un vieux fond latent d'une nostalgie partagée, laquelle repose sur l'espérance de tous d'une renaissance politique qui puisse leur redonner le sentiment des retrouvailles avec l'époque où le Ghana était « l'étoile noire » (the black star) de l'Afrique Noire.

Blaise N'Jehoya

Malouines

VERS LA GUERRE ?

En une semaine, les événements des Malouines se sont précipités. Il semble que de prochains rebondissements dont une tentative de débarquement britannique dans l'archipel sont à prévoir.

En fait la situation s'est renversée. Si au début de la crise, la Grande Bretagne détenait le beau rôle au niveau diplomatique en jouant le rôle de l'agressé et que l'Argentine dominait sur le plan militaire avec sa « victoire » du deux avril, à la suite de la récupération de la Géorgie du sud et après les dernières décisions de l'Organisation des Etats Américains, Buenos Aires a acquis un soutien diplomatique conséquent et Londres a redoré son blason militaire.

Du côté de Mme. Thatcher, il était grand temps d'agir. D'une part le rejet de la part de la diplomatie britannique du compromis élaboré sous la bénédiction d'A. Haig avait mis la Grande Bretagne dans une composition inconfortable en dépit de l'arrivée à Washington de M. Pym, ministre des affaires étrangères, pour tenter de trouver une solution négociée. D'autre part, la Dame de fer ne pouvait pas continuer à apparaître aux yeux de son opinion publique et des faucons du parti conservateur comme indécise sur l'utilisation de l'armée envoyée en Atlantique sud. Ceci explique la récupération de la Géorgie du sud au cours de la journée de dimanche. Cet ancien centre de balainiers dont les seuls habitants réguliers sont des manchots et des pingouins offrait l'avantage de pouvoir être « récupéré » sans grand risque militaire et de montrer la détermination britannique. Il s'agissait aussi de faire pression sur l'Argentine pour que celle-ci renonce à être intransigente sur sa souveraineté sur les Malouines.

Si le premier objectif a été atteint, il en est moins évident pour le second. Les militaires de Buenos Aires n'ont pas reculé d'un pouce dans leurs positions qu'ils estiment être déjà le maximum de concessions possibles. De plus la diplomatie argentine a pu utiliser à bon escient le coup de la Géorgie du sud pour obtenir, à l'encontre des USA, un vote positif à leur demande à l'OEA par 17 voix contre quatre abstentions (USA, Chili, Colombie, Trinidad). Dans la résolution votée par les états membres de l'OEA, il est clairement demandé à la Grande-Bretagne d'évacuer sa flotte des côtes américaines. A cela, il faut ajouter

à l'actif argentin la déclaration du gouvernement soviétique qui a annoncé qu'il « prendrait des mesures » pour empêcher le rétablissement du statut colonial des Malouines.

Mme Thatcher doit faire face aussi à un autre problème. Le soutien national dont elle bénéficiait commence à s'effriter depuis le coup de la Géorgie. Le parti travailliste réclame que tout soit fait pour arriver à une solution négociée et demande au gouvernement de saisir l'ONU en tant que médiateur.

Proposition rejetée par Mme Thatcher qui a déclaré que « le temps presse de plus en plus » ; manière d'annoncer que pour Londres l'aspect militaire a pris le dessus sur la diplomatie.

De son côté, la junte militaire argentine, si elle peut se réjouir d'un soutien diplomatique de plus en plus accru, elle connaît aussi des soucis de taille. En premier lieu, se pose un problème au point de vue militaire. Faire face à l'armée britannique et surtout à ses commandos spéciaux ne semble pas être dans les possibilités de l'armée argentine qui ne possède comme atout que le nombre (10 000 hommes aux Malouines) et de la proximité d'un sanctuaire.



Mme Thatcher «Le temps presse...»

Mais l'essentiel problème que rencontre la dictature vient de la contestation intérieure. Tout en maintenant son soutien à l'action dans les îles Malouines, l'opposition argentine organise des manifestations où les mots d'ordre anti-junte sont à l'honneur. Les militaires éprouvent de sérieuses difficultés à faire face tout à la fois à ce type de manifestation et à la mise en alerte de leurs troupes.

De leurs côtés, les américains collectionnent les camoufflets. Après n'avoir pu empêcher la convocation de la réunion de l'OEA, Washington s'est retrouvé isolé lors du vote.

Dans les prochains jours, tout dépendra de la décision britannique. En attaquant les Malouines, la Grande Bretagne est certaine de bénéficier d'un soutien occidental, mais le risque de déclencher un conflit aux conséquences dangereusement imprévisibles est grand. D'autant plus que la politique de la conownière ne fait guère recette pendant longtemps.

R. Constant

Salvador

L'ARMÉE ENTRE EN SCÈNE ?

L'Assemblée Constituante a suspendu ses travaux le mardi 27 avril à la suite d'un désaccord intervenu entre les différents partis quant au candidat à l'élection du Président provisoire de la République. A la fin de la semaine dernière, un compromis avait pu être élaboré par la Démocratie - Chrétienne et quelques partis de droite sur le nom du riche banquier Alvaro Magana. Il s'agissait de la première brèche dans la coalition des partis de droite. Ces derniers avaient réussi à faire élire avec 34 voix le leader de l'ARENA, le Major Roberto Daubuisson, organisateur présumé de l'assassinat de Mgr Romero, à la

présidence de l'Assemblée Constituante.

Mais il semble qu'au dernier moment l'accord sur M. Magana ait été remis en cause sous la pression des militaires qui réclament en coulisse que le poste de la présidence de la république revienne à l'un des leurs. On avance de plus en plus

comme candidat de l'armée le nom du Colonel Nicolas Carranza actuel ministre des télécommunications et ancien vice-secrétaire d'état à la défense. Cet éventuel retour en force de l'armée sur la scène politique salvadorienne bouleverserait toute les cartes politiques. Jusque là, les militaires étaient restés en marge des tractations qui

ont lieu depuis les élections de mars entre les différents politiques légaux.

Mais deux éléments peuvent expliquer le retour en force de l'armée. Premièrement, les militaires de l'état major sont de plus en plus agacés par les négociations stériles n'aboutissant à aucun accord concret entre la DC et la droite. Ils avaient déjà manifesté ce sentiment, il y a une dizaine de jours, en lançant une mise en garde publique aux partis politiques à qui ils réclamaient un accord rapide sur la composition d'un gouvernement de coalition. Accord non relâché jusqu'à ce jour.*

Deuxièmement, l'armée salvadorienne fait face à une offensive du Front Farabundo Marti de Libération Nationale. Une opération anti-guerilla a été lancée dans le département de Morazan au Nord est du pays alors que dans le même temps les troupes du FF-MLN multiplient les actions de harcèlement dans les régions de San Augustan, Suchitolo et San Vincente situées au centre et au sud du pays. Face à cela la hiérarchie militaire estime de plus en plus qu'elle n'a pas à supporter tous le poids de la lutte anti-guerilla sans aucune compensation honorifique.

Un autre élément ne clarifie pas la situation politique parmi les forces soutenant la junte, c'est l'attitude des USA. Alors que jusque là, il semblait que les efforts américains allaient vers la création d'un gouvernement de coalition nationale à participation démocrate chrétienne, la récente déclaration de l'ambassadeur américain à San Salvador repose le problème. M. Hinton a déclaré que son pays continuerait à « aider » le Salvador quelque soit la composition du nouveau gouvernement.

En rapprochant tous ces éléments, on peut se demander si les américains n'ont pas décidé de laisser tomber la DC.

NEIGMawon

Philippines

Disparition du Père de Torre

Le Comité Solidarité Philippines annonce avec stupeur et émotion la disparition, à Manille, depuis cinq jours, du Père Edicio De La Torre, prêtre catholique engagé de longue date dans la résistance aux injustices commises par le régime dictatorial du Président Marcos.

Après avoir été emprisonné pendant cinq ans et demi sous l'accusation de subversion, le Père de la Torre avait été remis en liberté le 8 avril 1980. Figure historique de l'opposition chrétienne aux violations des Droits de l'Homme perpétrées par le régime depuis dix ans, il n'a plus été revu depuis le 21 avril.

Etant donné les nombreuses disparitions d'opposants politiques et de défenseurs des droits humains constatées ces dernières années, (voir le rapport d'Amnesty International pour l'année 1981 qui fait état de plus de 230 cas en cinq

ans), le fait que le Père de la Torre n'ait pas reparu est particulièrement inquiétant, compte-tenu surtout de sa stature internationale.

En même temps celui ont disparus :

Boy Morales, Antonio Moncupa, Erlan Navarro (relâché après avoir été gravement torturé), Gilbert Torres, Lucia Alitao Pagador, Christopher Sorio, Monsieur Bernal, Jaime Bulatao...

Le Comité Solidarité Philippines exige que toute la lumière soit faite par les autorités philippines sur les conditions de cette disparition et sur la situation actuelle du Père de la Torre.

Pour toutes formes de soutien
Comité Solidarité Philippines
68, rue de Babylone
75007 - Paris

Nous poursuivons cette semaine notre dossier sur l'Indonésie. Au début de la semaine, à l'occasion de la campagne électorale qui bat en ce moment son plein, l'armée a tiré sur des partisans du Parti Musulman. Bilan : sept morts et des dizaines de blessés. Nous en reparlerons la semaine prochaine.

Indonésie : la situation sociale

L'ERUPTION VOLCANIQUE ?



« Parmi les violations des droits fondamentaux de l'homme en Indonésie, ce sont les violations des droits syndicaux qui se placent au plus haut rang. De nombreux ouvriers ont revendiqué l'amélioration du salaire, mais ce qu'ils ont obtenu, ce sont des licenciements. Les moins protégés sont les ouvrières... Beaucoup de patrons d'entreprises ont interdit à leurs employés de se syndiquer... De la totalité des ouvriers, il n'y en a que 10 à 25 % dont les droits syndicaux sont respectés ». Cette déclaration d'Azhar Achmad, président de la commission d'aide judiciaire du

FBSI, Fédération des Syndicats, en décembre 81 ; (Merdeka 14/12/81).

Les ouvriers indonésiens sont pour leur majorité à la merci des patrons, à cause du système politique indonésien mené par l'Ordre Nouveau. Ils doivent faire face aux multiples difficultés provenant des patrons, du gouvernement, et... des syndicats.

Les difficultés provenant des patrons n'exigent pas beaucoup d'explications. En revanche, celles provenant du gouvernement méritent une réflexion.

L'Ordre Nouveau avait dissout la

puissante Fédération des Syndicats SOBSI en 1966. Beaucoup de communistes avaient milité dans cette fédération qui regroupait plusieurs dizaines de syndicats avec des millions de membres. Les cadres de ce syndicat ont été massacrés en 65, ou emprisonnés pendant de longues années. Après leur libération, il leur fut interdit de militer.

Par ailleurs, les autorités militaires avaient forcé tous les autres syndicats (de tendance catholique, protestante, musulmane, nationaliste) ayant existé en 73 à se dissoudre et à fusionner dans le seul syndicat autorisé par le gouvernement, le FBSI (Fédération des Ouvriers de l'Indonésie). Les militaires supervisent étroitement le fonctionnement de ce syndicat. Et de plus les grèves sont interdites depuis 66.

Tout cela a été fait avec « le souci de sauvegarder la stabilité nationale », pour la « réussite de la reconstruction et du développement du pays ». Ainsi, grâce à cette politique, on a remarqué en Indonésie, que dans beaucoup de cas, le gouvernement est à côté du patronat.

Mais si l'Indonésie fut pendant longtemps « un paradis » pour le patronat et en particulier pour les entreprises étrangères car les luttes ouvrières étaient pratiquement inexistantes, ce n'est plus le cas maintenant. Et pour cause !

La déclaration de Agus Sudono, Président du FBSI, est un témoignage surprenant sur les conditions de vie des ouvriers : « environ 60 % des ouvriers indonésiens ne peuvent pas dormir normalement parce qu'ils ont faim. Toute la nuit, ils s'interrogent sur ce qu'ils mangeront demain. Ces gens-là gagnent en moyenne 100 Rupiahs (environ un franc) à 600 Rupiahs par jour (Kompas 13/8/81).

Selon ces mêmes déclarations, sur près de 60 millions de travailleurs, il n'y en a que 10 % qui gagnent plus de 600 Rupiahs par jour. Et un rapide calcul permet de se rendre compte qu'un ouvrier de Djakarta ne peut avec cette somme acheter ni vêtements ni médicaments, ni loyer car l'ensemble du salaire est rapidement englouti dans les transports, le repas de midi, deux litres de riz, une poignée de feuilles de patates douces, deux bananes, un litre de kérosène pour la cuisine et la lumière, du sel, du savon et du thé.

Ainsi, si au début les ouvriers craignaient de faire grève car ils appréhendaient d'être taxés de « communistes » de « gauchistes » ou de « sympathisants du PKI », le massacre de plus de 500 000 personnes de gauche en 66 et l'emprisonnement de centaines de milliers de gens sans jugement pendant 10 à 14 ans, provoqua une grande terreur parmi la population. Mais leurs conditions ont poussé, depuis plusieurs années, les ouvriers à l'action, et avec toujours plus d'audace chaque

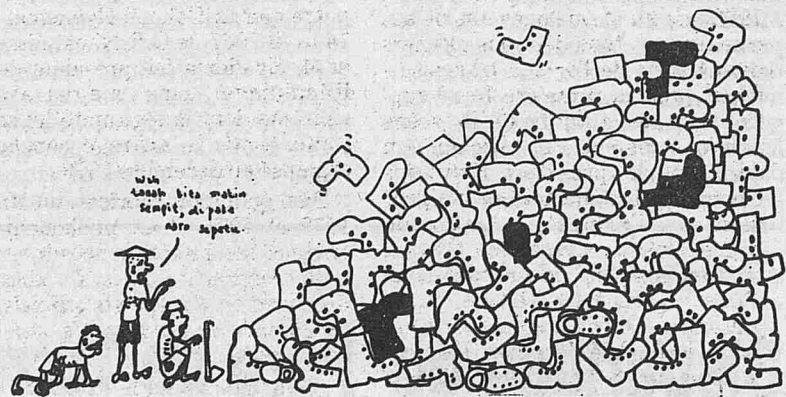
année.

Selon les chiffres publiés par le Ministère du Travail, en 78/79, il y a eu 67 grèves avec la participation de 12 990 ouvriers, en 79/80, 65 grèves avec 14 330 ouvriers, en 80/81, 70 grèves avec 28 245 ouvriers (Sinar Harapan du 26/8/81). Et durant la seule période de janvier à août 81, il y a eu 119 grèves. Cette montée des luttes revendicatives a fait réagir les autorités par la voie de l'Amiral Sudomo qui a déclaré que dorénavant, on ne pourrait plus tolérer les grèves « car elles sont « nuisibles à la stabilité et à la sécurité économique du pays » et traduisent « que la gauche commence à surgir au sein de la société » (Angkatan Bersan Jata 28/8/81).

Quant au chômage, selon la FB-SI, il touche cinq millions de personnes et ce chiffre atteindra 7,6 millions en 83. Et ces chiffres ne prennent en compte que le chômage total donc n'incluent pas le chômage partiel ou le chômage déguisé. Ce manque d'emploi a forcé beaucoup de jeunes à chercher du travail au Koweït, en Arabie Saoudite, Lybie, Irak et Malaisie. Bon nombre d'entre eux ont été forcés de trouver du travail sur des bateaux étrangers et être ainsi l'objet de manipulations (pour trouver du travail sur un bateau étranger, les candidats sont obligés d'acheter un an d'emploi pour la somme de 500 000 Rupiahs).

un grave problème se pose : il manque de plus en plus de terres pour assurer un minimum de vie décente. L'île de Java est une île de « tami-gurem » (paysans-puces) où 70 % des fermes ne dépassent pas un hectare, la moyenne étant de 0,26 hectares. Ceci sans prendre en compte le fait que la moitié de la population rurale ne possède pas de terre. Selon le journal Pelita du 7/7/81, 13 à 14 millions de villageois javanais ont eu chômage total ou partiel. Une des conséquences de cette situation est l'exode rural et son corollaire, l'urbanisation sauvage. D'ailleurs, un exode qui peut être suscité comme le montre cet exemple. Trente paysans du village de Bojong Reged devaient comparaître devant le tribunal car ils ont été chassés de leurs terres par les autorités militaires qui veulent y construire un bâtiment de commandement militaire. Depuis 35, ce terrain de 21 hectares est exploité par ces paysans et est la seule ressource qu'ils possèdent. Après avoir été expulsés, s'être rendu compte qu'aucun bâtiment militaire n'y était construit, et que les autorités militaires et leurs familles avaient accaparé le terrain, les paysans ont occupé les terres. D'où le Procès.

En résumé, le progrès social dont se gargarisent les militaires indonésiens et en particulier le président Suharto, n'est pas apparu avec le boom économique



Les paysans ont dit : « Il n'y a plus de terre pour nous, tout est occupé par les bottes ».

Autre problème de la société indonésienne, l'agriculture. Ce secteur est le plus important de la vie économique de l'Indonésie car les 2/3 de la population y tirent sa subsistance. Mais à Java par exemple,

qu'aurait connu l'Indonésie.

Quoi de plus étonnant qu'avec un tel bilan, la dictature militaire issue du coup d'état de 65 soit de plus en plus contestée.

Omar Saïd

Nouvelle Calédonie : un nouveau président

L'Assemblée Territoriale de la Nouvelle Calédonie « Territoire d'Outre Mer » français, a élu un nouveau président, M. J. Lèques du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), par 15 voix contre 14 au candidat du Front Indépendantiste (FI). Ce vote consacre la rupture de la majorité du territoire composée jusqu'à présent du RPCR et de la Fédération pour une Nouvelle Société Calédonienne (FNCS) dont les sept élus se sont abstenus lors du scrutin. Aujourd'hui, le gouvernement socialiste en la personne du Haut Commissaire, M. C. Nucchi, est à la recherche d'une nouvelle majorité soutenant la politique de réforme. Mais cet

objectif reste difficile à atteindre car les divergences opposant la FNCS et le FI sont trop profondes. L'espoir réside dans une division du Front Indépendantiste. Depuis mai 81, les socialistes français tentent d'y arriver mais tous leurs ballons d'essai se sont jusqu'à présent lamentablement dégonflés. Il n'empêche qu'un débat s'anime au sein des organisations composant le Front tant en ce qui concerne la priorité de la revendication d'indépendance que du contenu que l'on donne à celle-ci. Il faut donc s'attendre à des développements de la situation politique en Nouvelle Calédonie, d'ici quelques mois.

Neg Mawon

Verdict « clément » au procès des mutins tahitiens

Au terme d'une semaine d'audience, le verdict a été rendu, samedi 24 avril, à l'encontre des mutins de la prison de Tahiti. Immanuela Tauhiro a été condamné à 10 ans de réclusion criminelle, Oscar Chapman à huit ans. Pierre Téavé et Jena-Claude Témarii, sept ans, Joseph Siegel, et Yves Orieau, cinq ans ; Antoine

Hutaouho, et Félix Kapikura, quatre ans. Kapikura est sorti le soir même du verdict, sa peine ayant été couverte par sa détention préventive. On note, dans l'ensemble, un verdict sensiblement plus clément que celui précédemment rendu par la cour criminelle de Papeete, où des réclusions à perpétuité avaient été prononcées.

Togo : Eyadema président depuis quinze ans

LES OMISSIONS DU BILAN

Pour la troisième année consécutive, le 27 avril, date officielle de l'accession du Togo à l'indépendance, s'est déroulé dans l'ensemble du pays comme une journée ordinaire. Aucune manifestation publique, aucun discours officiel, ne furent pour rappeler aux citoyens togolais le 22ème anniversaire de l'indépendance de leur pays.

Une indépendance pour laquelle sont pourtant tombées, victimes des balles de l'armée coloniale, des dizaines et des dizaines de Togolais qui, à Vaughan et à Pya-Haut notamment, crièrent jusqu'à leur dernier souffle : « *Ablodé, Ablodé* ». Ce mot d'ordre « *magique* » qui résumait les aspirations de tout un peuple : « *Liberté, Indépendance* ».

Il était un 13 janvier jadis célébré avec éclat, tout porte à croire que depuis 1979 le régime du président Eyadéma a décidé de reléguer le 27 avril aux oubliettes. Cela, au profit du 13 janvier. Une date qui revêt, pour l'actuel dirigeant togolais, une importance historique à double titre. En effet, c'est le 13 janvier 1963 que lui et quelques uns de ses camarades - tous des sous-officiers démobilisés de l'armée française - firent pour la première fois irruption sur les devants de la scène politique togolaise et africaine, en éliminant le président Sylvanus Olympio qui refusait de les intégrer dans l'armée nationale nouvellement constituée. C'était, on s'en souvient, le premier coup d'état organisé en Afrique. Aussi plusieurs chefs d'Etat africain, parmi lesquels à l'époque : Léopold S. Senghor, Sékou Touré, Modibo Keita, Houphouët Boigny etc, condamnerent-ils sévèrement les auteurs du putsch tout en réclamant leur comparution devant la justice.

Les protestations furent si fortes et si nombreuses que les putshistes n'eurent d'autre solution que de faire appel à un civil, en la personne de Nicolas Grunitzky, opposant et beau-frère de Sylvanus Olympio.

Quatre ans plus tard (1967), jour pour jour, le même groupe dirigé par l'ex-sergent chef Gnassingbé Eyadéma, devenu chef d'état-Major, avec le grade de Lt Colonel, intervenait pour la seconde fois dans les affaires publiques. Un comité de réconciliation nationale est créé, avec pour président le colonel Kléber Dadjo (aujourd'hui à la retraite). Mais le véritable homme fort, celui qui détient les leviers du pouvoir, n'est autre que Lt-Colonel Eyadéma. Le 14 avril 1967, le C.R.N. est dissous et M. Eyadéma fait président de la République. Une magistrature suprême dont la légitimité lui sera conférée par le suffrage populaire organisé en décembre 1979.

Bien qu'à trois reprises, en 1968, 1972 et 1976, il ait publiquement annoncé son intention de retourner à la caserne. « *Mais le peuple, précisant les documents officiels, le fit revenir à chaque fois sur sa décisions* ».

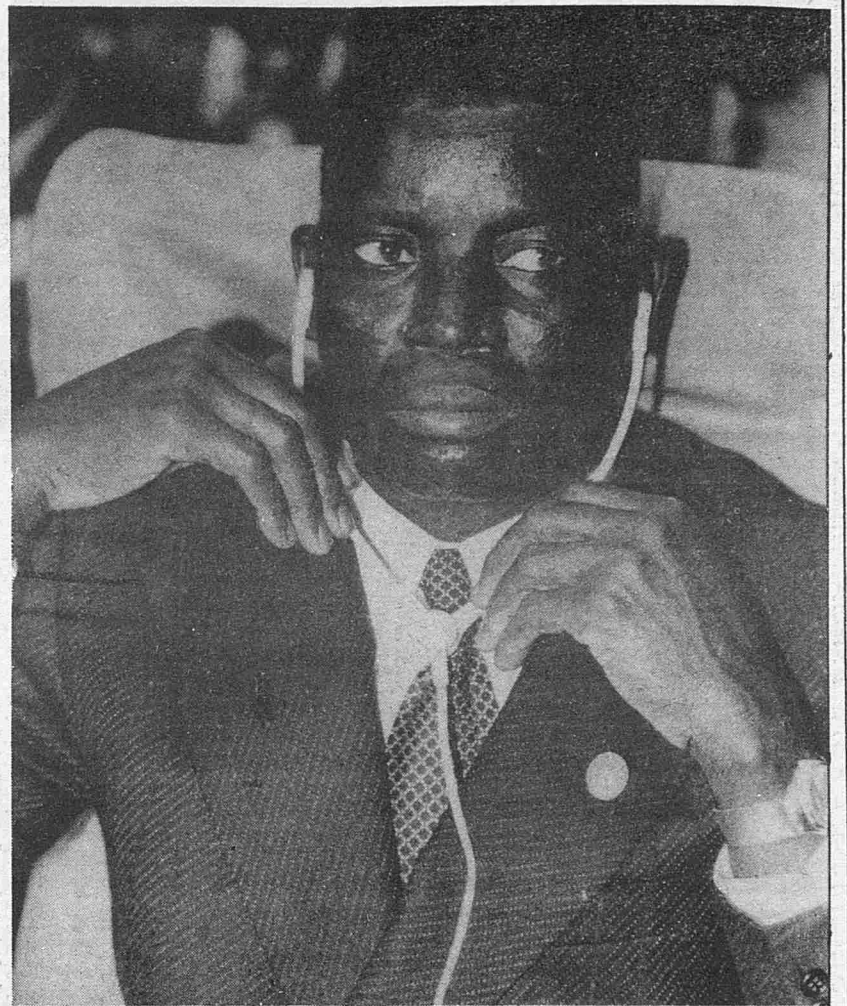
L'important défilé militaire et civil du 13 janvier dernier, auquel ont assisté : le président du Zaïre M. Mobutu Sese Seko, le conseiller

du président français pour les affaires africaines, M. Guy Penne, le Secrétaire de l'OUA, M. Edem Kodjo, lui-même de nationalité togolaise et membre du bureau politique du R.P.T., ainsi que des délégations algériennes et nord-coréennes, avaient donc pour but de marquer les quinze années de pouvoir du président Eyadéma. Dans un message prononcé la veille, le général Eyadéma rappela les raisons qui avaient amené l'armée à intervenir en 1967, avant d'axer toute son allocution sur les progrès accompli par le Togo au cours de ces quinze dernières années. Un bilan que le chef de l'état togolais a jugé satisfaisant dans l'ensemble compte tenu des réalisations effectuées dans les domaines sanitaire, éducatif et industriel. Et si depuis quelques temps, a souligné le général Eyadéma, le pays a dû subir une réduction de ses possibilités d'investissement et au ralentissement général de l'activité économique, cela tient à la morosité de la conjoncture économique internationale. Dans le cas du Togo, celle-ci se traduit par la chute continue des cours des matières premières d'exportation et la mévente des phosphates, dont, à ce jour, les consommateurs et les spéculateurs sont les seuls à imposer les prix.

Entre les intentions et les faits

Dans la foulée de ce quinzième anniversaire, le chef de l'Etat togolais devait décider le relèvement de 5 % des traitements des fonctionnaires (1), une augmentation de 10 % des salaires les plus bas, la libération de 200 prisonniers et la remise d'un quart de la peine de tous les détenus de droit commun. Résumant la situation politique intérieure, le général Eyadéma déclara, en substance : « *Aujourd'hui, le pays est libéré, la paix est revenue, l'unité nationale est une réalité, les libertés sont préservées. Sur toute l'étendue du territoire national on ne compte plus que trois prisonniers politiques, les deux autres ayant été libérés ce même jour* ».

Certes, les anniversaires sont généralement pour les pouvoirs en place l'occasion de dresser les bilans d'autosatisfaction et de donner la preuve de leur magnanimité. Le cas n'est pas propre au régime togolais. Il en est ainsi de tous les régimes politiques que ce soit en Afrique, en Europe, en Asie, ou en Amérique. Ils offrent également aux observateurs l'opportunité d'établir des comparaisons entre le discours-bilan et les réalités sur le terrain ; de mesurer l'écart entre les intentions et les faits. Dans le cas du Togo, faut-il simplement



Eyadéma, président de la République Togolaise

parler d'écart ?

Sur le plan économique d'abord, ne pas reconnaître que la chute des cours des produits exportés par le Togo constitue un lourd handicap pour la bonne marche de son économie, serait en effet faire un mauvais procès au leader togolais. Toutefois, ceci apparaît comme une explication partielle. Les difficultés économiques que rencontre actuellement le Togo sont en grande partie liées à la politique d'investissement tous azimuts, pratiquée au cours du troisième plan (1976-1980). Une politique d'investissements mal maîtrisée, qui s'est traduite par un accroissement extrêmement élevé de la dette extérieure, plongeant l'Etat dans une grave crise financière. Près de 300 milliards de francs CFA ont été engloutis dans les opérations de prestiges et industrielles nullement rentables.

seignement, toujours selon le rapport mentionné, face à une population particulièrement jeune (50 % de jeunes ont moins de 15 ans), le rythme de scolarisation s'est développé dans des proportions tout à fait convenables. La progression des effectifs s'est maintenue en moyenne au même niveau depuis 1960 : 9 % par an dans le primaire, 23 % dans le secondaire et 32 % dans le supérieur depuis 1970. Quoiqu'encourageants, ces résultats ne doivent pas masquer les sérieuses difficultés de fonctionnement d'un système éducatif que la réforme de 1975, qui se proposait de créer « *l'école nouvelle* », en fait a contribué à aggraver.

Mal conçue et mal appliquée, cette réforme a renforcé le taux de redoublement, en particulier dans le primaire, qui, selon les classes, oscille entre 25 et 40 %. Ce qui explique le retard pris par la scolarisation (63 % des 5-14 ans au lieu des 74 % que prévoyait le 3ème plan), ainsi que la réduction des capacités d'accueil dans le primaire. La suppression de l'examen d'entrée en 6ème et du CEPE, remplacés par un examen unique, ont en revanche largement ouvert l'accès du second degré. Il s'est ensuivi un véritable engorgement des classes de sixième dont les effectifs varient entre 75 et 100 élèves.

Outre ces problèmes qui ne trouveront un début de solution qu'avec la construction de nouveaux équipements scolaires et la formation plus intensive du personnel enseignant, l'un des points principaux que les autorités semblent avoir négligé est celui de la place de l'enseignement technique. Ses effectifs qui étaient d'environ 12 % des effectifs totaux en 1970 ne représentaient plus que 6 % en 1980. En tout et pour tout, le Togo ne compte que deux lycées techniques aux équipements défectueux, surtout pour ce qui est des sections industrielles alors que la demande des entreprises en personnels techniques est forte. La réparation des élèves selon les sections témoigne, du reste de cet état des choses : 71 % des élèves du technique sont inscrits dans des sections orientées vers le secteur tertiaire, 27 % seulement dans des sections industrielles et 2 % dans l'enseignement ménager. Ce





TOGO...

déséquilibre est encore plus sensible au niveau de l'enseignement supérieur, dans la mesure où 75 % des étudiants inscrits à l'université poursuivent des études à dominantes littéraires, économiques et juridiques alors que 65 % des bacheliers proviennent annuellement des séries scientifiques et techniques.

Pour ce qui est de la situation politique intérieure du pays, les événements qui ont secoué le Togo au cours des cinq dernières années sont loin de corroborer l'optimisme qu'affichait le général Eyadéma le 13 janvier dernier. Les séquences de l'affaire scabreuse du complot des mercenaires (1), qui a empoisonné trois années durant la vie quotidienne au Togo, sont toujours aussi vives. Et loin d'avoir contribué à la paix et à l'unité nationale, elles maintiennent grand ouvert le fossé qui s'est creusé entre les populations du nord et celles du sud.

Aujourd'hui encore, les minas et les Ewé se souviennent de toutes les insultes qu'ils ont dû endurer, des accusations d'« étrangers » qui furent portées contre eux à travers tous les médias du pays, de la déchéance de la nationalité togolaise prononcée le 5 février 1979 contre toutes les familles du sud appelées Lawson, Olympio et de Souza (soit près de 50 000 personnes). A telle enseigne que beaucoup, par peur de la persécution, durent s'expatrier au Ghana, en Côte d'Ivoire, en France et ailleurs abandonnant biens et parents. Qui ne se rappelle la fuite précipitée de M. Polycarpe Johnson, ancien ministre de l'information et l'un des bras droits du chef de l'Etat, en octobre 1979 à la suite du kidnapping, effectué à partir de Niamey sur des militaires togolais, de M. Benis Lawson, l'un des condamnés à mort par contumace du procès « des mercenaires », faisait en effet partie du cercle des intimes de l'ancien ministre. Tout récemment encore, ce fut le tour de l'ancien garde des sceaux, M. Sanvee de Tové, artisan de la loi sur la déchéance des membres des trois familles précitées et frère d'un des condamnés du procès, de prendre la poudre d'escampette.

Depuis 1978, on ne compte plus le nombre de hauts fonctionnaires

qui désertent leurs fonctions pour se réfugier à l'étranger. Ils sont aujourd'hui légion parmi les ressortissants du sud Togo. Et beaucoup, une fois à l'étranger, ont rejoint les mouvements d'opposition tels que le M.T.D., le P.C.T. et le Front de libération nationale togolaise récemment créée à Paris. L'activisme de l'opposition est telle que l'on pourrait se demander si ce n'est pas leurs actions qui furent à l'origine des explosions qui endommagèrent en avril 1981 le centre culturel français et plusieurs voitures stationnées sur la route de Lomé. Même interrogation concernant l'abondante distribution des tracts dont la capitale togolaise a été l'objet tout au long des mois de janvier et février.

Certes l'opposition est loin d'être unie ...

Certes, l'opposition au régime est loin d'être unie. Les rivalités de personnes ainsi que des ambitions inavouées des uns et des autres réduisent jusqu'ici la portée des actions que tente désespérément chaque groupe. Mais la conjugaison de divers facteurs : la forte progression du chômage, les retards continus de la paye des fonctionnaires, le limogeage pour un oui ou un non, au sein de l'administration et de l'armée, les internements administratifs sur simple délation, rendent de plus en plus crédibles les slogans lancés par les opposants. Il en va de même de certaines mesures prises par le gouvernement, telles que « l'extension des zones de protection de la faune » qui se sont traduites, en septembre dernier, par l'expulsion, dans des conditions les plus inhumaines, de 7 à 8 000 paysans de la région de Keran (Nord du Togo) de leur terre. Or, contrairement aux affirmations continues dans la mise au point diffusée par la présidence de la République, les textes créant le parc national de Keran ne remontent pas à l'époque coloniale. Mais plutôt au 9 juillet 1973 comme l'atteste l'ordonnance n° 22 qui en porte création.

Maisons brûlées, greniers détruits, paysans chassés de leur terre et fuyant qui au Ghana, qui en

Haute Volta ou en Côte d'Ivoire : ce sont là des raisons supplémentaires qui ne manqueront pas de renforcer les rangs de l'opposition. La libération de 200 prisonniers annoncée par le général Eyadéma le 13 janvier dernier est-elle de nature à calmer les esprits et à ramener la paix sociale ? On peut en douter ! Parmi les opposants les plus actifs, il s'agit ni plus ni moins d'un argument de propagande. « Comment voulez-vous, font-ils observer, qu'on ait pu libérer 200 prisonniers alors que, selon les affirmations officielles, le Togo ne comptait que 5 prisonniers politiques, dont trois ont été libérés le 13 janvier ». « Les détenus de droit commun, ajoutent-ils, n'ont bénéficié que d'une remise d'un quart de leur peine. Il est vrai que le gouvernement ne se prise pas de maquiller les prisonniers politiques en prisonniers de droit commun. Cas notamment de M. Gaba Zevego, ancien ministre des PTT et ex directeur de la société nationale d'investissement, arrêté en 1978 pour avoir cautionné des prêts attribués à des hommes soupçonnés par la suite d'être de mèche avec les opposants ».

Par ailleurs, on est sans nouvelle de diverses personnes, MM. Ayité Anani, Kossigan Kossi, Vignon Edo, Adjavon Avi, entre autres, arrêtées le 21 septembre 1979 sur décret signé du président de la République. Un décret pour le moins illégal dès lors qu'il se fonde sur l'ordonnance du 16 octobre 1973 qui prorogait, pour une durée d'un an, les dispositions de la loi du 16 août 1961 « autorisant le gouvernement à prendre des mesures d'internement administratif contre les individus dangereux pour l'ordre public ».

A coup sûr, la prise du pouvoir en décembre 1981 de Jerry Rawlings au Ghana constitue une source d'inquiétude pour le régime togolais. Le nouvel homme fort du Ghana n'a jamais caché sa sym-

pathie pour certains opposants togolais et son irritation contre le gouvernement du général Eyadéma qu'il accuse de livrer une guerre économique contre le Ghana. Cela, dans la mesure où l'Etat togolais ne s'est jamais préoccupé de mettre un terme à la contrebande de cacao (plus de 30 % de la production ghanéenne), et de produits vivriers, ainsi qu'au trafic de devises qui nuisent tant au redressement de l'économie du Ghana. Le capitaine Jerry Rawlings, qui ne semble guère disposé à des compromis diplomatiques, ne sera-t-il pas tenté, de son côté, de fermer les yeux sur les activités politiques que pouront développer les opposants togolais à partir du Ghana ? La question mérite d'être posée d'autant que, entre les deux pays, les frontières sont une véritable passoire.

Samé Ngosso

(1) Un mois à peine après cette décision, tous les fonctionnaires ont vu leur salaire amputé de 25 % au titre d'une contribution de solidarité nationale devant renflouer les caisses du trésor.

(2) Après la « découverte » dudit complot en 1977, un procès organisé en juin 1979 devait aboutir à la condamnation à mort d'une dizaine d'inculpés.

Belgique : vive controverse après l'expulsion d'un opposant zaïrois

La communauté zaïroise et les milieux de la gauche Belge sont en émoi depuis l'expulsion le 31 mars dernier d'un opposant notoire au président Mobutu par la police belge et de nombreux éditoriaux accusent le gouvernement d'avoir livré sciemment l'intéressé Didier Sangana à Seti, le chef de la sûreté zaïroise.

Le Comité Zaïre qui regroupe des opposants de plusieurs tendances au régime de Kinshasa ainsi que de nombreux observateurs pensent que la décision intervient en représaille de l'occupation par le M.S.E.U. (Mouvement de solidarité avec les étudiants de l'Unaza, le syndicat des étudiants zaïrois) dont Sangana était un membre actif, de l'ambassade du Zaïre à Bruxelles, le 22 février dernier.

Par cette action, le M.S.E.U. entendait protester contre la fermeture de l'université et de l'Institut pédagogique de Kinshasa dont les étudiants se plaignaient du montant insuffisant de leurs bourses (100 Zaïres = 17 dollars au cours officiel) par moi et aussi contre le fait que le gouvernement de Kinshasa n'a plus payé leurs bourses aux étudiants zaïrois en Europe.

En Belgique, selon un porte-parole du M.S.E.U., plusieurs cas de malnutrition ont été enregistrés au sein de la communauté zaïroise du campus de Louvain-La-Neuve.

A u cours de l'opération du 2 février, Sangana s'était particulièrement distingué en détruisant devant les caméras de la chaîne de télévision privée R.T.L. un portrait du président zaïrois.

C'est pour cette raison, affirment les opposants que le chef de la sécurité zaïroise Seti, présent dans la capitale belge dans la semaine suivant l'occupation de l'ambassade aurait réclamé aux autorités de Bruxelles l'expulsion de Sangana.

Le ministère de la justice belge se retranche derrière un arrêté ministériel pris le 20 novembre 1981 signifiant le renvoi de Sangana en raison de plusieurs condamnations prononcées pour des délits de droit commun. Le 7 décembre 1976, Sangana avait été condamné à trois mois de prison pour faux, escroquerie et vol simple. Le 18 février 1980, il a été condamné à sept mois de prison pour faux, usage de faux, escroquerie et coups qualifiés. Enfin, le 6 janvier 1981, il était encore condamné pour vol simple, fait-on remarquer au ministère de la justice.

Or, la notification de cette décision n'est intervenue que le 10 février 1982, soit huit jours après l'occupation de l'ambassade, rétorquent les opposants qui accusent le gouvernement belge de complicité avec « le régime dictatorial de Mobutu ». Suite à quoi, Sangana fait parvenir un recours au conseil d'Etat qui n'a pas été enregistré parce qu'incomplet.

D'où l'arrestation et l'écrou le 26 mars 1982 de Sangana à la prison de St-Gilles parce qu'il n'avait pas quitté le pays dans les délais prévus. Le 31 l'expulsion était donc exécutée avec une extrême rapidité sans que Maître Verlaeken, l'avocate de Sangana en soit informée.

Si l'on se souvient que l'ambassadeur du Zaïre a déposé plainte auprès du parquet de Bruxelles pour l'occupation des locaux le 2 février par une soixantaine d'opposants avec une liste de huit noms dont Sangana, il y a lieu de s'inquiéter du sort des sept autres intéressés.

S'agit-il pour le président Mobutu de museler ces personnages gênants au moment où Amnesty International revient à la charge en dénonçant les détentions sans inculpation ni jugement « fréquentes au Zaïre » où le C.N.R.I. peut détenir indéfiniment des suspects sans que leurs familles soient averties de leur lieu de détention ?

L'arrestation en mars dernier du Citoyen Kibassa Maliba, commissaire politique et membre du comité central du M.P.R. ainsi que de trois commissaires du peuple du Shaba, la mise en résidence surveillée du citoyen Tashisekedi, ancien ministre qui prône l'organisation d'un parti d'opposition puis son arrestation, la surveillance de personnalités religieuses comme le cardinal Malula et des archevêques de Lumumbashi et de Kisangani, toutes nouvelles communiquées par l'opposition zaïroise à Bruxelles gênent les autorités de Kinshasa. L'expulsion de Sangana apparaît comme le signe de la détermination de Mobutu à réduire cette opposition extérieure qui dénonce le « ménage à l'intérieur du Zaïre ».



Malgré les critiques acerbes de l'opposition socialiste flamande qui dénonce avec vigueur le caractère de la coopération militaire belgo-zaïroise, le gouvernement belge semble prêt à jouer de nouveau à fond la carte Mobutu. Le voyage courant avril des ministres de la communication, Herman De Croo et de la coopération, Mme Mayence-Goossens et l'importance des questions traitées (Sécurité aérienne, avoirs Sabena bloqués au Zaïre, liaisons ferroviaires Kinshasa-Ilebo-Shaba pour le transport du cuivre et du cobalt, la modernisation du port de Matadi) tendraient à le prouver. Tout ceci vaut bien une expulsion.

François-Joseph Georges.



Du 19 avril au 24 avril 82, a eu lieu à Clermont-Ferrand le festival du court-métrage. Cette manifestation née en 1979 au sein du cercle cinématographique universitaire de la capitale auvergnate a su s'imposer comme un grand rendez-vous, des nombreux méticuleux bouffeurs de pellicule courte de la région et les professionnels.

Cinéma court à Clermont Ferrand

Sauve qui peut le court mètre!

Après trois éditions probatoires, l'association « Sauve qui peut le court-métrage » a parié d'aller plus loin en transformant la traditionnelle « semaine du court-métrage » en un festival pour les oeuvres nationales. Le pari était gagné avec brio puisque le cinéma « le globe » où se déroulait la manifestation faisait salle comble tous les soirs.

Outre la sélection officielle de 72 c-m français dont 27 de fiction, 9

qui tombe malade dans l'usine où il travaille à la chaîne. Conduit à l'hôpital, le médecin le considère comme un simple ivrogne et de ce fait appelle le commissariat pour s'en débarrasser. Les policiers inquiets de son état qui s'aggrave le ramènent à l'hôpital où il doit mourir... Film qui n'a pas manqué

de rappeler aux Clermontois présents dans la salle la pénible affaire Augier intervenue voilà

les pittoresques conséquences de ce fait divers maritime.

Autre film à signaler « le péril rampant » d'Alberto Yaccellini qui a réussi à recréer admirablement avec une mise en scène sans faille l'atmosphère des polars américains des années 50 et le retour de la magie du cinéma de studios.

A signaler également, « Walkman Tragédie » où il s'agit d'une tragédie quotidienne et banale d'un jeune cinéaste fasciné par les rencontres ; rêve, film et réalité se confondent. Ce petit chef d'oeuvre est le 1er né de Luc Pages.

« la grâce » de Y.N. François sur la peine capitale et « Bob » de Denis Attal tourné par son oncle en 1950 et dont le réalisateur a respecté le montage d'origine mais l'a sonorisé « pour lui donner une seconde vie »... c'est l'histoire d'une famille de pieds-noirs tunisienne ses fêtes et ses sorties folkloriques. Un document unique.

A l'issue du festival, le Jury a attribué son grand prix au film « du crime considéré comme l'un des beaux arts » de Frédéric Compain et le public a décerné le sien à « Trognon » de Pierre Forme. La presse présente au festival - dont S.F. - a porté son choix sur « le péril rampant » d'A. Yaccellini.

Un anti-prix a été décerné lors du buffet de clôture par un groupe de jeunes maghrébins. Ce prix « crée spécialement pour soutenir un court-métrage régional et faire la nique à la sélection officielle du 4ème F.C. de C-Fd a été décerné au film « les dépareillés » de Roger Gonin.

De notre envoyé spécial
Mustapha Moftaqir

documentaires, 8 d'animation, 8 expérimentaux, un hommage a été rendu au film allemand et suisse par d'excellents c-m d'animation et de fiction.

Des débats très suivis ont eu lieu avec des représentants du centre national de la cinématographie, du syndicat des réalisateurs, et des journalistes autour de la réforme du cinéma en cours et l'avenir du court-métrage.

Parmi la sélection française figurait le premier film du jeune algérien Hamid Amzal « le cercle » inspirée d'un fait divers réel, raconte l'histoire d'un ouvrier maghrébin

quelques années dans leur ville. Ce film militant au degré 0, vient s'ajouter à une liste malheureusement déjà longue de constats misérabilistes sur le travailleur immigré. Espérons qu'à son 2ème coup d'essai - si le jeune réalisateur reprend le même thème - il rectifiera le tir.

La caricature plus que vraie a été illustrée par l'excellent « le triangle de Mimizan » de F. Barnett et J.L. Philippon, un reportage catastrophe humoristique bigrement bien ficelé sur l'échouage d'un cargo et d'un pétrolier la même nuit sur la plage de Mimizan dans les Landes, avec

« Mains de femmes » de Fitouri Belhida

Ô filles de Zarzis !

Ce moyen métrage constitue le deuxième volet d'un ensemble documentaire consacré par Fitouri Belhida à Zarzis, petit port de pêche du Sud de la Tunisie près de la frontière libyenne. Après avoir décrit la gouaille de l'insouciance des enfants dans Mauvaise graine, c'est l'univers des femmes, à la personnalité si particulière qui est abordé avec une ironie faussement naïve par Fitouri Belhida sans effet de caméra, en séquences assez brèves, ponctuées de chants et poèmes émanant des femmes elles-mêmes ; le réalisateur nous aide à cerner un moment de la vie d'un village qu'il aime avec tendresse et lucidité.

Le film est à l'image des demeures, éphémères et éternelles

à la fois que tressent ces mains de femmes, ces femmes architectes. La femme de Zarzis ne ressemble à aucune autre femme tunisienne. Elles sont descendantes de tribus nomades Les Acara vivant sur les bords du Rio De Oro (Saguia El Hamra) vers la fin du XVIème siècle, les femmes avaient alors la charge de tisser les grandes tentes de laine, de la dresser et de les défaire à chaque campement. Certaines tribus quand elles parvinrent près de la mer, ne se sédentarisèrent pas complètement. Certaines suivirent les troupeaux, d'autres cultivèrent des céréales ou vivèrent de la pêche. Les femmes continuèrent à construire les demeures, passant du textile animal au végétal tissant le sorgho

séché, battissant des charpentes en palmier et aloès. Ces tâches dévolues aux femmes devinrent très vite une marque de leur autonomie et de leur résistance à la domination d'une société d'hommes.

A Zarzis, un homme qui prétend bâtir lui-même sa maison est qualifié d'efféminé. C'est aussi une des qualités du film de Fitouri Belhida que de nous rappeler à quel point certains jugements doivent être relativisés et restitués dans leur contexte social et humain.

Mario Murcia

Actuellement au St-Séverin - Paris.
Distribution le grain de sable.



« LE CADEAU »

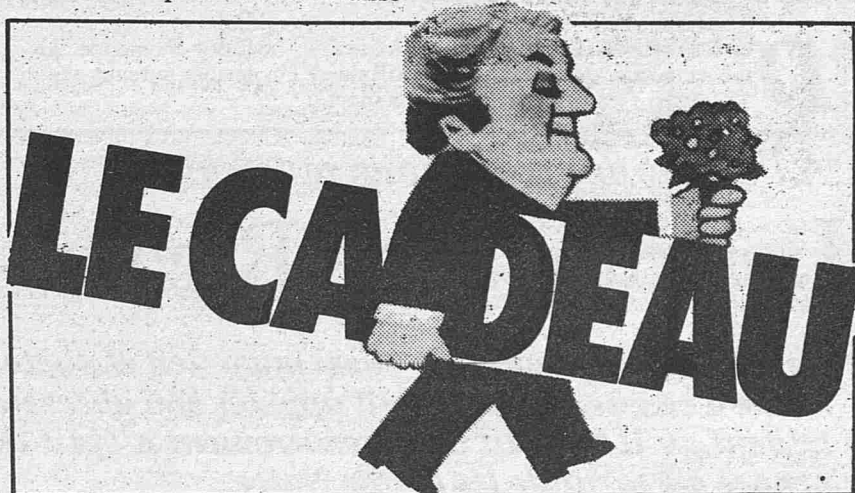
De Michel Lang, avec Pierre Mondy, Clio Goldsmith, Claudia Cardinale, Jacques François, Renzo Montagnani

J'avais écrit, à l'occasion du « Grand Pardon », que Mademoiselle Goldsmith, malgré quelques menus problèmes de sustentation au niveau supérieur de son anatomie, avait une sensualité perverse qui devait facilement lui permettre de prendre la place, actuellement vacante, de vamp du cinéma français.

Ce n'est toutefois pas avec un film comme « Le cadeau » (qui n'en est pas un), qu'elle risque d'être projetée au firmament des stars du 7ème art. Et pourtant elle ne laisse

PAR PEIRA CAVA

touzeur ! (et encore que le mot n'existait pas à son époque, étant apparu pour la première fois dans la littérature française en 1923, dans « La Garçonne » sous la plume de Victor Margueritte). Et lorsque je dis joyeux, c'est un effet de style, car pour rester fidèle à l'image historique de Maupassant, Drach nous le présente dans son film comme un noceur triste et désabusé. Il y a comme ça des personnages à qui colle à la peau (du cul, c'est le cas de le dire) toute une époque, avec sa façon de vivre, sa prétendue façon de vivre, et rien que ça : voyez plutôt Toulouse-Lautrec ! Même milieu, ou presque, mêmes moyens, même vision. A ce jour, dans tous les films qu'on a tourné sur lui, du peintre on s'en fout ! Il n'existe pratiquement pas.



personne indifférent : les femmes en sont jalouses, la majorité des représentants du sexe dit fort refoulent plus ou moins bien une secrète envie de la grimper, ce qui, vous avouerez, est fort risqué lorsqu'il s'agit d'une fille dont les seins dégringolent ! (la dactylo a qui je viens de dicter ces lignes est outrée par ce qu'elle vient d'écrire, me déclarant tout net que c'est là de l'esprit de bas étage. Dieu qu'aurait-elle dit si j'avais agressé, verbalement, il va de soi, l'autre face des charmes de la belle Clio ?)

Je suis entièrement d'accord avec la réserve émise quant à mon propos, mais que voulez-vous, c'est plus fort que moi, j'ai besoin de temps en temps de me faire rire avec des plaisanteries de corps de garde, ou, comme c'est le cas présent, de garde de corps. Mais pour en revenir au film de Michel Lang (fourré dans cette production), il n'avait vraiment pas besoin d'en rajouter, et de faire de Clio une pute, même une pute généreuse et sympathique pour valoriser ses charmes. Clio Goldsmith n'a pas besoin de ça. Elle s'en passe. Elle est sa propre publicité. Et croyez-moi sur parole, un beau cul c'est encore la meilleure tête d'affiche que je connaisse.

PS : Préférez vous ma chute ou celle de Clio ?

« GUY DE MAUPASSANT »

De Michel Drach, avec Claude Brasseur, Jean-Carmet, Miou Miou, Simone Signoret.

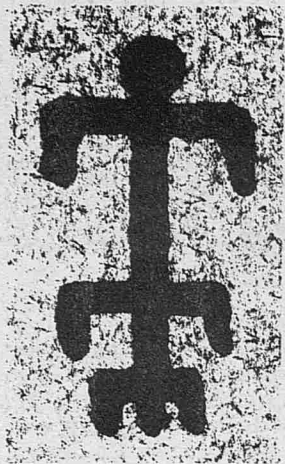
C'est dommage. De manquer de sensibilité à ce point. Je parle de Drach, bien entendu. Car enfin, Maupassant c'est quand même autre chose qu'un joyeux par-

Ce qui compte pour le narrateur, c'est justement le comte, un rûpn qui hantait les bordels, et que ces demoiselles avaient surnommé, allez savoir pourquoi, peut-être à cause de ses courtes jambes de nabot : « Le trépidé » ! Il en est ici de Maupassant, comme de Lautrec ailleurs.

Drach en a la même vision que les Allemands qui entrant en France en 1940 en avaient fait un des archétypes du français, ces lapins qui avaient perdu la guerre (drôle, drôle) écrasés par la discipline, la rigueur, la propreté teutonne, (j'ai dit teutonne, bien sûr, qu'allez-vous penser ! dans l'autre cas-sens médiéval - j'aurais dit Walkyrie - ra-bien-qui-rira-le-dernier). Et ces bons Allemands aimaient tant la musique qu'ils étaient allés jusqu'à faire une chanson sur Maupassant et son principal héros : « Bel Ami ». Elle portait d'ailleurs ce dernier nom et se gaussait de façon faussement gentille de « son air vain et ses belles moustaches ».

Alors que : Maupassant c'est cette perpétuelle quête de l'identité et ce désespoir de vivre qui le conduira à la folie et le portera à écrire une des oeuvres les plus sombres et les plus méconnues de la littérature française. Peut-être qu'à ce jour un seul peuple a réellement compris Maupassant, lui réservant la place qui lui est due, un peu plus même, car il y est l'auteur français le plus traduit : Le Japon. Mais il est vrai qu'il y a une certaine corrélation entre la morbidité et le désespoir de l'âme japonaise et de celle de Maupassant.

Quant à Michel Drach, il a, pour sa finale, et les visions de cauchemar qui peuplent les délires de Maupassant devenu fou, long cortège de femmes monstrueuses, difformes, tout simplement piquées des scènes d'horreur à Fellini : et oui, haro sur le baudet ! et ça devient ainsi Drach - Hue !



Présence antillaise :

Des îles qui prennent au corps, au coeur et à la tête

Les Antilles ? Des pays malades ... Le peuple antillais ? « An pep krazé » ... Tel est le refrain, le sempiternel refrain que l'on n'a cessé de chanter sur toutes les gammes à propos des Antilles, des Antillais, de la culture antillaise, de l'avenir antillais.

Dès lors, comment interpréter la sortie des numéros 121/122 de Présence

Africaine, intitulés **Présence Antillaise** ? Un dernier sursaut avant la mort ?

Non ce n'est nullement un chant du cygne. Ces numéros qui regroupent divers aspects de la création en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique, témoignent au contraire de l'extraordinaire vitalité de trois peuples « trois pays frères, plus blessés que malades, nourris d'espérances et de combats communs, ancrés à une géographie plus petite que leur histoire, riches d'une identité de synthèse entre les débris des quatre continents de leur origine », comme le dit l'introduction à ce numéro spécial. Ce recueil qui mêle plusieurs genres : poésie, roman, nouvelle, théâtre et essai sur la culture et la société des Antilles et de la Guyane, étonne par sa

densité. Quatre cent cinquante pages, plus de soixante dix écrivains, poètes et chercheurs, des écrits tous inédits. On y trouve les plus connus comme Césaire, Damas, Tirolien, Gratiant, Condé, mais aussi de très jeunes auteurs : Rosanne Anicette, Maurice Orel,

soigner ses ailes de soleil » (Daniel Maximin).

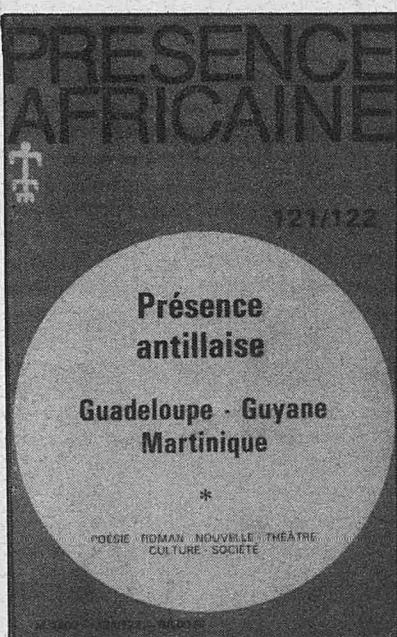
Et encore l'île, indienne cette fois :

« Chamars du Gange divin, échoués sur cette dorsale d'îles à l'érection patibulaire... »

« Fleurs nacrées des cannaies et femmes drapées de sari, pilant le mandia du soleil, pour le grand festin caraïbe » (Michel Ponnamah).

Ce sont ces pays, ces îles qui prennent au corps, au coeur et à la tête. Qui a dit que la littérature antillaise, c'était quelques noms, sans plus ? Quand on pense que ces créations préfigurent toutes celles qui dorment encore dans les tiroirs, par résistance, par peur, par timidité d'aller vers l'Autre, vers les autres...

L'effort de réflexion théorique n'est évidemment pas absent de ce recueil, et là on peut signaler une étude intéressante d'Antoine Bory intitulée « Crise de la société, crise de la pensée aux Antilles », les essais de M.C. Lafontaine « Musique et société aux Antilles », de Roger Toumson « La littérature antillaise d'expression française », de Ina Césaire « La triade humaine dans le conte antillais », de Lambert-Félix Prudent. « L'émergence d'une littérature créole aux Antilles et en Guyane ». Les textes en prose quant à eux sont variés, parfois très réussis. A signaler la nouvelle du Guyanais Elie Stéphensori « Où se trouvent les orangers ». Caricature désopilante d'un leader politique de nos pays. Et bien



Sylvia Léonardi, un nombre important de femmes qui n'ont pas cessé d'être présentes dans la littérature antillaise et qui délaissent leur rôle de muses pour s'exprimer.

« A cause d'une certaine caresse dans un dédale incompréhensible de couloirs de velours rouge, et si tiède. »

« A cause d'une porte autrefois refermée sur un sommeil aujourd'hui coupé... » (Marie-Céline Lafontaine).

Pour affirmer :

« Je ne suis rien hélas, rien de plus que JE, rien de plus que MOI, qui chaque jour tente d'être de plus en plus JE, de plus en plus MOI, de plus en plus vraie » (Jocelyne Plenet).

Des femmes, des hommes, des jeunes, des moins jeunes, du créole (Bernabé, Poulet, Rupaïre, Monchoachi), du français pour une alchimie qui est, pour une alchimie qui reste à venir. Car ce qui frappe le plus (au risque de décevoir d'éventuels croque-morts à l'Affût) c'est qu'à travers toutes ces nouvelles, ces essais, ces études, ces poèmes il se dégage une sorte d'élan commun, de lancination commune. C'est le pays : « Que chaque homme ici est un frère d'aujourd'hui avec en propre son poids de pays » (Joseph Polius).

C'est l'île :

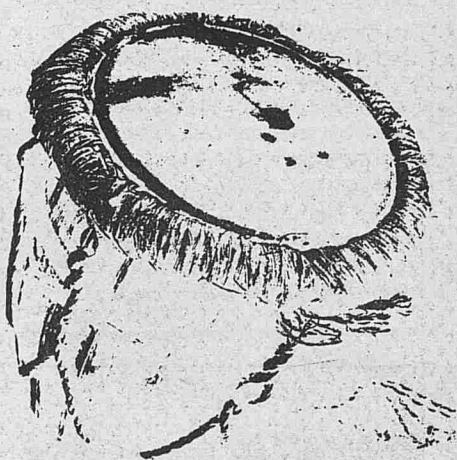
« Leur territoire est île, leur île butoir de cyclones, mais leur généalogie se lit sur la page battante de l'océan, filiation du fond des mers » (Alex Roy-Camille).

Et l'île :

« Cavales aux robes d'incendie, coulant vos encolures entre nos îles chevelues » (Guy Tirolien).

Puis l'île :

« Karukéra, Madinina, Marie-Galante ou Désirade, ce vol de colibris déposé en pleine mer pour



d'autres : « Station Opéra, six heures du soir pendant des mois » de Jeanne Hyvrard, « Trois femmes à Manhattan » de Maryse Condé...

Espérons que l'immigration antillo-guyanaise en France fera un bon accueil à ce numéro spécial, **Présence Antillaise**, en harmonie à l'accueil chaleureux qui lui a été fait en Martinique et en Guadeloupe et aussi à Maris-Galante où il a déjà été présenté.

Des fleurs de nous-mêmes/nous mêmes qui deviendront à coup sûr des fruits, si elles ne le sont déjà.

Aline N'Goala

Présence Antillaise aux Editions Présence Africaine n° 121/122, 80 FF.

A l'écoute des traditions musicales

La trilogie de Ricardo d'Afrique

Peintre avant tout mais aussi musicien et poète, Ricardo d'Afrique est fidèle à ce que l'on pourrait appeler son obsession trinitaire si ce trident qu'il brandit ostentatoirement n'était lié à une symbolique propre au coeur de l'Afrique Noire.

Né à Lomé, capitale du Togo, de mère Ashanti du Ghana et d'un père du Bénin, il revendique son appartenance à ces trois cultures où dominent l'animisme et le fétichisme en dépit du ravage des grandes idéologies monothéistes, Islam et Christianisme, véhiculées par les missionnaires de tout poil qui, malgré leur soi-disant tolérance, n'auront de cesse que lorsqu'ils auront liquidé ce qui fait la richesse spirituelle de l'Afrique.

J'aime beaucoup la peinture de Ricardo. Il assemble avec un cer-

tain génie les couleurs les plus vives sans que cela paraisse naïf ou superficiel, inspiré en cela par son culte pour la mère des eaux dont il se proclame le fils et dans lequel le trident évoque la trilogie Eau - Terre et Vent. Il incante à travers ses toiles le Dieu du Feu Ogun, Oro le dieu du Vent, et les dieux de la Terre ; il fait appel à la symbolique des sept couleurs de l'arc-en-ciel.

Ainsi, le rouge évoque la vie et l'innocence, le vert la nature, le bleu l'océan et la matrice, le jaune l'énergie et l'oeuf...

Lors de l'inauguration de l'exposition par Jacques Lang, au grand Palais, il fera un concert avec ses musiciens. Sa musique l'Afro-Bit s'inspire davantage de la nouvelle musique noire que des traditions séculaires. C'est plutôt dans les thèmes qu'il aborde que l'on trouve les racines de sa pure africanité. Il chante dans de nombreux dialectes : L'Ashanti, le Fanti et le Gan pour le Ghana, le Mina et le évé pour le Togo, le Fon pour le Bénin (Dahomey) et même le dialecte Yorouba du Nigéria.

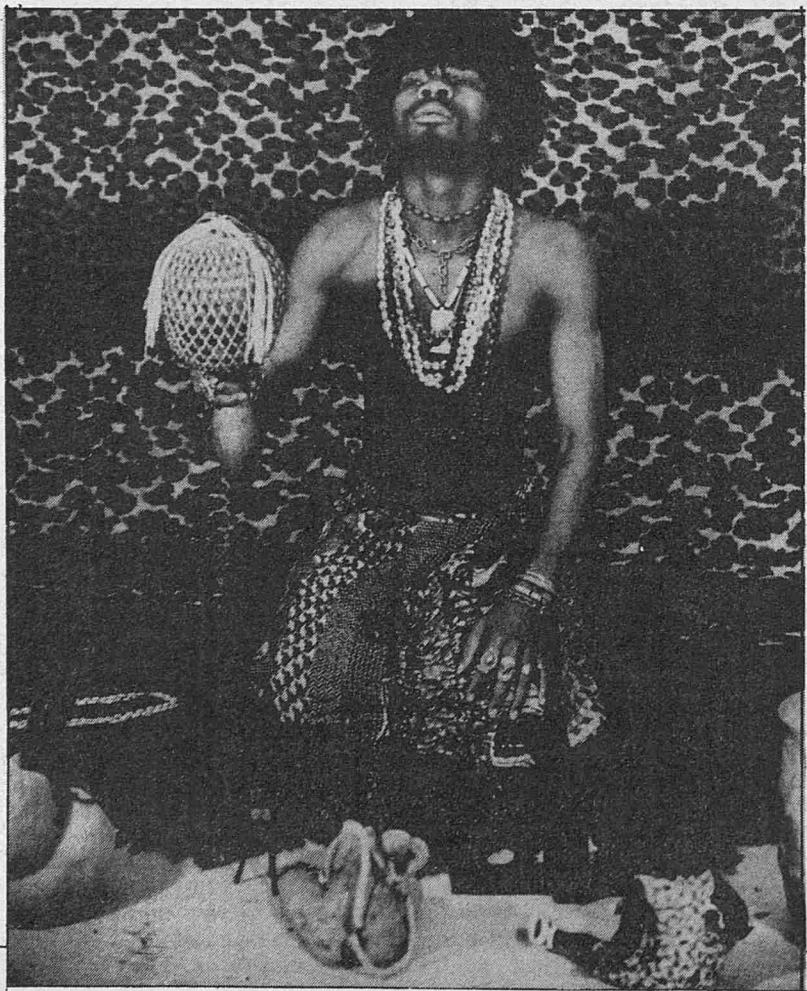
Ricardo d'Afrique raconte en martelant ses quatre congas les grandes épopées comme celle du grand fleuve Mono près duquel il a grandi et auquel on voue un véritable culte. C'est par ce fleuve que les fils du pays ont été arrachés puis essayés aux quatre coins du globe par la tyrannie des esclavagistes. Rituel invocatoire, il appelle à l'unité entre les frères déracinés et assassinés : Martin Luther King, Malcom X, les victimes de l'Apartheid, etc...

Cette invocation ne se fait pas dans la douleur mais dans la joie car en Afrique la mort est une félicité et un renouveau. Le Mono est ainsi un lieu de pèlerinage.

Extrait de « Prophéties » (Ricardo d'Afrique) : « Par des voiliers marchands semblables à ceux qui les emmenèrent, ils reviennent renouer avec le temps des jours, jours heureux, jours dociles aussi, ils reviennent, ils reviennent tresser les arbres ensorcelés qui fécondent nos mamans, ils reviennent rebâtir nos tours d'argent, volées, pillées, ruinées. Ils reviennent reloger les fleuves mauves du continent et renaitront nos sourires violés des moissons et chanteront les cigales cachées dans les recoins des greniers... »

Julien Weiss

Expo. Grand-Palais à partir du 8 mai.





Raouf:

Un travailleur culturel, c'est quoi ?

Grenoble, ville pilote en expérience socio-culturelle depuis dix ans, vient de signer la première convention de développement culturel avec l'état. Nous vous présentons ici le portrait de Raouf sociologue et travailleur culturel.

Raouf Ben Yaghlane, en France depuis 7 ans, directeur artistique de la troupe de théâtre de Kérouan, metteur en scène, travaille pendant un certain temps dans la troupe du Kef, prend en charge des ateliers d'expression d'arts dramatique à la maison de la culture de Tunis, travaille à la télé, est comédien dans plusieurs films :

« *Seuils Interdits* » de Rida Bahri, le « *Messi* » de Rossellini, « *Mauvais fils* » de Claude Sautet participe dans « *Tout feu, tout flamme* » auprès de Yves Montant.

La passion de Raouf est le théâtre, diplômé d'art dramatique à Tunis, il quitte la Tunisie comme tous ceux qui ne pouvaient accepter les conditions du travail artistique dans le pays, « *L'artiste dans le pays est rejeté à tous les niveaux par la famille, par les institutions, rien ne permet l'épanouissement des capacités créatrices, sorti d'une dépendance socio-familiale, il dépend ensuite du système socio-politique. Quand on fait de l'art, c'est pour crier tout haut, manifester les résistances intérieures, condamner toutes les frustrations, de dominations et d'oppressions, il fallait partir et cela correspondait au désir de découvrir un autre espace et d'agir avec plus de liberté et d'expérimentation* ».

ter en moi des possibilités qui étaient jusque là étouffées. Raouf arrive en France suit des études sur les pratiques théâtrales du T.E.P. et du théâtre de la ville à



Paris, diplômé d'animation socio-culturelle, 5 ans de sociologie à Paris VIII Vincennes). Il cherche une nouvelle approche en tant que travailleur culturel qui consiste à

intégrer d'une part la sociologie comme matière d'analyse, de réflexion qui permet d'étudier de près la vie, le milieu social et les besoins culturels des gens. « *Je n'intègre pas la sociologie comme matière d'analyse qui se limite à l'interprétation des problèmes des gens sans que ceci profite du savoir sociologique mais je cherche à donner à la socio une dimension plus active, plus expressive, plus mobilisatrice. Ce n'est pas une socio indépendante de la pratique, de la relation directe avec les gens, leurs problèmes, leurs conditions de vie, ce n'est pas non plus, un travail artistique qui se veut indépendant d'une sociologie épistémologique, d'où vient la nécessité de développer la notion de praxis dans une action dialectique, réflexion/expression* » me déclare Raouf dans son lieu de travail, un petit appartement dans une banlieue grise de la région parisienne. Hormis tout ce gargarisme de mots et de thèses, Raouf a animé deux expériences culturelles : « *La culture c'est quoi* » en octobre, novembre, décembre 1980 dans la ville de Vaux en Velin, « *Le travail c'est quoi* » octobre, novembre et décembre 1981 à Grenoble.

« *A Grenoble, j'ai essayé de chercher à développer les mouvements revendicatifs, dévoiler les contradictions entre l'expression réelle et l'expression impossible, de faire tout un travail de conscientisation, les habitants ont mis des banderoles à leur balcon où il était inscrit « appropriation des moyens d'expression » réductions du temps de travail, pour une culture pour tous », tout cela c'est dégagé une dynamique qui a fait déborder les pouvoirs institutionnels, les participants ont exigé des moyens, des locaux, du matériel* ».

A la suite de cette expérience, à Grenoble, des jeunes ont monté un petit journal intitulé « *le cri de l'Arlequin* », et une association et toute une restructuration de l'ensemble des activités socio-culturelles ont lieu dans les quartiers d'immigrés. Actuellement, Raouf prépare un projet sur le problème de l'identité culturelle à Argenteuil et prépare une opération sur le thème « *L'Amour c'est quoi* ».

Mohamed N.

Le Théâtre des « 400 coups »

Circuit ou ghetto ?

Le théâtre des « 400 Coups » (1), avec ses 70 places, sera-t-il un nouveau ghetto pour la culture noire à Paris ?

Un de ces lieux ouverts aux artistes noirs, mais avec un public de plus en plus restreint à cause de je ne sais quelle dynamique du ghetto qui fait qu'ils sont à la fois excentrés, difficiles d'accès, petits, et inconfortables ?

L'initiative en tous cas est à saluer, puisqu'elle permettra à l'ADEAC, l'Association pour le Développement des Echanges Artistiques et Culturels, d'avoir une salle pour programmer non seulement les nombreux artistes

africains qui vivent à Paris, mais aussi des groupes qui mènent chez eux une carrière plutôt difficile lorsqu'elle n'est pas reconnue au

ces deux lieux est du reste prévue, le théâtre des « 400 Coups » servira de ballon d'essai pour les mises en scène théâtrales de la Maison des Cultures du Monde. Cette expérience a déjà commencé avec les trois spectacles du soir. A 20 heures, « *la folle* » de, et par, Adelita Requena, une pièce en un acte qui raconte l'histoire d'une femme en butte aux préjugés et aux contraintes sociales. A 21 heures, « *Dis, la vague* » d'après Julio Villar, qui met en scène la navigation solitaire d'un poète. A 22 heures 30, « *Escorial* » de Michel de Ghelderode, un roi et son bouffon aux prises avec la folie.

Le théâtre donc viendra du monde entier (par les auteurs ou par les metteurs en scènes). La musique sera strictement africaine... mais coincée à 18 heures trente, ce qui



niveau international. En d'autres termes, s'il existe des circuits pour faire venir le temps d'une tournée, les artistes africains, peut-être ceux-ci seront-ils mieux-à-même de faire une carrière chez eux, et donc moins tentés de s'installer à Paris, loin de leur enracinement culturel.

Jusqu'ici, l'ADEAC ne faisait voyager que les spectacles français (d'un niveau plus que médiocre) vers les centres culturels de l'ancienne métropole en Afrique.

Si elle le fait maintenant dans le sens Afrique - France, c'est qu'elle dépend désormais de trois ministères (Culture, coopération, et Relations extérieures) et que ses subventions ont été de ce fait augmentées. Cette triple tutelle est également à l'origine d'un élargissement du champ d'intervention de l'ADEAC de l'Afrique francophone à l'Afrique anglophone et Lusophone.

Le théâtre des « 400 Coups » est le premier rejeton culturo-tiers-mondiste du 10 mai... en attendant la Maison des Cultures du Monde qui s'installera l'année prochaine à l'Alliance Française (450 places) sous la direction de M. Chérif Khaznadar, l'actuel directeur du Festival des Arts Traditionnels de Rennes. Une collaboration entre

peut laisser craindre le pire pour ce qui est de la « ghettoisation ». Ceci dit, si tous les groupes musicaux sont aussi populaires dans leur communauté parisienne que le sont les « *Mahaleo* », dans la diaspora malgache, on peut espérer qu'enfin les immigrés commenceront à se rendre dans les lieux où s'expriment leurs cultures. Le 19 avril, le groupe « *Mahaleo* » a joué en avant-première de la série de concerts qu'ils donnera du 5 au 11 mai au théâtre « 400 Coups » à 18h30.*

Aussi jeunes que ces sept musiciens d'une fraîcheur inouïe, qui se tiennent par l'épaule, se sourient, partagent leur complicité et leur plaisir avec une salle qui répond au quart de tour. C'est un petit peu d'enfance qu'ils nous restituent avec leur musique, plus folk que traditionnelle : guitares, piano, et surtout voix en forme d'appel-réponse. Cela prend parfois l'air d'une chorale, genre « *croisez les bras* », puis tout d'un coup, travestissement total, cela se transforme en un rythme endiablé, qui de nouveau une sagesse presque écolière. Surprenant.

E A

(1) Théâtre des « 400 Coups », 74 rue Cardinal Lemoine, 75005 Paris, Tél. : 633 01 21



Sport en URSS

MIEUX VAUT ÊTRE FOOTBALLEUR QU'INGENIEUR

Dans les pays de l'Est, le professionnalisme n'existe pas ; nous, (Malek et moi) voulons bien le croire. Mais après l'enquête que nous avons menée, de sérieux doutes nous habitent.

On s'est intéressés de près à la plus importante nation de l'Est, l'URSS, et nous vous relatons ci-dessous les fruits de nos investigations.

Pour se faire un peu d'argent en URSS, mieux vaut épouser la carrière de footballeur dans une bonne équipe que chirurgien, il vaut mieux être champion olympique ou recordman du monde qu'ingénieur.

« Nous sommes de purs amateurs

payés pour faire du sport ». Selon les dires d'un footballeur international, il n'aurait rien à envier aux vedettes des clubs occidentaux. Hélas, nous n'avons pas réussi à savoir combien avait touché chaque joueur ayant participé aux qualificatifs pour le Mondial 82, car l'URSS sera présente en juin en Espagne.

Donc, en Union Soviétique, le « champion » vit bien (merci pour lui !). Son train de vie est presque égal à celui d'un ministre ! L'Etat lui verse chaque mois 350 roubles environ (2 800 FF) sous forme d'indemnité. Une somme déjà rondelette dans un pays où le salaire moyen n'exède pas 170 roubles (1 360 FF).

Les sportifs soviétiques, à partir d'un certain niveau appartiennent tous à ce qu'on a coutume d'appeler la « Nomenklatura », au même titre qu'un haut fonctionnaire ou une danseuse étoile du Bolchoï. (Non Malek ! ça ne se mange pas, ce n'est pas une glace !)

Quand on porte le nom de Salnikov (natation) ou Blokhine (football), on fait ses courses dans les boutiques copieusement approvisionnées, et réservées aux dignitaires du parti. (Non ? Si, si !). Ces boutiques dont le régime nie toujours l'existence d'ailleurs.

Autre point, l'élite du sport peut

acquérir une voiture dans l'heure alors que le soviétique moyen doit attendre plusieurs années avant de se payer une « volga », les listes sont interminables ; le champion lui est à l'abri de ce genre de désagrément.

L'état dans ce domaine a encore bien fait les choses, puisque chaque année, il attribue un certain nombre d'automobiles aux principaux clubs d'URSS. Le sportif n'aura alors qu'à adresser une demande au siège de son club, et un véhicule lui sera vendu, mais au prix fort d'environ 120.000 FF, sans la moindre réduction. Il pourra toutefois en tirer le double en la revendant à un cousin impatient (tu vois, Malek, il n'y a pas qu'en Algérie que ce genre de transaction existe !). Une autre solution à se ramasser un pécule consiste à réaliser des performances de haut niveau. Le record du monde est bien payé. Le triple champion olympique de natation Wladimir Salnikov en sait quelque chose.

2000 roubles (16 000 FF), c'est ce qu'il a emporté d'après certaines indiscrétions, après son record du monde ; mieux vaut les battre largement si on veut en tirer un maximum. L'ampleur est fonction du niveau de la performance. Ainsi l'haltérophile Anatoli Pissarenko aurait touché 3000 roubles (24.000 FF) pour le record du total olym-

pique qu'il a récemment fait passer de 447,5 kgs à 455 kgs.

Le record d'europe quand à lui, est beaucoup moins coté. En URSS on est très ferme sur les prix. Une médaille d'or obtenue à l'étranger, est évaluée à 300 dollars car les soviétiques ne s'expriment qu'en devises. Quand elle est olympique, le prix est nettement plus élevé.

Conclusion de Malek que je cite : « Autant dire qu'un athlète soviétique qui aura la chance de devenir champion olympique à Los Angeles en 1984, en pulvérisant un record du monde, aura de quoi passer l'hiver sans trop s'en faire. Pour peu qu'il ait la possibilité de rapporter quelques « souvenirs » des Etats-Unis, il risquerait d'être à la tête d'une véritable fortune de retour au pays.

En effet un magnétoscope de marque occidentale acheté environ 2000 dollars à New-York, trouvera facilement preneur à Moscou dix fois son prix d'achat. D'ailleurs dès que le sportif soviétique se trouve à l'étranger, il se découvre une vocation d'homme d'affaires. Ramener ce genre de matériel en URSS.

est formellement interdit par les autorités soviétiques mais les douaniers ne sont pas toujours là au bon moment. A ce petit jeu, l'union fait la force, on a vu beaucoup d'équipes de football se

transformer en sociétés anonymes d'importation.

D'autres ont eu beaucoup moins de chance. Récemment quatre skieurs de l'équipe d'URSS de retour des derniers championnats du monde de Schladming, ont été interceptés à l'aéroport de Moscou avec 150 « Jeans » dans leurs bagages et ont tous été privés de voyage à l'étranger pour une durée indéterminée. Même chose pour un entraîneur de l'équipe d'URSS de natation convaincu de s'intéresser d'un peu trop près à ce genre de commerce, ne fut pas autorisé à accompagner les nageurs soviétiques aux derniers championnats d'europe de SPLIT en septembre dernier.

Autre avantage, tous les sportifs soviétiques de haut niveau connaissent une retraite heureuse pour « bons et loyaux services ».

Les footballeurs d'ailleurs sont de tous les sportifs soviétiques les mieux indemnisés, mais aucun chiffre n'a été révélé à ce jour. Aucun montant des primes des matches accordé aux sélectionnés qui participeront cet été au championnat du monde en Espagne.

Conclusion logique donc : en URSS, le professionnalisme dans le sport, ça n'existe pas, mais le sport peut rapporter gros.

Hocine et Malek



MUSIK

NEW MORNING : 7-9, rue des Petites Ecuries - 75010 Paris. *Jeudi 29 avril au 1er mai* : Noah Howard Jazzband featuring boulo Ferret : guitare.

Du 4 au 6 mai : Elvin Jones, Jazz machine avec Pat La Barbera (ténor sax), Gene Perla (basse), Jean-Paul Bourelly (guitare).

Du 7 au 8 mai : Philip Catherine trio. Featuring Niels Henning, Osted Pedersen (basse), Palle Mikkelborg (trompette).

Le Groupe **MAHALEO** (voir article de Azoulay), sept musiciens chanteurs très typiques, dont la musique allie le rythme folk moderne à celui de la tradition musicale malgache, va effectuer une tournée en France.

Le 29 avril : Soirée exceptionnelle au Cirque d'Hiver à 20h30 placée sous le haut patronage de l'ambassade de Madagascar.

Le 3 mai à Lille à 18h au théâtre des 400 coups - 74, rue Cardinal Lemoine - 75005 Paris. Tél 633.01.21).

Le Monde à Paris présente au Petit Forum des Halles le 2 mai : Cabo Verde show : chansons du CAP vert, en portugais sur des rythmes africains.

Le 9 mai : Atlantico : Rock tropical fait par des Sud-Américains.

Le 16 mai : Groupe Dou : Free jazz africain qui voyage dans toute l'Europe.

Le groupe Haïtien de New-York **Skah Schah** sera pour sa première grande soirée de 21 heures à l'aube à l'hôtel Nikko, 101 Quai de Grenelle.

Le 8 mai à 21 heures au salon de la Pommerave au Stadium - 66 avenue d'Ivry - Paris 13ème.

FESTIVAL DE RIS ORANGIS : Des échanges et des rencontres pour les amateurs de folk, ce festival est placé une fois encore sous le signe de l'International puisqu'il présentera que 2 groupes français. Signalons particulièrement les américains Sonny Terry et Brownie Mac Gee tendance blues, le groupe lossais « Boys of the Roughts » ainsi que les savoyards « La



Kimkerne ». Ris Orangis 82 ouvre également une scène à tous ceux qui veulent chanter. Le festival accueillera aussi la 4ème rencontre des Ruthiers et la journée se terminera par un bal folk géant.

Rendez-vous donc le 15 mai - Pour tous renseignements la MJC, sur Johnston Rechitt - 91130 Ris Orangis.

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS ALGERIENS EN FRANCE : Organise le 2 mai à 14 heures à la Maison du peuple à Clichy, avec Amar El Achab : Chaaby. Rabia : Marocain. Nourredine Cheroud : Kabyle, et beaucoup d'autres groupes maghrébins.

A LA MAISON POUR TOUS : De St-Quentin en Yveline - Centre des 7 mares - Elancourt danse théâtre (Susan Buirge « sax » mardi à 21h. 4 à 21 h.

Cinéma Noces de sang film de Carlos Saura (V.O.S.T.). le jeudi 6 à 21 h.

Cabaret **SOIREE CABARET TZIGANE** : Diner-spectacle d'Europe Centrale avec le groupe Bratsch vendredi à 21h.

Musique **CHOEURS DE LA PLEIADE** : Choeurs et orchestre sous la direction de Charles Schwarz - Haydn - Mozart - Brahms - Verdi - Telemann.

CONCER GRATUIT « Rock against Police » le samedi 8 mai 1982 à 14h, à la cité André Doucet, Nanterre - RER Nanterre Université (parcours flèche).

Groupes : Pénélope Watson (funky) Teddy Burns (Rock'n'roll) Loumi Lounes (du blues rock, celui des cités) Moha (du luth et à la mandoline et d'autres groupes.

AU CLOITRE DES LOMBARDS : 62, rue des Lombards - Paris 1er - Tél : 233 54 09

Mike Aldin les 27, 28 et 29 à 22h. (Jazz organist).

Paul Cooper Band (Rhythm'n blues dansant) vendredi 30 et samedi 1er mai à 22h30.

Azuquita Y Los : (salseros) dimanche 2 à 22h.

Hall Singer Et R. Guérin les 4, 5 et 6 à 22h.

Paul Cooper Band les 7 et 8 à 22h30.

Azuquita Y Los (salseros) dimanche 9 à 22h.

CLA : 1, rue Montmartre - M° Les Halles. Salsa anti-impérialiste le 30 à 20h30. 1er mai journée pour la résistance chilienne toujours au C.L.A., 1 rue Montmartre.

Le 9 mai le Comité National d'Action Laïque organise au Parc des expositions du bourget, une grande fête nationale autour de ce thème d'actualité « Liberté-Laïcité ».

Cette importante manifestation regroupera autour de François Béranger, Colette Maguy, Jean-Roger Caussimon, Anna Prucnal, Francis Pamargue, Urban Das, Roger Sifler...

AU FORUM DES HALLES : Le 3 mai à l'initiative du Monde à Paris un débat aura lieu sur la disparition du sandwich jambon beurre et sur l'apparition du sandwich tutu et de l'hamburger et Ben non il ne sera pas question du prêt à magnifier, mais du bouillonnement interculturel de cette ville cosmopolite qui est Paris (est-ce une réalité ou un mythe ?) les invités présents seront Marina Uriqui du

Monde à Paris, J.P. Garcia du M.R.A.P., Henri GUédon, quelqu'un du ministère (lequel ?) et un journaliste de Sans-Frontière(?). Pour plus de détail tél : 797 18 81.

MARSEILLE : 8 mai à la Maison de l'étranger de 15h à 23h. Soutien à Radio Gazelle. musique du Maghreb avec les groupes El Medj et Marhaba. Sketches joués par le Théâtre TA NOU et par le Théâtre de la mer et sketch comique par Fathi. Entrée 25 F.

Toujours à la Maison de l'étranger 15 mai le racisme aujourd'hui et la cohabitation des différentes communautés. Colloque organisé par le MRAP. de 10 h à 17 h.

26 Mai à 21h : Concert théodorakis.

MARSEILLE : La maison de l'étranger - 8-16, rue Antoine Zattara. 2 mai à 17 heures : Noces de sang. film marocain de Souheil Ben Barka. Dans un petit village, une jeune fille est mariée à un riche marocain. Mais elle est enlevée, le jour du mariage par celui qu'elle aime... (tu m'étonnes que cela doit être beau).

9 mai à 17 heures : Soleil O de Medhondo. Le film décrit la vie des immigrés, leurs problèmes vis-à-vis du travail, les difficultés engendrées par le racisme suivi d'un débat animé par le M.R.A.P.

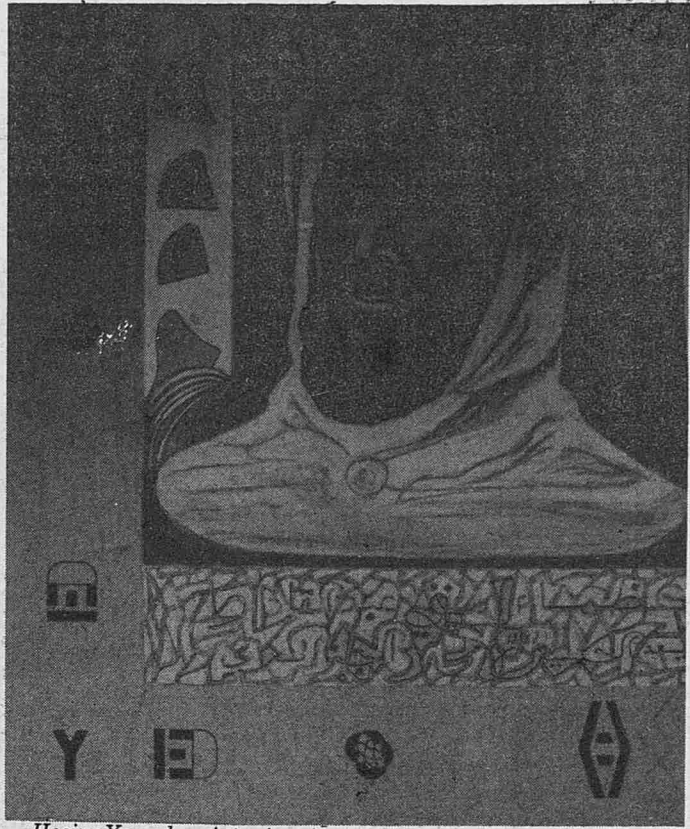
16 mai : 17 heures deux films de Sembène Ousmane. La noire de... drame de l'inadaptation d'une jeune africaine incapable de surmonter lors d'un séjour en France, ses sentiments d'exilée. Borom Saret la journée d'un bonhomme charette sénégalais.

12 mai à 14h30 : Dans la chaleur de la nuit de Norman Jewison.

De Pixote au Rex

On connaissait : « Les gamins de Bogota... » avec « Pixote, la loi du plus faible » voici ceux de Sao-Paulo, les enfants des favelas, on les voit affronter au dur apprentissage des lois des centres de redressement : les brimades, le chantage, l'homosexualité, la drogue, la mort... Une réalité plus dure que dans la « solitude du coureur de fond... » Evadés du centre, Pixote, Lilica, Chico, Dito vivront au rythme du vol et du trafic de came, jusqu'au jour où pour des ceus, Pixote, 12 ans, tuera une fois... deux fois... je vous en dis pas plus allez le voir il sort cette semaine sur les écrans...

Pour les gens de la nuit, pour ceux qui aiment danser sur des sons chauds, pour des nuits d'ivresse qui n'en finissent pas il y a le Rex ne croyez pas que j'ai des actions chez eux, mais j'y suis fourré trois nuit par semaine au moins et on fait des rencontres bizarres et même à la limite terrifiante, vous vous rendez compte une meuf islamique. Mais on reviendra



Hocine Yessad : peintre immigré algérien

AU CINE DENFER-ROCHEREAU : 24 Place Denfer-Rochereau, actuellement deux films brésiliens : Dona Flore de Marie et pluie d'été : à partir du 5 mai projection du film Mozambicain de Rui Guerra Nueda mémoire et massacre.

LES ARTISTES DU TIERS-MONDE A PARIS :

Peinture, gravures, sculptures, exposition du 7 au 27 mai 1982. et maintenant la mode tout est patronné par Jack Pang notre ami Hocine Yessad.

KASANDIWA : migrant workers in Paris présente le 2 mai une expo 82 : « Philippines our home is your home ». au 16, rue Général Bonnet - Métro : Botzaris.

ANNONCES

LE CENTRE CULTUREL MAGHREBIN NEDJMA : 64, rue boissieu - Paris 16ème. Tél : 500 92 17. Permanence mardi, mercredi après-midi de 14h30 à 17h.

Au cours de l'émission mosaïque du 2 mai enregistrée en public à Marseille, sera diffusé un film sur les luttes de femmes immigrées. Il s'agit d'un reportage de 26 mm sur les différents visages de la lutte que les femmes, elles aussi mènent dans l'immigration : occupation d'école, prises de paroles dans les centres d'Alpha, luttes syndicales, mais aussi au sein de leur communauté, pour la contraception, pour l'autonomie et la liberté...



sur elle la semaine prochaine. On a pu voir des groupes africains, en particulier des zairois « je crois beaucoup à la musique zairoise » me dit Jacques Massadiau, un des responsables d'Actuel et responsable des soirées du Rex. Cette semaine j'ai pu voir et entendre difficilement le groupe Ray et Lema à cause des sonoriseurs, de toute façon ils repassent et je l'espère dans de bonne condition ainsi que pour Bovick et le royal Kamatucha : « On va leur balancer un maximum la sauce... » me dit-il. Nous étions accoudés au bar, nous regardions tout ce peuple bigarré, des meufs, je vous en parle pas ! de la secla ! Ce soir là, ce fut une nuit blanche pour moi, mes com-

pagnons de la galère étaient très loin, Rifa, confiné dans de beaux draps près d'une Bylka, ficelée dans une robe de chambre, et l'autre le beau gosse, dans une galère cinématographique, un plan qu'il n'est pas près d'oublier, style vamp des années 30 plus le dentier de ma concierge.

Revenons à nos moutons, dans ces fameuses nuit des branchés du Rex j'ai été étonné de la pêche et du feeling d'un groupe, Touré Kounda. Ismael, Sixu et Amadou Touré, trois frères percussionnistes, chanteurs, et danseurs de Casamance, une région du sud du Sénégal. Ils chantent en plusieurs dialectes africains dont le madingué, le soninké,

Mots croisés de Hartmann

Solution grille n° 48

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	L	I	B	R	E	V	I	L	L
2	I	N	A	U	G	U	R	E	M
3	B	A	S	S	E	E	M	B	U
4	E	M	S	E	N	N	U	I	E
5	R	I	E	N	A	E	R	E	S
6	I	C	T	E	R	E	E	N	
7	A	A	R	E	V	E	S	P	
8	L	E	E	U	R	A	I		
9	D	E	M	I	S	S	I	O	N
10	E	U	S	E	E	N	E	E	

Grille n° 49

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT :

1. Poisson africain ;
2. Gibier estimé-Rongeur ;
3. Agent de sédition ;
4. Cours court - Propre
5. Ongulé - Devant l'écu - Roue ; f
6. Insecte - Fin de bac - Rigolé ;
7. Circule à Oslo - Pays d'Europe ;
8. Qui sert à montrer ;
9. Rejete - Barrot ;
10. Dément - Général romain ;

VERTICALEMENT :

1. Reptile fossile ;
2. Paye ;
3. Supprime - Araignée ;
4. Près d'Argentan - Démonstratif ;
5. Aventurier anglais - Volcan ;
6. Perroquet ;
7. Liaison - Oiseau domestique ;
8. Lanterne - Eprouvé ;
9. Coupé court - Fixe l'aviron ;
- 10 Conjonction - Poisson - Coutumes ;

l'oulouf, le diola ou le créole (si vous voulez en savoir plus sur ces langues, écoutez les émissions de patience sur Radio Soleil, l'unique celle de Ménilmuch...) Entouré de quatre musiciens électriques et qui ont un feeling étonnant. Les Touré sont des espèces de griots des temps modernes, leurs chansons sont un recueil de contes puisés dans la nuit des temps de chants guerriers, de légendes, de fables, l'éloge du Jom et même une diatribe violente contre les Keufs. Touré Kounda fut une éclaboussure de soleil. Alors les « White people, branché » ont vibré sur une salsa africaine avec un ertzaz de reggae et d'un funky bien particulier...

Désenchantement national

Nous poursuivons cette semaine la publication de la deuxième partie des extraits du livre « Désenchantement National » à paraître aux Editions Maspéro.

... Le trait le plus caractéristique de notre politique est la *réversibilité*. En effet, toute décision politique peut revenir à tout moment sur le textes qu'elle institue et soumet chacun de nous aux mouvements virtuels ou imprévisibles du sommet. Ce que le discours nomme « stabilité nationale » n'est que le va-et-vient cyclique, l'expression positive ou négative, salutaire ou catastrophique de l'arbitraire, dans la motilité épidermique du pouvoir. Les choix, les lois ne nous apparaissent que comme des segments non sédimentés de circonstances sans lendemain. La vie nationale fait vivre à chacun la brutale désillusion du piétinement, où tout peut se jouer et où rien ne se joue, où tout commence et où rien ne commence. L'idéologie nationale est la dynamique immobile de ce piétinement.

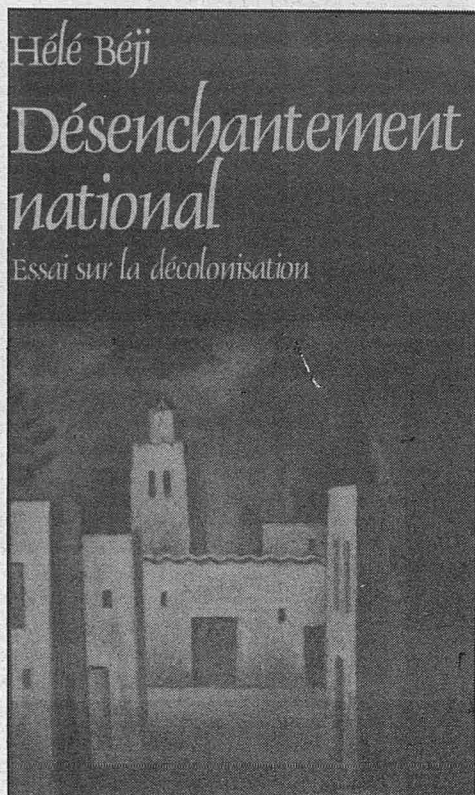
Les projets semblent exécutés par une série de coups de dés, où la cause et l'effet ne sont plus des catégories pertinentes pour comprendre ce qui nous advient. C'est pourquoi il y a une polarisation de l'attention au sommet du pouvoir, car chacun a la conviction que là se trouve la clé des crises, ou de leur dénouement. Le chef national a le bon de désarçonner notre sens de l'orientation pour mieux se proposer comme guide ou comme éclairer. ET il est vrai qu'il a la capacité illimitée de bouleverser les données de la réalité, et de transgresser ou renier les actions qu'il a engagées. Il peut sans cesse agiter autour de lui le simulacre institutionnel. L'idéologie nationale dans l'exercice du pouvoir est une force politique et psychologique (erreurs multiples, échec, conséquences, etc.) pour se reconstruire et se régénérer.

La crise, permanente chez nous puisqu'elle est créée par la perte radicale de l'unanimité, se multiplie en coups de force politiques pour récupérer la diminution de pouvoirs. La « représentation nationale » intervient avec une intensité accrue au moment du coup de force.

Les crises sont provoquées et dénouées et l'Etat national tient sur ce territoire aigu (dans l'expansion métaphorique de la patrie) où la domination est secouée mais ne bascule jamais. Catastrophes, « trahisons » de compagnons, échecs économiques ne l'affaiblissent pas réellement. Bien plus, cet environnement hostile, vécu dans le spectre de la colonisation, loin de le menacer, lui fournit les meilleurs arguments de sa défense.

Il n'y a pas diminution réelle du pouvoir, mais perte effective de sa légitimité dans l'esprit de tous. Le pouvoir perd sa forme historique elle-même (la légitimité de la lutte anticoloniale), il sort de l'orbite historique de son propre discours. Mais ce discours le rattrape sans cesse et lui permet de continuer à tourner.

Je connais peu de mes compatriotes qui n'imaginent pas en leur for intérieur que le nationalisme est toujours capable de déchirer son rideau, et de rétablir la vérité historique de sa première parole. Cette illusion est tenace car elle pense pouvoir donner à cette parole une pureté inaltérée par les faits. Même les graves secousses que peut subir un tel régime manifestent à posteriori non les possibilités de reconversion du système, mais sa fixité et sa puissance. Le système



s'enracine sur le terreau de ce qui le menace, et sur toutes les formes d'hostilité et de tension qu'il rencontre, et elles ne sont pas moindres.

Mais la population vit dans l'espoir de la mobilité, et dans celui de voir le système délier ses masques. A l'approche d'une crise, les citoyens fûtés tendent l'oreille, et tentent de scruter les secrets du sommet, de celui qui peut à son gré faire basculer la vérité dans l'erreur et l'erreur dans la vérité. Ils vivent dans la pensée que le pouvoir est encore capable de réaliser sa propre transformation dialectique. C'est la forme la plus persistante de notre nationalisme.

Mais cette illusion est toujours suivie de son contraire, puisque les petites révolutions de palais se résorbent assez vite. Des rumeurs circulent-elles de nouveau sur un

Mais tout le monde voit que la vie politique n'est plus que la caricature de sa propre surenchère. Elle devient l'antithèse de l'idéal national de solidarité, une lutte féroce pour la succession du pouvoir ou la conservation de ses intérêts particuliers.

L'anticolonialisme voile tous ces mécanismes. C'est probablement ici que tire sa force la « souveraineté nationale ». La puissance de son symbole sur la société qu'elle domine se nourrit dans l'affirmation réitérée du rôle historique libérateur qui l'a générée. Elle prend à son compte tout un passé qu'elle répète comme une richesse intacte, une fresque de vertus idéales dont l'actualité politique n'use jamais la trame. Elle joue sur cette expansion de la mémoire hors du présent, dans un roulis incessant. Mais cette amplitude se focalise en un point unique de concentration et de conservation politique.

Le nationalisme y ajoute la note d'humanisme inerte qui permet d'éviter l'interrogation sur les droits réels de la personne humaine, du citoyen. Il substitue à la personne humaine, dans la dignité de son anonymat, le personnage social ou politique influent. L'inhumanité de la vie nationale consiste dans la personnalisation excessive de tous les rapports politiques. Les moeurs du pouvoir sont celles des pressions engagées par la masse contradictoire d'intérêts particuliers de ceux qui détiennent une responsabilité. Tout le reste de la vie sociale est ignoré. Ainsi, un droit légitime ne sera jamais octroyé en tant que tel, à cause de son inviolabilité : le droit d'être soigné, d'être défendu, d'être entendu, de se loger, etc. Mais il sera presque toujours octroyé comme une faveur, par reconnaissance ou sympathie pour l'intéressé et sa famille. C'est la condescendance personnelle qui remplace le droit.

La privatisation de la vie politique est à la base de la déchéance du droit. Les groupes dominants s'y sont tellement accoutumés que la notion de « vie publique » a perdu toute signification pour eux. Ils confondent trop souvent les mobiles ambigus qui les animent avec les « droits inaliénables de la nation » et le sens de la justice avec la fibre an-

types en un seul, où s'assemblent et disparaissent les contrastes et les déchirements psychologiques. L'âme inquiète et contradictoire de ce personnage s'est transsubstantiée dans l'exercice du pouvoir (ou comme idéologue du pouvoir). Il gagne par le saut qualitatif qu'il accomplit dans le siècle et dans la modernité de l'Etat la maîtrise de son rêve ancestral : le concept national incarné, doublé de toute l'étendue de la réalité sociale dont il a l'entière disposition. La parabole anticoloniale élargit encore son pouvoir et lui permet d'être tour à tour impunément clerc, technophile ou libéral, à la mesure même de ses ambitions.

L'exaltation nationale rassemble l'éclatement intellectuel et moral sous-jacent à la position de bureaucrate. L'investiture nationale est une autre dépossession de soi (et à l'instar de la colonisation un autre déni d'identité). La croyance qu'une vertu particulière et indépendante de la réalité s'attache au terme « national » supplée à cette dépossession. Le militant national est enfermé dans sa pratique comme dans un microcosme absolu et idéal de la décolonisation. Le discours national donne à ce microcosme la mouvance et l'extension diffuse dont il a besoin pour être représentatif.

Le responsable politique, ancien opprimé, ancien colonisé, annule ses défaillances de l'heure et ses abus de pouvoir dans l'affirmation d'un *absolu* national. Il se produit dès lors dans sa pratique une chaîne invisible de substitutions : il substitue l'adhésion totale à la liberté, la confiance aveugle au doute critique, la sérénité politique à la souffrance vécue, le triomphalisme à la lucidité, la fiction du vote à l'acte de voter.

Dans cette soumission absolue, ses choix ou ses vœux sont précédés inmanquablement de leur formulation antérieure, avant même qu'il ait pu les formuler. S'il veut rester dans la sphère du pouvoir, il doit oublier sa responsabilité, tout en ayant l'illusion que l'autorité qu'il exerce sur ses subalternes ou sur une partie de la population tient à l'aura de sa personne. Il doit se couler, docile, dans le moule préformé de toutes ses actions. Son acte politique s'inscrit dans un dépassement involontaire de lui-même, un « suracte » qui le précède et l'englobe. Un décret, une loi, une décision imprévue venus d'en haut prennent ses virtualités au bord de leur accomplissement et les incarnent avant même qu'il ait eu le temps de les identifier et de les exprimer. Le nationalisme est l'a-priori définitif de toutes les virtualités intellectuelles de chacun. Il est le nom de toute valeur encore innommée.

Mais vingt ans de service politique apparaissent comme le long parcours par lequel le responsable aura été dérobé sans le savoir à lui-même. Sa conscience nationale s'est dévorée en tant que conscience. Le plus dur pour lui est que, s'il essaie de sortir de cette inconstance brumeuse, il tombe dans le vide a-national ou dans le reniement. Car la logique de sa dégradation se confond avec la logique même de son pouvoir qu'il découvre alors lui échapper au sommet.

On en voit beaucoup aujourd'hui de ces personnalités, trop pleines de leur neuve autorité, raidis, sourcilleux, importants, satisfaits, de ces fanfarons sans comique, de ces tyrans sans tragique, qui ne pourraient même pas faire office de figurant ou d'acteur de second ordre que le dramaturge aurait placé simplement pour équilibrer l'économie de sa pièce. Ils sont pour ainsi dire au-delà du décor, entre le courant d'air des coulisses et la sortie des artistes, encombrants ou invisibles, aspirés ou repoussés par la simple volonté du maître, arrogants ou serviles, et frottés pour les besoins de la cause à toutes les sordides machineries d'une dramaturgie qui de toute façon les dépasse...

La roue revient à la même place ...

chambardement imminent, et l'illusion repart. L'information officielle est biaisée par la communication directe. Un bouillonnement d'hypothèses envahit une scène politique imaginaire. Chacun fait bouger son rêve, observe le jeu des rivalités, pèse les personnes. La conscience politique, même celle qui est extérieure au pouvoir est happée par le jeu narcissique de ce dernier. Elle se polarise sur la dynamique gouvernementale, et elle finit par constater que la roue revient à la même place, malgré quelques disgrâces retentissantes.

A l'intérieur du jeu politique lui-même, les personnages en présence, quoique ennemis, en se dénonçant de manière circulaire, se livrent leur identité, leurs secrets. Chacun veut sauver la conscience nationale pour son compte, mais leurs batailles rangées se font miroir, et dans leur adversité ils se solidarisent en se réclamant tous du chef historique. Chacun veut voir se projeter une parcelle de sa lutte dans le symbole du chef national. Le chef reçoit donc par effet de retour toutes les formes narcissiques de la conscience nationale de ses adeptes, comme de ses rivaux, et les neutralise toutes en les faisant converger vers lui. Le discours national est la part de narcissisme qui maintient les hommes politiques dans leur pouvoir, et dans l'idée de leur justice.

colonialiste...

Chez nous, le niveau d'existence matérielle dépend de la part de pouvoir, même minime, que vous aurez su arracher, ou de la proximité que vous avez su maintenir avec le pouvoir. Les conditions de vie décente sont si précaires que seule une certaine insertion, partielle ou totale, dans la sphère politique permet de se prémunir de manière durable contre le besoin. Même pour les personnes les plus désintéressées, il est quasi impossible de faire autrement. La complaisance à l'égard des hommes du pouvoir est presque toujours une condition impérative de promotion sociale. Cette concomitance entre le niveau matériel social et la sphère d'action politique crée chez les plus indigents un état de servilité permanent. Comme le sous-développement est partout, seuls ceux qui gravitent dans la politique peuvent espérer y échapper, créant ainsi une agglutination permanente dans le même espace

phénomène qui paralyse et la politique et la vie sociale.

En repensant à la trilogie intellectuelle établie par A. Laroui pour la société arabe, celle du clerc, du technophile et du libéral, je serais tenté ici d'y ajouter une quatrième figure, dans une position non pas séparée par rapport aux trois autres, mais centrale et synthétique : c'est celle du « responsable national ». Celui-ci est la fusion de ces trois